



Rapport annuel 2010

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08, France

Téléphone : +33 (0)1 40 17 25 25

Fax : +33 (0)1 40 17 24 02

Télex : Lacof 280 585 - Swift : COFIFRPP

Site Internet : www.edmond-de-rothschild.fr

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 83.075.820 euros

R.C.S. Paris B 572 037 026

Code NAF 2 : 6419 Z

Albrecht Dürer
(Nuremberg, 1471 - id., 1528)

Lionne (détail), 1521



La collection du Baron Edmond de Rothschild forme incontestablement le joyau des donations par lesquelles notre famille a souhaité honorer les musées nationaux français depuis le XIX^e siècle.

Collectionneur averti et grand mécène, Edmond de Rothschild (1845-1934) composa patiemment un cabinet doté d'œuvres exceptionnelles, du dessin à l'estampe, du manuscrit aux livres rares, dont les plus anciens remontent au XIV^e siècle. Sa passion et sa rigueur permirent à cet ensemble de devenir l'une des plus importantes collections d'art graphique au monde, réunissant les noms des plus grands artistes qui ont forgé l'art occidental.

Les héritiers du Baron Edmond de Rothschild donnèrent la collection en 1935 au Musée du Louvre en mémoire de leurs parents, contribuant ainsi à la conservation d'œuvres parmi les plus grandes léguées par le génie humain. Elle était naturellement destinée à cet établissement, dont l'excellence scientifique et la mission pédagogique continuent de la faire rayonner, notamment par de nombreuses expositions à l'échelle internationale.

Notre attachement au patrimoine et à la création artistiques constitue un engagement constant et indissociable de l'histoire de notre famille. Promouvoir les arts comme vecteur essentiel de la connaissance demeure au cœur de notre engagement philanthropique.

Ariane et Benjamin de Rothschild





Albrecht Dürer (Nuremberg, 1471 - id., 1528)
Lionne, 1521
Plume, encre brune et aquarelle sur vélin, 16 x 25,6 cm
Collection Edmond de Rothschild



Martin Schongauer (Colmar, vers 1450 - Brisach, 1491)
Vierge folle à mi-corps
Burin, 14,8 x 10,7 cm
Collection Edmond de Rothschild



Maître des Portraits Baroncelli (Flandres, fin du xv^e siècle)
Portrait de Giacomo di Giovanni d'Antonio Loiani (?), vers 1489-1499
Pointe d'argent sur papier préparé bleuté, 14 x 9,8 cm
Collection Edmond de Rothschild



Léonard de Vinci (Vinci, 1452 - Amboise, 1519)

Cavalier allant au galop, études de chevaux

Plume et encre brune, lavis brun, 19,4 x 12,3 cm

Collection Edmond de Rothschild

Message du Président du Conseil de surveillance à l'Assemblée des Actionnaires

En ce tournant déroutant du XXI^e siècle, beaucoup prophétisent un changement profond du cours de l'Histoire. Il est toujours téméraire de formuler un diagnostic de métamorphose planétaire. Pourtant, aucun responsable politique, économique, religieux ne peut se permettre de sous-estimer la courbure du virage, au risque de sortir de la route. Et il est vrai que les symptômes de bouleversement sont spectaculaires.

Et d'abord ce que tout le monde voit, la dérive des continents. N'oublions pas que jusqu'au début du XIX^e siècle, alors que les banquiers Rothschild avaient déjà soufflé leur centième bougie, les « BRIC » dominaient la production manufacturière mondiale. Puis l'Europe a pris le pas durant un bon siècle, avant que les Etats-Unis ne supplantent leur ancienne mère patrie, l'Angleterre, et ses voisins européens. Désormais, les anciens pays dominés d'Asie, d'Amérique latine et bientôt d'Afrique, vont progressivement ravir le centre de gravité à l'Amérique du Nord. C'est d'ailleurs, aujourd'hui comme hier, la finance et la monnaie qui font la différence.

Le plan Marshall implicite de la Chine en faveur des Etats-Unis et de la zone euro amènera les mêmes déplacements d'influence et de domination que l'aide des Américains à leurs obligés européens. Cela n'entraîne en aucune façon l'engloutissement des anciens dominants. Comme la vieille Europe a profité de l'émergence des Etats-Unis, les puissances occidentales profiteront de l'éveil des économies émergentes. Il n'empêche : le jeu mondial a changé, et les mauvais joueurs, tentés de nier les nouvelles règles, seront éliminés de la partie. D'ailleurs, personne n'ignore ce chamboulement de l'équilibre mondial, mais beaucoup s'y préparent mal, trop doucement, et de trop mauvaise grâce.

Il est d'ailleurs difficile d'identifier et d'intégrer l'incidence de cette mutation géographique sur l'évolution de nos organisations, Etats ou entreprises, et au total sur nos modèles économiques et sociaux. Les vieux débats sur les mérites respectifs du modèle capitaliste et du modèle socialiste ne sont que des ergotages empêtrés dans les toiles d'araignée d'un autre temps. Cahin-caha, de nouveaux modèles se profilent.

La mondialisation triomphante a montré les limites de l'articulation traditionnelle du capital et du travail.

Les écarts de rémunérations se sont en effet creusés jusqu'à l'inflammable. D'un côté, actionnaires et dirigeants d'entreprise accédaient au capital et profitaient à plein de l'enrichissement résultant de la croissance globale ; de l'autre, les salariés se voyaient contraints d'adapter leurs exigences à la nouvelle compétition mondiale où l'armée de réserve des travailleurs émergents dictait le coût du travail à toute la planète. Bien sûr, le travailleur occidental est aussi consommateur : il a donc bénéficié des gains de pouvoir d'achat liés aux importations émergentes. Bien sûr, le capitaliste occidental a subi les hausses de prix du luxe dictées par la marée montante du millionnaire émergent. Mais la classe moyenne ne retiendra qu'une seule conséquence de cette mondialisation : le déclassement de son statut, désormais trop proche des classes populaires.

Désormais, il faudra partager mieux les bénéfices et les contraintes de la globalisation. Demain, les modèles de croissance devront donc associer dans la durée l'ensemble des salariés au profit et à la création de valeur si l'on veut éviter une épidémie d'altermondialisme agressif dans les classes moyennes occidentales. Aujourd'hui, les Etats sont

forcés de s'immiscer maladroitement dans les scènes de ménage du couple capital-travail, et leur rôle de conciliateurs s'épuise, voire même jette de l'huile sur le feu.

De ce point de vue, face au défi de la mondialisation, certains en Europe, surtout la France, se préparent de façon désastreuse. Au lieu de populariser le capital, par exemple à travers l'actionnariat salarié ou les retraites par capitalisation, elle le sanctionne par une taxation confiscatoire du patrimoine. Au passage, elle pulvérise le capitalisme familial si bien accepté du monde du travail, et donc forcément plus efficace dans la durée. La France détient ainsi le record en Europe de la cession des sociétés patrimoniales lors des successions, ce qui la prive de ce tissu d'entreprises familiales de taille intermédiaire qui font la fortune de l'Allemagne, de l'Italie ou des pays scandinaves.

Autre exemple de la persécution du capital, la France, qui a brillamment initié le G20 pour favoriser les réponses globales à la crise globale, ressort, à l'occasion de sa présidence, cette vieille lune impraticable de la taxe Tobin sur les mouvements de capitaux. Il est vrai que le populisme ambiant préfère incriminer les banques qui risquent leur capital pour gérer des capitaux et oublie ceux, financiers, avocats et conseils en tout genre, qui profitent des mouvements du capital sans risquer le leur.

Mais il y a pire, la France subit la double peine. Pour soulager sa conscience, l'Etat français exigeant plus du capital en demande aussi moins au travail. La quantité de travail d'un Français au cours de sa vie, entamée par les trente-cinq heures ou la retraite à 60 ou même 62 ans, a gravement amputé la compétitivité française. Réduisant son capital et

son travail, la France cherche donc son équilibre vers le bas. Magnifiquement douée par la nature et porteuse d'un glorieux passé, elle joue le jeu mondial en gâchant ses plus beaux héritages. Comme si Brigitte Bardot se présentait aujourd'hui au concours de Miss Univers !

Pourquoi ne pas tenter de gagner au jeu de la mondialisation et de transformer ce redoutable cercle vicieux en cercle vertueux ? Il serait si fructueux pour la France comme pour l'économie mondiale que le couple capital-travail s'entende naturellement sur la croissance harmonieuse de l'entreprise qui est leur maison commune et leur avenir.

D'autant que la croissance démographique du globe et la nouvelle opulence du consommateur émergent vont se cogner à la rareté. Lorsque la population mondiale s'accroît de façon spectaculaire, et que la majorité de ces milliards d'habitants aspirent à consommer à l'occidentale, le souci de préservation de ressources en quantité finie se fait soudain extrême. L'enchérissement de l'énergie et des matières premières, agricoles ou industrielles, menace le rendement des facteurs de production, le couple capital-travail, devenant nécessairement complices dans le souci d'économiser.

Les négociations écologiques onusiennes se concentrent enfin sur le thème du dérèglement climatique, et cherchent à préserver prospérité et bien-être en répartissant équitablement la rareté des droits à polluer. Mais, l'ONU commence à peine à s'intéresser au coût économique mondial de l'inaction sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité. Or, tant de raretés devront aussi être administrées par la négociation et compensées par un progrès technique vertueux ! Nos modèles ne prennent pas assez la mesure de

l'urgence de l'investissement écologique, et nos investisseurs de la profusion d'opportunités exceptionnelles.

La mutation de nos modèles sous l'empire de la rareté n'est pas simplement un défi économique : c'est aussi un puissant moteur psychologique. Les économistes n'ont jamais pu expliquer la totalité du rythme de croissance des Trente Glorieuses par la combinaison des facteurs capital et travail. Le fameux facteur résiduel, environ un tiers de la croissance française, fut attribué à l'investissement immatériel, tel le progrès technique, mais aussi à l'état d'esprit des masses. Celles-ci voulaient la croissance, l'anticipaient et donc la fabriquaient. Que se passerait-il si cet esprit se faisait sceptique ? Aujourd'hui, si les jeunes générations des pays émergents rêvent encore d'un style de vie à l'occidentale, celles des pays riches semblent désabusées et à la recherche d'un autre modèle. Le risque de défection de nos jeunes touche le concept même de richesse et de progrès, en tout cas telle qu'est définie et mesurée actuellement notre croissance économique. Sans tomber dans les approximations de comptabilités nationales encore trop créatives, tentant de mesurer le bonheur national brut, on ne peut se désintéresser de la déception de nos enfants à l'égard de la religion de leurs parents, celle du taux de croissance. Croire que la préoccupation écologique, pour autant qu'elle reste sérieuse, menace l'efficacité économique est un contresens fatal. Pour nos jeunes du monde occidental, il n'est pas d'autre invitation à une croissance moins prodigue que le mythe fondateur du développement durable.

On sait depuis longtemps que le XXI^e siècle sera mystique. Il faudra bien que les fidèles de la déesse Raison se convertissent aux nouveaux modèles de production. Le plus vite sera le mieux. Car les rivaux de la religion éclairée du développement équitable et soutenable ne sont autres que les intégrismes religieux, qui s'affrontent dans ce qui ressemble trop à une guerre des civilisations moyenâgeuse. Obéissons au vieux précepte, changeons pour que rien ne change. C'est ce que doit continuer de faire notre groupe qui a toujours su épouser la métamorphose des siècles.



Baron Benjamin de Rothschild

Message du Président du Directoire à l'Assemblée des Actionnaires

Un an dernier à pareille époque nous étions légitimement plutôt inquiets. Trop de lourdes incertitudes assombrissaient l'horizon 2010. Un an plus tard, beaucoup de choses se sont éclaircies, et notre vision du monde est plus sereine. 2010 aura été l'année de nombreux soulagements. 2011 pourrait, derrière le masque indéchiffrable d'une nouvelle planète qui se dessine, laisser percer le sourire étrange mais bienveillant d'un monde qui découvre l'égoïsme global.

Les ingrédients de la situation économique et financière mondiale sont au comble de l'enchevêtrement. L'équilibre de la planète s'apparente au jeu de Mikado où le retrait d'une seule baguette peut faire s'effondrer tout l'échafaudage. Les marchés financiers, qui perçoivent bien l'imbroglio global, sont fébriles, et sur-réagissent au moindre battement d'ailes de papillon suspecté de déclencher la tempête à l'autre bout du monde.

Pourtant, après plus de trois ans de crise violente, l'œil s'accoutume à cet enchevêtrement complexe et pourrait bien déceler le bout du tunnel.

Et d'abord, parce que l'économie réelle ne va pas mal. Certes, l'économie mondiale convalescente est encore sous traitement. Certes, les banques centrales recourent aux armes non conventionnelles, spontanément et massivement pour la Fed, à contrecœur pour la BCE. Certes, le chômage en Europe et aux Etats-Unis demeure élevé, même s'il n'a pas dépassé le niveau de la crise de 1993, bien plus banale. Mais les entreprises à spectre global se portent plutôt bien. Elles jouissent d'un monopole absolu au sein de la planète surendettée, celui du bilan parfaitement sain, et affichent de

bons profits durables. Or, elles forment le cœur du réacteur qui amorce le cercle vertueux d'une croissance non assistée.

Au plan macro-économique, la mondialisation a fait merveille. Les émergents, Chine en tête, ont provisoirement pris le relais de la croissance mondiale. Mais si les BRIC en portent plus de 50 %, la seule vraie locomotive de l'économie mondiale demeure, pour longtemps, les Etats-Unis. La Chine, loin de le devenir, est le tender* des Etats-Unis et plus discrètement de l'Europe, et ne peut donc laisser s'effondrer ni l'un, ni l'autre de ses grands clients. Au moment où elle doit freiner sa demande interne car l'inflation est, autant que le sous-emploi, une plaie pour l'empire du Milieu, il ne faut pas que le moteur américain s'enraye. Or, la croissance et le consommateur sont de retour aux Etats-Unis, avec des béquilles certes, mais 2011 devrait être de bon augure. Quant à l'Europe, qui paye les décennies laxistes de son Etat-providence, elle n'évitera pas la cure d'austérité, mais profitera de la reprise de l'Allemagne, remarquable tender elle aussi du couple sino-américain. Ainsi, la croissance mondiale encore sous assistance respiratoire retrouve les ressorts naturels de la guérison.

Pourtant, ce joli sentier de croissance serpente au cœur de l'Himalaya des dettes publiques entre les précipices abyssaux du dollar et de l'euro. La crise systémique globale affecte durablement tous les piliers du système et nombre de risques majeurs sont devant nous. En premier, le système monétaire international qui se lézarde. L'euro, aujourd'hui malmené, le sera sans doute encore en 2011. Mais quid du dollar ? Les Etats-Unis ont mal digéré l'euro, seul capable de rivaliser avec le dollar, et de lui interdire de battre monnaie impunément et sans limites. Le dollar, unique monnaie mondiale qui

* Wagon servant à l'approvisionnement en eau et en charbon d'une locomotive.

vaille aujourd'hui, est un colosse aux pieds d'argile. Pour la première fois, les Etats-Unis s'enfoncent dans leurs déficits jumeaux devenus incontrôlables, alors que la zone euro ne souffre pas de déficit extérieur. Et, pire que les PIGS européens, la faillite de la Californie, huitième économie du monde s'il s'agissait d'un Etat indépendant. Même si le dollar progressait encore, combien de temps ferait-il illusion ?

Ce que Clochemerle de tous les pays a vu de sa fenêtre depuis le début de cette crise globale, c'est la contagion mondiale : une crise d'origine spécifiquement américaine a ravagé le système bancaire de la planète. Aujourd'hui, c'est une crise européenne, celle de la dette souveraine des Etats périphériques de la zone euro, qui pourrait à son tour le déstabiliser.

Pourtant, il apparaît un fait nouveau : la crise globale engendre une solidarité globale. Aucun Etat, aucune zone économique, aucune grande institution ne peut laisser s'effondrer l'enchevêtrement du Mikado. L'Allemagne ne peut se passer de l'euro, et les Etats-Unis l'encouragent à modérer sa volonté d'austérité. La Chine finance les déficits américains mais commence à veiller aussi sur les maillons faibles de la zone euro. Le monde s'émeut de la sous-évaluation du yuan, mais comprend qu'une forte réévaluation serait mortelle pour la Chine, menacée par des voisins plus compétitifs. Bref, devant une crise mondiale s'installent inévitablement des solidarités intéressées.

L'expliquer aux Clochermerlins n'est pas simple. Il est réconfortant que les gouvernements affaiblis par la crise, malmenés par les tentations national-populistes de populations fatiguées, n'aient à aucun moment cédé à la

déraison du repli sur soi. Fatalement, les grands risques menaçant plus que jamais la planète seront progressivement pris en charge par la communauté internationale parce que c'est l'intérêt de chacun. Ce qui fait la différence avec la crise des années 30. Et le premier motif d'espérance.

Le monde ne se rétablit pas. Il change. En un demi-siècle, la population mondiale progressera de 50 %, passant de 6 à 9 milliards. Brutalement, la finitude des ressources de la planète nous saute aux yeux. Et l'envolée des cours du pétrole due à la vague de contestations au Moyen-Orient n'est qu'une partie émergée de l'iceberg. Après l'emballement de croissance artificielle au tournant du siècle, où les ressources semblaient inépuisables et l'horizon trop rapproché, tout s'inverse. Le temps du monde fini est commencé, et le souci de la durée s'installe. Il est flagrant, bien au-delà de la finance, que les problèmes et les solutions sont planétaires. L'égoïsme ne recule en rien, mais il devient forcément mondial. Il est probable que les opinions vont commencer à répondre au sourire, jusqu'alors suspect, de la mondialisation.

Dans cette période de croissance irrégulière et de marchés heurtés, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild a consolidé en 2010 ses positions dans ses deux grands métiers que sont la banque privée et la gestion d'actifs. Elle a poursuivi ses investissements pour se rapprocher de ses clients privés en France et pour déployer sa gestion collective dans de nouveaux pays, notamment en Europe et en Asie.

Dans l'ensemble, notre banque retrouve ses niveaux des meilleures années d'avant-crise. En actifs sous gestion (37,7 milliards d'euros), dont un tiers en gestion privée et deux tiers en gestion collective. En collecte nette (près de

2 milliards d'euros). Et en rentabilité (plus de 50 millions d'euros de résultat net). Avec un bilan sain, un portefeuille d'activités sans risques, une croissance organique dynamique et des investissements soutenus, une extrême stabilité des équipes, notre maison a fait la preuve de sa capacité de résister à la plus grave crise de l'après-guerre et même d'en sortir avec une robustesse et une image renforcées.

S'agissant de la banque privée, dont la réputation n'a cessé de grandir depuis le tournant du siècle, l'année 2010 est à nouveau marquée par la progression quantitative et qualitative.

Le pôle banque privée poursuit activement sa croissance en 2010, avec une hausse de 12 % de ses encours à 12,6 milliards d'euros et une collecte nette de 750 millions d'euros.

Gestion de long terme, déploiement d'une offre très complète de services (ingénierie patrimoniale, conseil à l'entreprise, philanthropie, assurance-vie), maillage régional étroit dans sept grandes villes de province et synergie avec les équipes de gestion d'actifs sont les fondements de la réussite de son modèle de développement.

La consolidation de l'offre de conseil aux PME familiales au sein d'une structure dédiée (Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales), la finalisation du dispositif régional avec l'ouverture d'un bureau à Lille, l'obtention du statut de banque en Italie confirment l'effort d'investissement de notre gestion privée.

Bien que Edmond de Rothschild Corporate Finance déploie son activité de fusions-acquisitions à l'extérieur du périmètre de la banque privée, il est de plus en plus clair que la culture familiale de notre Groupe le prédispose à parler

aux entrepreneurs familiaux en France comme à l'étranger, renforçant ainsi la cohérence de notre offre de services. Cette activité, après le trou d'air de 2009, retrouve ses niveaux d'avant la crise.

En ce qui concerne la gestion collective, l'exercice 2010 a été marqué par de très forts volumes entrants et sortants, traduisant la réallocation d'actifs de la part des investisseurs en sortie de crise. Avec une hausse de 11 % à 25 milliards d'euros d'encours et un apport d'argent nouveau nettement positif, notre gestion d'actifs a montré l'aptitude de sa gamme large à embrasser la diversité des situations de marché avec d'excellentes performances. Plus que tout, elle montre la force de son offre dans la durée, imperméable aux modes et aux engouements passagers.

Edmond de Rothschild Asset Management (gestion actions, obligations convertibles et allocation d'actifs) affiche des encours en croissance à près de 14 milliards d'euros, avec une collecte nette de 900 millions d'euros, et un fort développement à l'international.

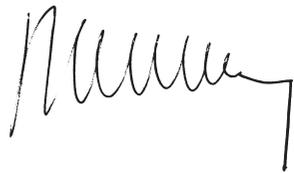
Edmond de Rothschild Investment Managers (gestionnaire d'actifs et concepteur de solutions de maîtrise des risques) totalise plus de 9 milliards d'euros d'encours sous gestion, avec une collecte nette de 600 millions d'euros (hors monétaire), et retrouve la dynamique qui avait souffert de la crise des produits de taux et des hedge funds.

Quant au pôle de private equity, il est structuré autour de quatre filiales : Edmond de Rothschild Investment Partners (capital-développement), Edmond de Rothschild Capital Partners (LBO de croissance), Edmond de Rothschild Private

Equity Select LLP (fonds de fonds de LBO), Edmond de Rothschild Private Equity China Management Sarl (capital-développement en Chine).

Il gère au total environ 2 milliards d'euros, et a dans l'ensemble très honorablement traversé la tourmente.

Ainsi, toutes les activités du groupe bancaire en France et à l'étranger épousent dignement la reprise de l'économie mondiale et des marchés. Si la planète n'est frappée d'aucun des grands risques qui pourraient la menacer, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild poursuivra sa mission, au sein et en synergie avec l'ensemble du Groupe présidé par le Baron et la Baronne Benjamin de Rothschild, de construire une implantation et une image fortes au plan mondial, et en priorité dans le monde émergent.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Cicurel', with a stylized, elongated 'M' and a vertical line at the end.

Michel Cicurel

Raphaël
Raffaello Sanzio, dit
(Urbino, 1483 – Rome, 1520)

Portrait de jeune homme,
vers 1502-1504

Rapport annuel 2010

- 12 La force du long terme
- 15 Deux pôles de développement stratégiques
- 16 Chiffres clés
- 18 Gouvernance

- 24 Deux grands pôles d'activité en ordre de croissance

- 26 La Compagnie Financière Edmond de Rothschild poursuit ses investissements et déploie son offre en France et à l'international (Rapport d'activité du Directoire)

- 34 Ressources humaines, une vision de long terme

- 36 Contrôle et maîtrise des risques

- 38 Rebond des résultats grâce au maintien de l'effort d'investissement mené par la Banque

- 40 Rapport de gestion

- 52 Renseignements concernant les filiales et participations

- 54 Organigramme des participations consolidées

- 56 Informations complémentaires

- 58 Observations du Conseil de surveillance

- 59 Rapports des Commissaires aux Comptes

- 68 Résolutions

- 70 Rapport financier



Raphaël – Raffaello Sanzio, dit
(Urbino, 1483 – Rome, 1520)

Portrait de jeune homme, vers 1502-1504
Pierre noire, 28,8 x 20,4 cm
Collection Edmond de Rothschild

Profil

DEUX PÔLES DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUES

C'est la spécialisation de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild dans ses métiers de prédilection, banque privée et gestion d'actifs, qui génère sa forte croissance depuis plus de 10 ans. Elle lui permet de poursuivre le renforcement de son offre et son déploiement en France et à l'international, où la puissance du nom Rothschild associée à l'expertise et la fidélité de ses équipes représentent des atouts de premier plan.

BANQUE PRIVÉE

- Gestion de patrimoine
- Ingénierie patrimoniale
- Conseil en fusions-acquisitions dédié aux PME familiales
- Family office
- Assurance-vie
- Conseil en philanthropie

La croissance du pôle de banque privée s'appuie sur le déploiement à Paris et en régions d'une organisation de proximité, de services haut de gamme et de savoir-faire lui permettant d'offrir à ses clients (principalement chefs d'entreprise, cadres dirigeants, familles fortunées) une réponse complète à l'ensemble de leurs préoccupations. L'ouverture de bureaux dans de grandes agglomérations de l'Hexagone est l'un des piliers de la stratégie de croissance de ce pôle, qui se déploie également avec succès en Israël et en Italie.

GESTION D'ACTIFS

- Actions
- Allocation d'actifs
- Obligations convertibles
- Taux et crédit
- Multigestions alternative et diversifiée
- Structuration d'actifs et gestion structurée
- Performance absolue et allocation d'actifs quantitative
- Gestion alternative directe
- Private equity

La gestion d'actifs est un pôle de forte croissance grâce à son rayonnement auprès d'une large clientèle et ses développements à l'international. La Banque a fait le choix de couvrir l'ensemble des grandes classes d'actifs afin d'offrir des solutions adaptées à chaque type de configuration de marchés et capter leur croissance. Le modèle de distribution privilégie un lien direct avec les institutions financières, la relation « business to business » avec les canaux de distribution grand public et enfin la mise en place de partenariats.

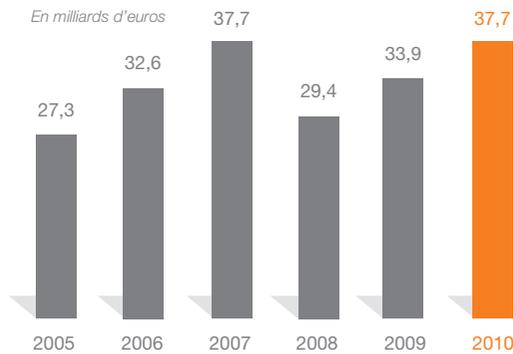
A ces deux pôles de développement stratégiques s'ajoute une activité de conseil en fusions et acquisitions menée pour le compte de plus grandes entreprises.

CHIFFRES CLÉS

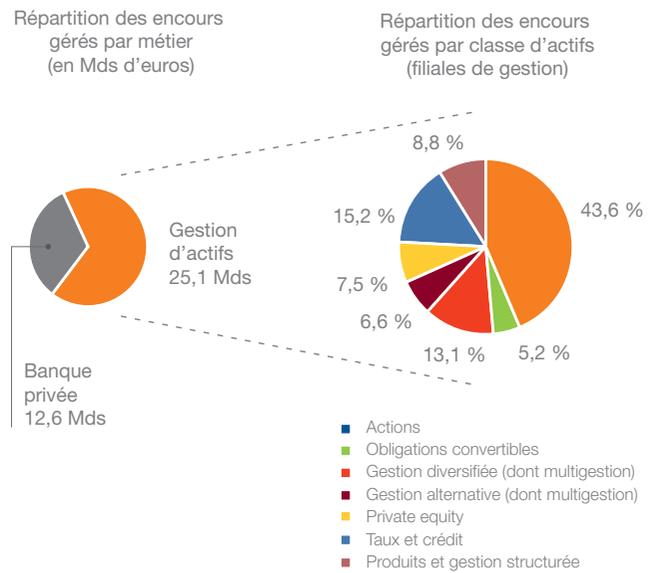
(au 31 décembre 2010)

Total des encours gérés

Un rebond confirmé



Répartition des encours gérés par métier et par classe d'actifs (filiales de gestion d'actifs)



Implantations

France

Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Strasbourg, Toulouse et Lille

International

Europe : Belgique, Espagne, Italie, Royaume-Uni, Allemagne
 Amérique latine : Chili
 Asie : Chine
 Moyen-Orient : Israël

Actionnariat au 31 décembre 2010

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild est détenue à 87,05 % par Compagnie Financière Saint-Honoré, holding française du Baron Benjamin de Rothschild. La Caisse de dépôt et placement du Québec est également actionnaire de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild à hauteur de 10,42 %, le solde étant détenu par les équipes de la Banque.

PRINCIPALES DONNÉES CONSOLIDÉES (en millions d'euros)

Chiffres du Bilan	2008	2009	2010
Total de bilan	4.077	2.427	2.501
Capitaux propres (<i>part du Groupe</i>) *	286	310	313
Crédits distribués	209	389	443
Dépôts clientèle	2.237	1.014	1.086

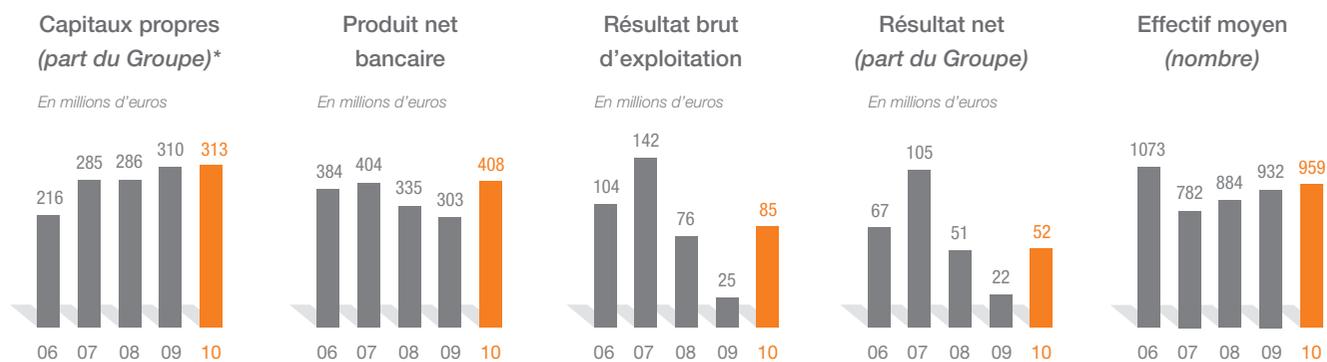
La solidité de la situation financière du Groupe se reflète dans le niveau de son ratio Tier One qui s'élève à 12,1 % à fin 2010, dont 10,8 % au titre du Core Tier One**.

Chiffres du Compte de résultat	2008	2009	2010
Produit net bancaire	335	303	408
Résultat brut d'exploitation	76	25	85
Résultat net	58	28	58
<i>dont part du Groupe</i>	51	22	52

Effectif moyen (nombre)	884	932	959
-------------------------	-----	-----	-----

* Hors résultat de l'exercice.

** Ces ratios sont calculés, conformément à la réglementation prudentielle, sur la base des fonds propres consolidés de CFSH, maison mère de la Banque.



* Hors résultat de l'exercice.

GOUVERNANCE

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est une société anonyme à Conseil de surveillance et Directoire. Cette forme duale d'organisation des organes de direction répond aux principes du gouvernement d'entreprise du groupe de la Banque : les fonctions de direction exécutive sont ainsi clairement scindées des missions de supervision.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président

Benjamin de Rothschild

Vice-Président

René de La Serre

Membres

Ariane de Rothschild

Véronique Morali

John Alexander

Carlo de Benedetti

Jean Dumoulin

Claude Janssen (jusqu'au 30.09.2010)

Claude Messulam

Daniel Trèves

Censeur

François Boudreault

Vice-Président d'Honneur

Victor Sasson

Secrétaire

Alain Benhamou

DIRECTOIRE

Président

Michel Cicurel

Directeur Général

Guy Grymberg

Directeur Général adjoint

Marc Samuel

Membres

Patrice Dordet (Directeur de la Direction de la Clientèle Privée)

Marc Lévy (Secrétaire Général)

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires titulaires

Cabinet Didier Kling & Associés

PricewaterhouseCoopers Audit

Commissaires suppléants

Marie-Paule Degeilh

Yves Nicolas

ACTIVITÉS ET DIRIGEANTS DE LA COMPAGNIE FINANCIÈRE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE ET SES FILIALES

Banque privée	Direction de la Clientèle Privée et de la Gestion de Patrimoine	Patrice Dordet
Gestion actions, obligations convertibles, allocation globale et expertise ISR	Edmond de Rothschild Asset Management	Philippe Couvrecelle
Gestions taux et crédit, performance absolue et allocation d'actifs quantitative multigestion, gestion alternative directe, structuration d'actifs et gestion structurée	Edmond de Rothschild Investment Managers⁽¹⁾	Guillaume Poli
Private equity	Edmond de Rothschild Private Equity Partners⁽²⁾	Jean-Hervé Lorenzi
Fusions-acquisitions	Edmond de Rothschild Corporate Finance	Laurence Danon

(1) Edmond de Rothschild Investment Managers est la marque commerciale de l'ensemble constitué par EdRIM Solutions, entreprise d'investissement en charge notamment de l'activité de structuration et de la commercialisation de la gamme commune, et sa filiale de gestion d'actifs, EdRIM Gestion.

(2) Holding regroupant Edmond de Rothschild Investment Partners (dirigé par Pierre-Michel Passy), Edmond de Rothschild Capital Partners (dirigé par Eric de Montgolfier et Erick Fouque), Edmond de Rothschild Private Equity Select LLP (dirigé par David Seligman) et Edmond de Rothschild Private Equity China Management Sarl (dirigé par Laurent Dorpe).

L'ACTION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
APPUYÉE PAR DES COMITÉS PERMANENTS

LE COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'audit est composé de personnalités choisies parmi les membres du Conseil de surveillance. Il se réunit au moins une fois par trimestre, sur convocation de son président. Il se fait communiquer tout élément nécessaire ou utile, et entend toute personne dont l'audition est nécessaire ou utile à sa mission.

Composé de René de La Serre (Président), Véronique Morali et Jean Dumoulin, le Comité d'audit a principalement pour missions de :

- s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et des comptes consolidés, vérifier la pertinence des règles comptables appliquées ;
- examiner, avant leur présentation au Conseil, les comptes sociaux et consolidés, ainsi que les budgets et prévisions ;
- contrôler la qualité et le respect des procédures de contrôle interne, apprécier les informations reçues de la direction, des comités internes à l'entreprise et des audits internes et externes ;

- examiner le plan d’audit annuel de l’Inspection générale avant son approbation par le Conseil ;
- s’assurer du respect des dispositions légales et réglementaires applicables ;
- examiner de manière globale et synthétique le dispositif de contrôle des risques.

Le Comité d’audit s’est réuni avant la tenue de chaque Conseil de surveillance. Il a établi un programme de travail, les sessions de mars et septembre étant plus particulièrement consacrées à l’examen des comptes et à l’audition des Commissaires aux Comptes, les deux autres sessions concernant respectivement l’examen des risques et des travaux de l’audit et du contrôle interne. Le Comité d’audit rend compte de ses travaux, avis et recommandations au Conseil de surveillance.

LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des rémunérations est composé de membres choisis parmi les membres du Conseil de surveillance. Il se réunit au moins une fois par an, sur convocation de son président, ou du secrétaire du Conseil à la demande du président du Conseil.

Composé de Benjamin de Rothschild (Président), Claude Messulam et Claude Janssen (jusqu’au 30.09.2010), le Comité des rémunérations a principalement pour missions de :

- faire au Conseil toutes propositions concernant la rémunération, dans toutes ses composantes, de tout membre du Conseil et du Directoire de la Société ;
- faire au Conseil des commentaires sur la politique de rémunération de la Société et toutes recommandations sur l’ensemble des systèmes de rémunération et d’intéressement du personnel, par tout moyen, y compris les émissions réservées de valeurs mobilières donnant accès au capital et l’octroi d’options de souscription ou d’achat d’actions.

Le Comité des rémunérations a notamment procédé à l’examen de la politique de rémunération de la Banque, ensuite soumise au Conseil de surveillance, et aux mesures adoptées dans ce cadre, conformément à la réglementation en la matière.

MANDATS

Il est proposé à l’Assemblée des Actionnaires de renouveler les mandats de membre du Conseil de surveillance de Madame Ariane de Rothschild et Messieurs Benjamin de Rothschild, Carlo de Benedetti et René de La Serre qui viennent à expiration, et de nommer un nouveau membre en la personne de Monsieur Maurice Levy.

Par ailleurs, la liste de l’ensemble des mandats et fonctions exercées dans d’autres sociétés par chacun des membres du Conseil de surveillance et du Directoire de la Banque est reprise ci-dessous.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Benjamin de Rothschild

- Président de :
 - Edmond de Rothschild Holding S.A. (Suisse),
 - Holding Benjamin et Edmond de Rothschild, Pregny S.A. (Suisse),
 - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse),
 - Banca Privata Edmond de Rothschild Lugano S.A. (Suisse),
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg),
 - La Compagnie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse),
 - The Caesarea Edmond Benjamin de Rothschild Development Corporation Ltd (Israël),
 - The Edmond de Rothschild Foundation (USA)
- Administrateur de :
 - Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco (Monaco),
 - La Compagnie Fermière Benjamin et Edmond de Rothschild S.A. (Paris),
 - La Compagnie Vinicole Baron Edmond de Rothschild S.A. (Paris),
 - Rothschild Continuation Holdings A.G. (Suisse),
 - La Compagnie Générale Immobilière de France (Cogifrance),
 - EBR Ventures
- Président du Conseil de surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré
- Vice-Président du Conseil de surveillance de la Société Française des Hôtels de Montagne (S.F.H.M.)
- Membre du Conseil de surveillance des Domaines Barons de Rothschild (Lafite)

René de La Serre

- Administrateur de :
 - Edmond de Rothschild Holding S.A. (Suisse),
 - Aluthéa S.A.S.
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré
- Censeur de Fimalac S.A.

Ariane de Rothschild

- Présidente de BeCitizen S.A.S. (Paris)
- Administrateur de :
 - Edmond de Rothschild Holding S.A. (Suisse),
 - Holding Benjamin et Edmond de Rothschild Pregny, S.A. (Suisse),
 - Baron et Baronne Associés (holding de la S.C.B.A., Société Champenoise des Barons Associés),
 - Banque Privée Edmond de Rothschild SA, Genève,
- Membre du Conseil de surveillance de :
 - Compagnie Financière Saint-Honoré,
 - Siaci,
 - Newstone Courtage

John Alexander

- Administrateur de :
 - Edmond de Rothschild Limited (Royaume-Uni),
 - LCF Edmond de Rothschild Securities Limited (Royaume-Uni),
 - LCF Edmond de Rothschild Asset Management Limited (Royaume-Uni),
 - LCF Edmond de Rothschild Fund Management Limited (Royaume-Uni),
 - The Bristol Port Company (Trustees) Limited (Royaume-Uni),
 - First Corporate Shipping Limited (Royaume-Uni),
 - Thatchcastle Limited (Royaume-Uni),
 - CA Sperati (The Special Agency) Plc (Royaume-Uni),
 - CPRE Oxfordshire Buildings Preservation Trust Limited (Royaume-Uni),
 - Sterling Insurance Group Limited (Royaume-Uni),
 - The Great Haseley Windmill Trust (Royaume-Uni),
 - Edmond de Rothschild Holding S.A. (Suisse),
 - La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque (France),
 - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse),
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg),
 - Fedex Corporation S.A. (République de Panama),

- LCF Edmond de Rothschild (C.I.) Limited (Guernesey),
- LCF Edmond de Rothschild Holdings (C.I.) Limited (Guernesey),
- Edmond de Rothschild International Funds Ltd. (Bermudes),
- Leveraged Capital Holdings NV (Curaçao),
- Trading Capital Holdings NV (Curaçao),
- European Capital Holdings S.A. (Luxembourg),
- Asian Capital Holdings Fund (Luxembourg),
- Pacific Alliance Asia Opportunity Fund Limited (Iles Caïmans)
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré

Carlo de Benedetti

- Président de :
 - Gruppo Editoriale L'Espresso S.p.A.,
 - Fondazione Rodolfo Debenedetti S.p.A.
- Président d'Honneur de :
 - CIR S.p.A.,
 - COFIDE S.p.A.,
 - SOGEFI S.p.A.

Jean Dumoulin

- Censeur de Edmond de Rothschild Asset Management

Claude Janssen

- Président du Conseil International de l'INSEAD
- Administrateur de :
 - Cie Lebon (jusqu'au 31 mai 2010),
 - Russell Reynolds Associates (USA),
 - « Arts Décoratifs », Association pour le Rayonnement de l'Opéra National de Paris (A.R.O.P.),
 - Permal Asset Management (USA)
- Censeur de Cie Lebon (depuis le 01 juin 2010)

Claude Messulam

- Directeur Général et Président du Comité Exécutif de Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse)
- Président du Conseil d'administration de :
 - Edmond de Rothschild Informatique S.A. (Suisse),
 - Edmond de Rothschild Prifund (Luxembourg)
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Ltd (Bahamas)
- Vice-Président du Conseil d'administration de :
 - Holding Benjamin et Edmond de Rothschild, Pregny S.A. (Suisse),
 - La Compagnie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse)

- Administrateur de :
 - Administration & Gestion S.A. (Suisse),
 - Banca Privata Edmond de Rothschild Lugano S.A. (Suisse),
 - Rothschild Bank A.G. (Suisse),
 - Rothschild Holding A.G. (Suisse),
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg),
 - Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco (Monaco),
 - Edmond de Rothschild Limited (Royaume-Uni),
 - Edmond de Rothschild International Funds Ltd (Bermudes)
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré

Véronique Morali

- Présidente de :
 - Femmes Associées SAS,
 - Fimalac Développement (Luxembourg),
 - TerraFemina
- Administrateur et Vice-chairman de :
 - Fitch Group, Inc. (Etats-Unis)
- Administrateur de :
 - Coca-Cola Enterprises Inc.,
 - Fimalac, Fitch, Inc. (Etats-Unis),
- Membre du Conseil de surveillance de :
 - Compagnie Financière Saint-Honoré,
 - Publicis Groupe
- Membre de Conseil d'établissements ou d'associations d'intérêt général :
 - Présidente fondatrice de l'Association Force Femmes
 - Membre de la Fondation d'entreprise Elle
 - Membre de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes
- Gérante de :
 - Fimalac Tech Info,
 - Fimalac Services Financiers

Daniel Trèves

- Directeur Général de La Compagnie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse)
- Administrateur de :
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe S.A. (Luxembourg),
 - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse),
 - Prifund Conseil S.A. (Luxembourg),
 - Treasury Investments (C.I.) Limited (Channel Islands),
 - Priquam Advisory Limited (Cayman Islands),
 - Associated Investors (British Virgin Islands),
 - BeCitizen S.A.S. (Paris),
 - Rolex Holding (Genève),
 - Rolex S.A. (Genève)

DIRECTOIRE

Michel Cicurel

- Président du Directoire de Compagnie Financière Saint-Honoré
- Président du Conseil d'administration de :
 - Edmond de Rothschild S.G.R. SpA (Italie),
 - Edmond de Rothschild S.I.M. SpA (Italie),
 - ERS
- Administrateur de :
 - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse),
 - Edmond de Rothschild Limited (Royaume-Uni),
 - Bouygues Telecom,
 - COE-Rexecode (Association – Loi 1901),
 - Société Générale
- Vice-Président du Conseil de surveillance de :
 - Edmond de Rothschild Private Equity Partners,
 - Edmond de Rothschild Corporate Finance (depuis le 1^{er} avril 2010)
- Membre du Conseil de surveillance de :
 - SIACI Saint-Honoré,
 - Newstone Courtage,
 - Publicis Groupe
- Censeur de : Paris-Orléans
- Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque aux Conseils de :
 - Edmond de Rothschild Asset Management,
 - EdRIM Solutions
- Représentant permanent de Compagnie Financière Saint-Honoré au Conseil de Cogifrance

Guy Grymberg

- Président du Conseil de surveillance de EdRIM Solutions
- Vice-Président du Conseil de surveillance de Newstone Courtage, de SIACI Saint-Honoré
- Membre du Conseil de surveillance de :
 - Compagnie Financière Saint-Honoré,
 - Edmond de Rothschild Asset Management,
 - Edmond de Rothschild Corporate Finance,
 - Edmond de Rothschild Private Equity Partners,
 - Société Française des Hôtels de Montagne (S.F.H.M.),
- Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque aux Conseils de :
 - Financière Boréale,
 - G.I.E. Saint-Honoré

- Administrateur de :
 - ERS,
 - Financière Eurafrrique,
 - Groupement Immobilière et Financière (G.I.F.),
 - Edmond de Rothschild Investment Services Ltd (Israël),
 - Edmond de Rothschild S.G.R. SpA,
 - Edmond de Rothschild S.I.M. SpA

Marc Samuel

- Président de :
 - Financière Boréale,
 - Edmond de Rothschild Asia Limited (Hong Kong)
- Administrateur de Edmond de Rothschild Private Equity China Management Sarl
- Vice-Président du Conseil de surveillance de :
 - EdRIM Solutions,
 - Edmond de Rothschild Asset Management

Patrice Dordet

- Président du Conseil d'administration de Sélection Opportunités
- Président du Conseil de surveillance de Assurances Saint-Honoré Patrimoine
- Membre du Conseil de surveillance de :
 - Edmond de Rothschild Asset Management,
 - EdRIM Solutions,
 - Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales

Marc Lévy

- Administrateur de :
 - Edmond de Rothschild Investment Services Ltd,
 - Edmond de Rothschild S.G.R. SpA,
 - Edmond de Rothschild Private Equity China Management Sarl,
 - Edmond de Rothschild Asia Ltd Sarl
- Vice-Président du Conseil de surveillance de EdRIM Gestion
- Membre du Conseil de surveillance de :
 - EdRIM Solutions,
 - Edmond de Rothschild Asset Management
- Représentant permanent de :
 - La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au Conseil de Assurances Saint-Honoré Patrimoine,
 - GIE Edmond de Rothschild Investors Assistance,
 - Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales
- Liquidateur de S.H. Finances

École d'Altichiero
Fin XIV^e siècle

*Cour intérieure d'un palais gothique
avec un faucon attaquant
un canard et un paon*

Deux grands pôles d'activité en ordre de croissance

- 26 La Compagnie Financière Edmond de Rothschild poursuit ses investissements et déploie son offre en France et à l'international (Rapport d'activité du Directoire)
- 34 Ressources humaines, une vision de long terme
- 36 Contrôle et maîtrise des risques



École d'Altichiero
Fin XIV^e siècle

Cour intérieure d'un palais gothique
avec un faucon attaquant un canard et un paon
Encre colorée sur parchemin, 30,3 x 21,5 cm
Collection Edmond de Rothschild

2010, LA BANQUE POURSUIT SES INVESTISSEMENTS ET DÉPLOIE SON OFFRE EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

Rapport d'activité du Directoire

Dans une période de croissance économique irrégulière, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild a consolidé en 2010 ses positions dans ses deux grands métiers que sont la banque privée et la gestion d'actifs.

Forte de la solidité de son modèle de croissance, la Banque a poursuivi ses investissements pour se rapprocher de ses clients privés en France et déployer sa gestion collective dans de nouveaux pays, notamment en Europe et en Asie, en renforçant son offre de solutions d'investissement et de services.

Cette stratégie de croissance, dont le fondement repose sur la fidélité renouvelée des équipes et des clients, lui a permis d'enregistrer une hausse de plus de 11 % de ses encours à 37,7 milliards d'euros.

Elle a par ailleurs accompagné le déploiement de la nouvelle identité visuelle de sa maison mère : logo modernisé et nouvelle appellation rendant hommage au fondateur du Groupe, Edmond de Rothschild, qui porte désormais son nom.

Bénéficiant d'un actionnariat stable et de long terme, la Banque a pu maintenir au cours des deux années précédentes son effort d'investissement. Evitant par ailleurs tout risque de bilan, elle a ainsi été pleinement en mesure de profiter du rebond de 2010 : son résultat net consolidé s'établit à 52,3 millions d'euros contre 22,1 millions d'euros en 2009.

PROMOUVOIR UNE FINANCE DURABLE, UN ENGAGEMENT EN LIEN AVEC L'HISTOIRE DU GROUPE

Sous l'impulsion de Benjamin et Ariane de Rothschild, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild a amorcé en 2009 une réflexion approfondie sur sa politique en matière de développement durable. Sens des responsabilités à long terme, éthique, travail sont les grands principes issus de la devise de la famille Rothschild, rendus concrets chaque jour au sein du Groupe Edmond de Rothschild.

En 2010, le Groupe Edmond de Rothschild a choisi de réaffirmer ces principes à travers la définition d'une charte qui repose sur sa culture du long terme, la conscience de sa responsabilité sociale d'entreprise et la poursuite d'une stratégie de croissance économique pérenne. Cette charte fera l'objet d'une communication en interne courant 2011. Pour traduire cet engagement, la Banque a renforcé son organisation : la fonction de Directeur du développement durable a été créée en 2010, rattaché au Directoire, dont la principale mission est de structurer cette démarche à travers l'élaboration d'un plan d'actions et l'orientation et la coordination des initiatives de la Banque et de ses filiales.

Dans un premier temps, un bilan carbone (méthodologie de calcul Bilan Carbone™ de l'ADEME) couvrant l'impact environnemental lié au fonctionnement des bâtiments et aux déplacements professionnels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild et de ses filiales a été réalisé en juin 2010. Un plan d'actions environnementales a été proposé afin de réduire l'impact direct des activités du Groupe.

Banque privée

Un pôle clé de développement

Principales performances en 2010

- **Poursuite de la progression**, largement portée par le déploiement en régions ;
- **Croissance des encours sous gestion** : +12 % à 12,6 milliards d'euros ;
- **Collecte nette** : supérieure à 750 millions d'euros.

ACTIVITÉS DE BANQUE PRIVÉE EN FRANCE

Le pôle Banque Privée en France a poursuivi activement sa croissance en 2010, avec une progression de 11 % de ses actifs gérés ou conseillés à plus de 11 milliards d'euros et une collecte nette de près de 600 millions d'euros.

Gestion de long terme, déploiement d'une offre très complète de services (ingénierie patrimoniale, conseil en fusions-acquisitions, philanthropie, assurance-vie), maillage régional étroit dans sept grandes villes de province et synergie avec les équipes de gestion d'actifs de la Banque sont les fondements de la réussite de son modèle de développement. Le savoir-faire de ses équipes fait de la Banque un acteur majeur en France reconnu pour l'excellence de ses prestations, comme en témoigne sa place de leader obtenue dans le classement publié par le guide « Gestion de patrimoine & Gestion fiscale de l'entreprise » édité en 2010 par Décideurs.

Renforcement du dispositif régional avec l'ouverture de Lille

Avec l'ouverture d'un bureau à Lille, la Banque a complété en 2010 son dispositif en France, renforçant ainsi sa proximité avec les entrepreneurs en régions. A ce stade, 45 collaborateurs vont développer les services de la Banque en régions, auxquels s'ajoutent les spécialistes de l'ingénierie financière et des banquiers d'affaires dédiés aux PME patrimoniales.

Consolidation de l'offre de conseil aux PME patrimoniales

Proche des entrepreneurs, la Banque a également consolidé son offre de services de conseil aux PME patrimoniales et familiales au sein d'une structure dédiée : Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales. Ses domaines d'intervention incluent le conseil en fusions-acquisitions, le renforcement des fonds propres et la cession/transmission d'entreprises. Les équipes de la structure ont pour vocation d'accompagner au niveau national les entreprises patrimoniales et familiales. Ces deux dernières années, les équipes ont conduit 29 opérations de cessions ou de levées de fonds.

La Banque a poursuivi activement son partenariat avec le Prix de l'Entrepreneur, organisé par Ernst & Young et le magazine *L'Entreprise* dans sept grandes régions françaises et à Paris.

ACTIVITÉS DE BANQUE PRIVÉE A L'INTERNATIONAL

En Italie, la Banque a décidé de renforcer sa présence sur le secteur de la banque privée. Elle a obtenu de la Banque de France et de la Banca d'Italia l'autorisation d'ouvrir une succursale bancaire à Milan, à compter du 1^{er} novembre, qui lui permet d'étoffer son offre en matière de gestion de patrimoine en proposant à sa clientèle une palette de services encore plus vaste. L'année a été marquée par une forte croissance de l'activité avec une collecte nette de 250 millions d'euros ; les encours gérés sous mandat ont enregistré une hausse de plus de 67 %, alors que les encours globaux ont progressé de 47 %.

En Israël, Edmond de Rothschild Investment Services Ltd a poursuivi le développement de l'activité de banque privée qui a enregistré en 2010 une croissance de ses encours ; les encours gérés sous mandat ont notamment crû de plus de 45 %, les encours globaux ont eux progressé de 5 %.

Gestion d'actifs

Développement à l'international et consolidation des gammes autour de thématiques phares

Principales performances en 2010

- **Augmentation des actifs gérés** : près de 11 % à 25,1 milliards d'euros.
- **Edmond de Rothschild Asset Management** :
 - Progression des actifs sous gestion : + 16 %, à 14 milliards d'euros ;
 - Collecte nette : plus de 900 millions d'euros (dont près de 65 % réalisée auprès de la clientèle institutionnelle) ;
 - Forte croissance de l'activité de gestion d'actifs à l'international : plus des deux tiers de la collecte y sont réalisés. Déploiement de l'activité en Allemagne et Espagne.
- **Edmond de Rothschild Investment Managers** :
 - Progression des actifs sous gestion de 5 % à 9,1 milliards d'euros d'encours, avec une collecte nette de près de 600 millions d'euros (hors monétaire) ;
 - Forte progression de la gestion taux et crédit, + 45 %, et percée de la gestion en performance absolue ;
 - Une gamme étoffée, permettant de générer des rendements attractifs sous la contrainte d'un risque encadré ;
 - Collecte nette : 600 millions d'euros (hors monétaire).
- **Private equity** :
 - Forte activité d'investissements en 2010.

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

(gestions actions, obligations convertibles et allocation d'actifs)

Des encours en croissance régulière

Edmond de Rothschild Asset Management a vu ses actifs sous gestion croître de 16 %, avec une collecte nette de 900 millions d'euros, particulièrement centrée sur les fonds actions et avec une réelle percée de la gestion flexible, à travers entre autres fonds Europe Flexible. Sur le plan commercial, la société a poursuivi sa stratégie de gain de parts de marché, notamment à destination de sa clientèle institutionnelle auprès de qui elle a réalisé près de 65 % de sa collecte en 2010.

Plusieurs fonds phares à 1 milliard d'euros d'encours

Ce sont six fonds de la gamme qui totalisent chacun à fin décembre près de 1 milliard d'euros d'encours et au-delà. Le positionnement de gérant « long only » de Edmond de Rothschild Asset Management et les qualités de « stock pickers » de ses équipes de gestion ont été à nouveau reconnus cette année puisque ce sont désormais quatre gérants qui sont notés de A à AAA par Citywire. La société s'est

également vu décerner le prix du Growth Management Excellence Award 2010, pour sa faculté à surmonter les moments les plus difficiles de la crise (période du 01/08/2009 au 31/07/2010).

Consolidation de l'offre ISR

Edmond de Rothschild Asset Management a poursuivi le déploiement de sa politique d'engagement ISR. La société a ainsi atteint la première place du marché français des fonds ouverts ISR actions¹ (dernier indicateur trimestriel de Novethic², publié en novembre 2010).

Fort développement à l'international

A l'international, Edmond de Rothschild Asset Management commercialise désormais une gamme de 26 fonds enregistrés dans

¹ Source : Novethic-Morningstar, chiffres arrêtés au 30 septembre 2010.

² Créée en 2001, Novethic, filiale de la Caisse des Dépôts, est à la fois un média sur le développement durable et un centre de recherche sur l'Investissement Socialement Responsable (ISR) et la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). A ce titre, Novethic met à la disposition du public un site Internet, des publications professionnelles et des études. Par ailleurs, elle a lancé un label ISR en 2009 et organise des conférences à l'occasion de la sortie de ses études.

15 pays. Ce dispositif lui a permis en 2010 de réaliser plus des deux tiers de sa collecte à l'international. Déjà implantée au Chili (où Edmond de Rothschild Asset Management confirme avec succès ses positions), à Hong Kong, au Benelux, la société s'est déployée en Allemagne et en Espagne en 2010, pays dans lesquels elle a ouvert début 2011 deux succursales. L'ensemble de la gestion actions Asie hors Japon a été regroupée à Hong Kong, où Edmond de Rothschild Asset Management dispose maintenant d'une équipe complète. Parallèlement et afin de répondre aux meilleurs standards internationaux, la société a déployé un nouveau système d'information gérant capable de traiter toutes les données nécessaires à la directive UCITS IV et de répondre aux nouvelles attentes institutionnelles liées aux évolutions réglementaires (Solvency II...).

EDMOND DE ROTHSCHILD INVESTMENT MANAGERS

(gestionnaire d'actifs et concepteur de solutions dont l'objectif est de diversifier et limiter les risques d'un portefeuille d'investissement tout en autorisant sa performance)

Plus de 9 milliards d'euros d'encours sous gestion, avec une collecte nette de 600 millions d'euros (hors monétaire)

La complémentarité des différentes activités de gestion proposées a permis à Edmond de Rothschild Investment Managers de s'inscrire en 2010 dans une dynamique positive. La gestion taux et crédit (hors monétaire) affiche la plus forte progression : les fonds crédit et en particulier ceux spécialisés sur le haut rendement sont à l'origine de ce progrès. La gestion en performance absolue (gamme Quadrim) contribue également de façon significative à ce résultat ; ses encours ont plus que doublé pour atteindre 600 millions d'euros.

Consolidation autour d'une gamme complète et cohérente

Edmond de Rothschild Investment Managers a adopté une démarche active, ajustant son offre à l'environnement post-crise (aversion au risque, demande d'allocation et de gestion active, de produits dédiés). La gamme de multigestion diversifiée, qui fête ses 10 ans, a introduit davantage de flexibilité dans sa gestion. Les marges de manœuvre des 3 fonds d'allocation ont notamment été élargies. Leader de la multigestion alternative en France, Edmond de Rothschild Investment Managers a déployé son offre en lançant un fonds UCITS III répondant ainsi aux nouvelles exigences des investisseurs. 2010 a également permis de proposer de nouveaux produits combinant plusieurs de ses expertises, dont un fonds émergent, Multiflex Emerging, qui associe les atouts de la multigestion à ceux de la gestion structurée. La société

dispose aujourd'hui d'une gamme étoffée permettant de générer des rendements attractifs sous la contrainte d'un risque encadré.

Développement commercial soutenu

Les équipes commerciales ont été renforcées pour accompagner les projets de développement, avec notamment la constitution d'une équipe dédiée aux partenaires distributeurs. Parallèlement, Edmond de Rothschild Investment Managers a poursuivi en 2010 son action auprès des institutionnels et des corporate à qui la société propose des solutions sur mesure répondant à leur contraintes d'investissement. Ce positionnement fondé sur le conseil et le service lui a valu une reconnaissance forte, notamment relayée par le Baromètre de la gestion déléguée 2011 qui place l'équipe dans le peloton de tête de l'appréciation des gérants d'actifs par leurs clients institutionnels¹. Les actifs à l'international ont fortement progressé (+ 95 % pour atteindre 800 millions d'euros), principalement en Espagne, Belgique, Italie et Suisse. Les activités sont portées par les performances convaincantes des gestions de performance absolue et obligataire.

PRIVATE EQUITY

Ce pôle, principalement structuré autour d'une société holding commune, Edmond de Rothschild Private Equity Partners, et de quatre principales filiales dédiées², gère près de 1,9 milliard d'euros. Ces filiales interviennent aux côtés des entrepreneurs pour financer leur croissance et pérenniser leurs entreprises. Elles les accompagnent généralement avec un horizon de détention pouvant se situer entre 4 et 6 ans.

Edmond de Rothschild Investment Partners intervient, pour le compte des fonds gérés, à travers des prises de participation minoritaire dans des entreprises non cotées européennes. A fin 2010, elle gère plus de 810 millions d'euros, au travers de trois lignes d'activités : le capital-développement, les sciences de la vie et les investissements innovants (FCPI). Sur l'ensemble de l'exercice, les fonds gérés par cette filiale ont retourné aux porteurs de parts des divers véhicules sous gestion plus de 100 millions d'euros.

L'année a été marquée par une forte activité d'investissement (110 millions d'euros, dont un premier investissement réalisé en Italie) avec des montants unitaires investis compris entre 2 et

¹ Réalisé par Image et Finance.

² Edmond de Rothschild Investment Partners (capital-développement), Edmond de Rothschild Capital Partners (LBO de croissance), Edmond de Rothschild Private Equity Select LLP (fonds de fonds de LBO), Edmond de Rothschild Private Equity China Management Sarl (capital-développement en Chine).

17 millions d'euros et quelques sorties emblématiques dans ses trois domaines d'activités ; les industriels ont été notamment très présents à l'achat dans les sciences de la vie, les fonds de LBO étant de leur côté à nouveau assez actifs comme contrepartie de cession de participations dans le domaine du capital-développement.

Parmi les opérations menées au cours de l'année, on peut citer les cessions de Novoxel (développement d'antibiotiques) à Astra Zeneca dans une transaction qui valorisait la société à plus de 500 millions de dollars ou celle d'Aurenis (édition de fascicules) à LFPI / Barclays ainsi que les investissements dans Poxel (spin off de Merck spécialisé dans le traitement du diabète) et Geotec (spécialisé dans l'étude des sols et fondations).

Edmond de Rothschild Investment Partners a par ailleurs levé 42 millions d'euros pour lesancements de nouveaux FCPI et FIP de la gamme Partenariat.

La société a décidé d'ouvrir un bureau à Lyon début 2011, augmentant sa présence sur le capital-développement de proximité, la région Rhône-Alpes représentant le bassin économique le plus dynamique en France après Paris. Edmond de Rothschild Investment Partners va y déployer son expertise du capital-développement dans une logique de proximité, tout en bénéficiant du support et de l'antériorité des équipes basées à Paris.

Edmond de Rothschild Capital Partners prend, pour le compte des fonds gérés, des participations majoritaires au capital d'entreprises françaises de taille moyenne, qu'il s'attache à développer en déployant des stratégies de croissance organique et externe volontaristes. Il gère 530 millions d'euros, à travers trois fonds :

- « Edmond de Rothschild LBO Fund I » (fonds de 210 millions d'euros levé en 2004, investi fin 2010 à hauteur de 91 %). Ce fonds a investi dans dix participations, dont trois ont été cédées en 2007, générant un produit de cession de 108 millions d'euros et portant le taux de remboursement du fonds à 49 % ;
- « Edmond de Rothschild LBO Fund II » (fonds de 300 millions d'euros levé fin 2007, investi au 31 décembre 2010 à hauteur de 45 %, dans sept participations) ;
- « Edmond de Rothschild LBO Side Fund » (fonds de 19 millions d'euros levé en 2010, investi au 31 décembre 2010 à hauteur de 31 %, dans deux lignes).

La société a finalisé en 2010 la levée de son fonds de co-investissement, Edmond de Rothschild LBO Side Fund, destiné à financer des opérations de croissance externe réalisées par les participations du fonds Edmond de Rothschild LBO Fund.

Par ailleurs, Edmond de Rothschild Capital Partners a réalisé cinq opérations majeures en 2010 en prenant la majorité du capital de : OLM (à travers le Groupe Lavance), leader français et européen de l'équipement de lavage pour poids lourds, Hyper Embal et Valeuris, distributeur d'emballages alimentaires à destination de la GSA, Pénélope, leader français des métiers de l'accueil en entreprise, Béaba, spécialiste de la conception d'articles de puériculture et Merci Plus (à travers Viadom), société cotée spécialisée dans les services à la personne.

L'équipe de **Edmond de Rothschild Private Equity Select LLP**, située à Londres, gère trois fonds de fonds de private equity, dont un en cours de levée, investis dans des fonds de LBO mid-market nationaux ou régionaux en Europe :

- le fonds European Buy-Out Opportunities I, LP, lancé en 2004, d'un montant de 79 millions d'euros et totalement engagé depuis septembre 2007 ;
- le fonds European Buy-Out Opportunities II, LP, lancé en 2007, d'un montant de 79 millions d'euros et totalement engagé depuis juin 2009 ;
- le fonds European Secondary Opportunities I, LP, un fonds de fonds qui interviendra sur le marché secondaire, lancé en 2010 avec un montant cible de 50 millions d'euros.

AUTRES ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS À L'INTERNATIONAL

- En Israël, Edmond de Rothschild Investment Services Ltd assure la distribution des fonds du pôle de gestion d'actifs de la Banque, une part très significative de son activité, et gère des fonds locaux ainsi que des fonds de private equity. L'année 2010 a permis d'enregistrer une forte augmentation de l'activité déployée auprès des clients institutionnels. Avec le développement de ses activités commerciales et sa forte croissance, Edmond de Rothschild Investment Services Ltd a concentré ses efforts sur le renforcement de ses structures de contrôle et conformité.
- En Chine, la Banque a poursuivi le développement des activités de la société de gestion Zhonghai Fund Management Co., Ltd. située à Shanghai, dans laquelle elle détient une participation. Cette société, contrôlée majoritairement par le groupe pétrolier CNOOC (au travers de Zhonghai Trust, son bras financier), exerce ses activités pour le compte d'investisseurs institutionnels et privés en Chine.

Les encours sous gestion s'élevaient à fin décembre à près de 24 milliards de RMB (près de 2,8 milliards d'euros), au travers de neuf fonds diversifiés, actions et obligataires, dont 3 nouveaux fonds lancés en 2010.

La Banque a confirmé son accord de coopération stratégique avec le réseau de Bank of China, que cela soit en Chine ou à l'international.

Elle a poursuivi le déploiement de son activité de private equity menée par les équipes de Edmond de Rothschild Private Equity China à Hong Kong et Shanghai et centrée sur l'acquisition de participations minoritaires dans des sociétés chinoises en forte croissance.

Le closing des deux fonds dédiés (SICAR et FCPR) à cette activité a été réalisé à hauteur de 69 millions d'euros et deux premières opérations d'investissement ont été réalisées en 2010.

Par ailleurs, l'activité de gestion d'actions Asie hors Japon a été transférée au sein d'Edmond de Rothschild Asset Management Hong Kong qui gérait ainsi à fin décembre 2010 1,6 milliard d'euros, dont plus de 400 millions d'euros en actions chinoises domestiques des marchés de Shanghai et Shenzhen.

Au total, ce sont près de 4,5 milliards d'euros d'encours qui sont gérés sur la zone Grande Chine.

AUTRES ACTIVITÉS ET GESTION PROPRE

CONSEIL AUX ENTREPRISES

Les équipes de Edmond de Rothschild Corporate Finance, filiale dédiée aux activités de conseil en rapprochement d'entreprises, ont retrouvé, après un début d'année encore marqué par les années de crise, un niveau d'activité très significatif. L'année a notamment été marquée par un retour des opérations impliquant des sociétés familiales cotées. Les équipes ont déployé avec succès des expertises sectorielles qui leur ont permis de signer quelques opérations emblématiques (conseil des actionnaires historiques de Sandro, Maje et Claudie Pierlot dans leur alliance à LCapital et Florac dans le secteur mode/retail, conseil du Groupe Bonduelle pour le rachat de France Champignons dans l'industrie agroalimentaire ou encore du groupe italien Agrati dans le rachat, avec le soutien du FMEA, d'Acument France (équipementier automobile)...). Elles ont également participé à

des opérations de privatisations, marquant ainsi leur implication dans le mouvement de transfert au secteur privé de participations de l'Etat. Parallèlement, les efforts portés en 2009 sur l'expansion du réseau international ont permis de sensiblement accroître le nombre d'opérations finalisées ou en passe de l'être avec la Chine, l'Allemagne ou encore l'Italie. Edmond de Rothschild Corporate Finance a ainsi abordé l'année 2011 avec un portefeuille d'affaires important, confirmant ainsi la qualité de son positionnement.

ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE PARTICIPATIONS

Au cours de cette année, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a réalisé les opérations significatives suivantes :

- En juin 2010, la Banque a acquis des actions de Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales Croissance, détenant ainsi 100 % du capital de sa filiale contre 84,90 % en 2009.

En juin 2010, la Banque cédait la totalité de sa participation dans la société Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales à la société Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales Croissance. Cette dernière, détenant alors 100 % des actions de la société Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales, a décidé, en juillet 2010, la dissolution de sa filiale et la transmission, à son profit, de l'ensemble de son patrimoine.

A cette occasion, la société Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales Croissance a procédé à la modification de sa dénomination sociale pour adopter le nom de Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales.

- En décembre 2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société European Strategic Investment SA décidait la dissolution de la société et sa mise en liquidation. La Banque a perçu un boni de liquidation et a sorti les actions de la société de son portefeuille de titres de participation.

— Cessions :

- cession d'actions de EDRIM Solutions pour ramener sa participation à 91,08 % contre 92,08 % en 2009 ;
- cession d'actions Edmond de Rothschild Asset Management pour ramener sa participation à 97,72 % contre 99,07 % l'année dernière ;
- cession d'actions de la Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco, dont elle détient désormais 42,85 % contre 43,10 % en 2009.

— Acquisitions :

- achat d'actions de Edmond de Rothschild Investment Services Ltd Israël, pour porter sa participation à 100 % du capital de sa filiale ;
- achat d'actions de Edmond de Rothschild Private Equity China Investment S.C.A. au Luxembourg, pour porter sa participation à 24,92 % contre 24,71 % l'année précédente ;
- achat d'actions de ACH Management SA. La Banque détient désormais 10 % du capital de la société contre 8 % en 2009.

GESTION DE BILAN

La solidité financière du groupe de la Banque repose, notamment, sur la liquidité de ses emplois et sur sa solvabilité.

Dans le cadre de sa politique de prudence traditionnelle de la gestion de sa liquidité axée, en particulier, sur la qualité de la signature de ses contreparties, la Banque, au 31 décembre 2010, était prêteur net de près de 700 millions d'euros, sous forme de prêts au jour le jour et de pensions livrées à court terme, essentiellement auprès de la Banque centrale européenne.

La solvabilité continue de se maintenir à un niveau élevé avec un ratio Tier One qui s'élève à 12,1 % à fin 2010, dont 10,8 % au titre du Core Tier One ^(*).

Au regard des propositions réglementaires Bâle III connues à ce jour et applicables progressivement à compter du 1^{er} janvier 2013, la Banque considère avoir la capacité de respecter les nouvelles exigences en capital sans remettre en cause son développement prévu dans le Plan d'Activité à moyen terme.

(*) Ces ratios sont calculés, conformément à la réglementation prudentielle, sur la base des fonds propres consolidés de CFSH, maison mère de la Banque.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

L'exercice 2010 fait ressortir pour la Banque un bénéfice net de 41.584.922,45 euros.

Compte tenu du report à nouveau et après affectation de la réserve légale, le bénéfice distribuable s'établit à 50.175.464,52 euros.

Il est proposé de distribuer un dividende de 41.870.213,28 euros représentant 7,56 euros par action. Le dividende 2011 sera mis en paiement à compter du 1^{er} juin 2011.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que le dividende est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts.

Le revenu global par action au titre des quatre derniers exercices a été le suivant :

Exercices	2010	2009	2008	2007
Dividende par action en euro	7,56	3,20	7,40	15,50
Montant éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3 du CGI	40 %	40 %	40 %	40 %

PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ EN 2011

Au cours de l'exercice 2011, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild va poursuivre sa montée en puissance en Europe et dans les pays dits émergents.

La banque privée devrait pouvoir tirer le plein bénéfice du déploiement de son modèle en régions et à l'international (Italie et Israël) avec l'acquisition de nouvelles clientèles et un retour des allocations de portefeuilles vers des actifs plus exposés aux marchés financiers.

Le développement international du pôle de gestion d'actifs va se poursuivre avec en particulier une intensification en Allemagne et en Espagne d'une part, et en Chine, d'autre part.

Cette politique d'investissement sera concertée avec l'ensemble des entités constituant le Groupe Edmond de Rothschild afin de dégager des synergies de coûts et d'offre produits.

RESSOURCES HUMAINES, UNE VISION DE LONG TERME

Parce que ses métiers exigent une grande continuité de relations entre les clients et les équipes qui les conseillent, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild a choisi de fidéliser les talents sur la durée.

La politique des Ressources Humaines (recrutement, développement des compétences et fidélisation) est un élément fondamental du développement du groupe de la Banque dans le respect de l'esprit entrepreneurial porté par son actionnaire familial.

Au 31 décembre 2010, le groupe de la Banque employait 959 collaborateurs dans le monde, dont 830 collaborateurs en France.

Le tableau ci-après présente l'évolution des effectifs, en France et à l'international, au cours des deux derniers exercices (chiffres suivants arrêtés au 31 décembre) :

	2010	2009
Effectif en France	830	826
Effectif hors de France	129	106
Effectif total	959	932

Pour valoriser la richesse et la diversité de ces parcours, la Banque poursuit une politique ambitieuse de recrutement et de fidélisation des collaborateurs, conduite et orientée vers l'évolution des métiers, des marchés et le développement à l'international.

ACCOMPAGNER L'EXPANSION INTERNATIONALE DE LA BANQUE

Tout au long de l'année 2010, la Direction des Ressources Humaines s'est employée à accompagner la croissance du groupe de la Banque à l'international à travers l'ouverture en deux ans de quatre nouvelles

entités en Europe et Amérique latine. Ce sont désormais plus de 24 nationalités qui sont représentées au sein du Groupe. Dans le cadre de ses accords avec Bank of China, la Banque a reçu pendant plusieurs semaines une délégation chinoise venue rencontrer ses équipes et se familiariser avec ses expertises de banque privée et de gestion d'actifs.

ATTIRER LES TALENTS DE DEMAIN

La Banque et ses filiales développent une démarche active d'intégration des jeunes en entreprise : plus de 150 stagiaires et jeunes en contrat de formation en alternance ont été accueillis en 2010 (120 en 2009). Soucieuse de renforcer sa visibilité et son attractivité, la Direction des Ressources Humaines a déployé, en 2010, sa présence sur certains forums étudiants clés.

DÉVELOPPER LES ÉCHANGES D'EXPERTISE

Les parcours professionnels ont été renforcés au cours de l'année 2010, notamment par le déploiement d'actions de développement au bénéfice des collaborateurs seniors : offre d'entretiens de carrière et de bilans de compétence, formations dédiées, etc. Parallèlement, la mise en œuvre d'actions de tutorat ouvre de nouvelles perspectives aux collaborateurs expérimentés, leur permettant de participer activement à l'intégration des nouveaux arrivants. Dans certains métiers, des transferts de savoirs et savoir-faire sont également organisés au sein même des équipes, entre les collaborateurs.

RENFORCER LES COMPÉTENCES

Formation et mobilité sont les éléments pivots du développement interne des ressources et demeurent un complément indispensable aux dispositifs d'évaluation et d'identification des compétences.

L'année 2010 met en évidence la poursuite de l'investissement de la Banque dans la formation de ses collaborateurs : la Banque dans son ensemble a consacré 1,5 % de la masse salariale à la formation professionnelle. Près de 800 collaborateurs se sont ainsi formés.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération a été définie en mars 2010, en application de l'arrêté du 3 novembre 2009 et des normes professionnelles de la Fédération Bancaire Française du 5 novembre 2009, imposant aux établissements financiers de garantir un niveau de fonds propres qui ne les mettrait pas en situation de risque.

Les rémunérations variables des mandataires et des opérateurs de marché du groupe de la Banque sont désormais, en vertu de ce dispositif, versées pour partie en différé et de manière échelonnée.

Des règles précises d'application de ce principe sont fixées chaque année, après analyse du Comité de rémunération de la Banque, et des Directions de la Conformité et des Contrôles des Risques.

CONTRÔLE ET MAÎTRISE DES RISQUES

DES SYSTEMES D'INFORMATION DÉPLOYÉS EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

Après 2009, année de poursuite des efforts de rationalisation et d'optimisation des ressources logicielles à dominante front-office, l'année 2010 aura été placée sous le signe de l'accompagnement du déploiement des filiales et activités.

Sécurisation des risques renforcée en France et à l'International

Le déploiement d'un nouvel outil de gestion, leader en Europe (Dimension de SimCorp), par Edmond de Rothschild Asset Management a été finalisé sur l'ensemble de ses portefeuilles. Outre la garantie de traitements sécurisés de bout en bout, ce système permet une mesure du risque homogène et un reporting s'appuyant sur les mêmes données que la gestion. Ce dispositif vient ainsi compléter les travaux de déploiement des environnements de gestion démarrés en 2009 avec trois postes gérants adaptés au plus près des spécificités des métiers respectifs : celui de la banque privée Paris et en régions (Vision), celui d'Edmond de Rothschild Asset Management (Dimension) et celui d'Edmond de Rothschild Investment Managers (Tesseract/Omega).

Le projet de mise en place d'une filière de distribution à l'international des fonds de ses sociétés de gestion a amené la Banque à confier à CACEIS Fastnet la gestion comptable de ses OPCVM en 2010. L'ensemble de l'activité de gestion comptable OPCVM a été externalisée vers ce prestataire de renom, présent dans le monde entier.

De nombreux outils ont été mis en place en 2010 pour accompagner le développement international de l'activité de gestion d'actifs, et notamment la liaison avec Paris en temps réel et l'adaptation des processus pour le traitement des opérations à Hong Kong.

Optimisation des outils de pilotage financier et stratégique

La Banque a poursuivi la mise en place d'outils de pilotage lui permettant, notamment, de mieux apprécier les résultats opérationnels, les performances financières de ses différents métiers et les ratios de liquidité.

ANTICIPER ET MAÎTRISER LES RISQUES : UNE FILIÈRE DÉJÀ CONSTITUÉE RÉPONDANT PLEINEMENT À LA NOUVELLE EXIGENCE RÉGLEMENTAIRE

L'arrêté du 19 janvier 2010 est venu ajouter au règlement 97-02 relatif au contrôle interne des établissements de crédit et des entreprises d'établissement un chapitre consacré « à la surveillance des risques par la filière risques ». La Compagnie Financière Edmond de Rothschild est assujettie au respect de cette exigence, qui vient consacrer un dispositif dont elle s'était déjà dotée.

La Banque a mis en place, pour elle-même et l'ensemble de ses filiales, il y a plusieurs années, une organisation de la surveillance des risques qui repose sur un dispositif structuré dont la Direction Centrale des Risques est un maillon essentiel.

La Direction Centrale des Risques (DCR), maillon essentiel de la filière risques

La DCR a pour mission d'assurer la surveillance de l'ensemble des facteurs de risques associés aux métiers bancaires et non bancaires du groupe de la Banque (à l'exception du risque de non-conformité suivi par la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent). Les risques suivis et mesurés sont notamment les risques de crédit, de marché, de taux d'intérêt global, d'intermédiation, de règlement et de liquidité.

Le risque opérationnel est pris en charge spécifiquement par un des trois services qui composent la DCR :

- le service Contrôle des risques liés à la gestion pour compte propre (dit aussi contrôle financier) est chargé du suivi des risques de contrepartie, de marché et de liquidité des activités pour compte propre. Son périmètre couvre l'ensemble des risques liés à la pratique d'activités sur les marchés financiers et à la gestion du bilan. Ce contrôle est sous la responsabilité du contrôle financier.
- le service Contrôle des risques liés à la gestion pour compte de tiers assure la supervision des risques liés à la gestion pour compte de tiers pratiquée par chaque gérant d'actifs (sociétés de gestion filiales et Direction de la Clientèle Privée de la Banque). Les objectifs de cette supervision sont de centraliser les données de risque des portefeuilles gérés par les gérants d'actifs, de participer au Comité des risques dédiés avec ces gérants, et d'alerter la Direction Générale sur des risques financiers spécifiques ou transverses. Ces alertes, et les plans d'actions qui les accompagnent, sont formalisés lors du Comité des risques général qui se tient de façon régulière.
- le service Contrôle des risques opérationnels a pour mission de répertorier et de cartographier les risques par entités et par ligne de métier et de veiller à la mise en œuvre de mesures de réduction adéquates. Dans cette démarche, le service risques opérationnels s'appuie sur un réseau de correspondants et sur un outil partagé par l'ensemble du Groupe Edmond de Rothschild.

Une dimension risques intégrée à l'activité

Les principales entités composant le groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild sont dotées de comités nouveaux produits qui ont pour mission d'évaluer la faisabilité, l'impact et les risques des nouveaux produits avant de donner un agrément de lancement. Compte tenu de la participation systématique de la Direction des risques à ces comités, la dimension risques est présente dès le début du cycle de vie d'un produit ou d'un service.

Une surveillance active de la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent

Le système de contrôle interne de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild est organisé par niveaux de contrôle indépendants et a globalement pour mission de permettre au Directoire de la Banque un pilotage des risques, sous le contrôle du Comité d'audit et du Conseil de surveillance. Le nouveau chapitre IV du règlement 97-02 indique que le contrôle interne permanent doit par ailleurs s'assurer de la mise en place d'un système robuste de suivi et de contrôle des risques. L'implication des structures de contrôle interne de deuxième et de troisième niveau dans l'examen permanent et périodique du dispositif concourt à la vision synthétique des risques de la part des organes dirigeants de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild.

Atelier de Léonard de Vinci
(Vinci, 1452 – Amboise, 1519)

*Entrelacs : nœud avec un écusson
en forme de cœur, vers 1490-1500*

Rebond des résultats grâce au maintien de l'effort d'investissement mené par la Banque

- 40 Rapport de gestion
- 52 Renseignements concernant les filiales et participations
- 54 Organigramme des participations consolidées



Atelier de Léonard de Vinci
(Vinci, 1452 – Amboise, 1519)

Entrelacs : nœud avec un écusson
en forme de cœur, vers 1490-1500
Burin, 29,2 x 20,4 cm
Collection Edmond de Rothschild

RAPPORT DE GESTION

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DU GROUPE

En dépit d'un environnement économique contrasté et de marchés financiers encore fragiles, le groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild a montré, en 2010, la solidité de son modèle de développement en dégagant un résultat net part du groupe en forte progression, à 52,3 millions d'euros contre 22,1 millions d'euros l'exercice précédent.

Grâce à son dynamisme commercial et à sa réputation, le Groupe a continué d'enregistrer une collecte nette globale soutenue de 1,88 milliard d'euros qui, conjuguée à un effet performance favorable, lui a permis de retrouver son meilleur niveau d'actifs gérés à 37,66 milliards d'euros à fin 2010 contre 33,92 milliards d'euros à fin 2009, soit une croissance de + 11 %.

En milliers d'euros	2010	2009	Évolution
Produit net bancaire	407.662	302.892	+ 34,6 %
Frais de gestion	- 322.963	- 277.412	+ 16,4 %
— <i>Frais de personnel</i>	- 191.637	- 166.498	
— <i>Autres charges d'exploitation</i>	- 115.362	- 98.282	
— <i>Dotations aux amortissements</i>	- 15.964	- 12.632	
Résultat brut d'exploitation	84.699	25.480	+ 232,4 %
Coût du risque	192	74	
Résultat d'exploitation	84.891	25.554	+ 232,2 %
Sociétés mises en équivalence	3.418	3.483	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 113	3.037	
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	111	
Résultat courant avant impôt	88.196	32.185	+ 174,0 %
Impôt sur les bénéfices	- 30.489	- 4.523	
Résultat net	57.707	27.662	+ 108,6 %
Intérêts minoritaires	- 5.434	- 5.551	
Résultat net - Part du Groupe	52.273	22.111	+ 136,4 %
Coefficient d'exploitation*	75,3 %	87,4 %	

* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

PRODUIT NET BANCAIRE

La forte augmentation du produit net bancaire (PNB) qui s'élève à 407,7 millions d'euros en 2010 contre 302,9 millions d'euros en 2009, soit + 34,6 %, s'explique principalement par :

- la progression des encours sous gestion tant de la banque privée que de la gestion d'actifs sous le double effet de la collecte et de la performance de marché ;
- une activité très soutenue sur les marchés boursiers ;
- une amélioration de la rentabilité des produits et services de la gestion, privée et collective.

Les commissions financières liées à la gestion d'actifs et de patrimoine, qui représentent 89,9 % du produit net bancaire consolidé, s'inscrivent en hausse de 30,7 %, à 366,5 millions d'euros en 2010 contre 280,4 millions d'euros en 2009. Cette évolution touche tous les types de commissions. Ainsi, la croissance des encours moyens gérés par les OPCVM en 2010 (+ 15 % par rapport à 2009) conduit à une augmentation des commissions de gestion de 15,4 % à laquelle vient s'ajouter la progression des commissions de surperformance sur certains fonds (+ 60,8 % d'une année à l'autre). Les commissions de transaction (commissions de mouvement et droits d'entrée dans les OPCVM), qui s'élèvent à 91,7 millions d'euros, sont en très fort accroissement par rapport à l'exercice précédent (+ 81,4 %), soutenues, notamment, par la collecte des véhicules actions.

L'ensemble des revenus assis sur les actifs sous gestion, qui concourent à la stabilisation des revenus du Groupe, représentent 68,3 % du produit net bancaire consolidé.

Dans un environnement économique caractérisé par des perspectives encore incertaines, l'ensemble des revenus du conseil aux entreprises progresse de 19,2 % comparé à 2009.

Les opérations de marchés, en particulier de change, s'affichent en hausse de 37 % par rapport à l'exercice précédent, en raison des volumes importants de transactions sur les marchés boursiers et de la volatilité des marchés de capitaux.

FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion, qui s'élèvent à 323 millions d'euros, sont en progression de 16,4 % par rapport à l'exercice précédent. Tout en veillant à l'évolution de ses charges d'exploitation, le Groupe a poursuivi ses actions de développement et engagé, en 2010, des investissements ciblés nécessaires à sa croissance organique, notamment pour son déploiement à l'international et pour l'amélioration de son efficacité opérationnelle. Par ailleurs, le dynamisme de l'activité de ses différents métiers s'est accompagné d'une progression des frais commerciaux.

Les charges de personnel s'établissent à 191,6 millions d'euros contre 166,5 millions d'euros en 2009, soit une hausse de 15,1 %.

Elles intègrent l'augmentation des effectifs du Groupe en 2010 — essentiellement dans le pôle de la gestion d'actifs et à l'international —, les révisions de salaires fixes, l'ajustement des rémunérations variables en cohérence avec le résultat du Groupe et les performances des métiers, ainsi que des charges de fidélisation à long terme de collaborateurs.

Les autres charges d'exploitation, qui s'élèvent à 115,4 millions d'euros contre 98,3 millions d'euros en 2009, s'accroissent de 17,4 %. Cette évolution accompagne la forte augmentation du produit net bancaire et reflète la poursuite de dépenses de développement du Groupe avec, notamment, la création de nouvelles implantations ; elle traduit également le dynamisme de son activité avec la croissance des frais commerciaux et des charges de traitement des opérations qui s'y rattachent, ainsi que l'augmentation des dépenses de publicité et de marketing liées à la promotion des métiers de la gestion.

Les dotations aux amortissements s'inscrivent en hausse de 26,4 %, à 16 millions d'euros en 2010, sous l'effet, principalement, des frais engagés pour optimiser la performance des systèmes d'information du Groupe.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

L'augmentation du produit net bancaire (+ 34,6 %) plus élevée que la progression des frais de gestion (+ 16,4 %) conduit à un effet de levier très favorable sur le résultat brut d'exploitation du Groupe qui s'établit à 84,7 millions d'euros, contre 25,5 millions d'euros en 2009.

En raison de la forte sensibilité du coefficient d'exploitation à l'évolution du produit net bancaire, ce ratio ressort en nette amélioration, à 75,3 % en 2010 contre 87,4 % l'année précédente.

Après un solde net toujours positif du coût du risque (0,2 million d'euros contre 0,1 million d'euros en 2009), qui reflète la qualité des engagements du Groupe et la maîtrise de ses risques, le résultat d'exploitation consolidé s'élève à 84,9 millions d'euros, contre 25,6 millions d'euros en 2009.

Le résultat courant avant impôt s'établit ainsi à 88,2 millions d'euros contre 32,2 millions d'euros l'exercice précédent.

Après une charge d'impôt de 30,5 millions d'euros, contre 4,5 millions d'euros en 2009, et 5,4 millions d'euros d'intérêts minoritaires, comparé à 5,6 millions d'euros l'exercice précédent, le résultat net part du Groupe s'affiche en forte hausse à 52,3 millions d'euros contre 22,1 millions d'euros en 2009 (+ 136,4 %).

RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE

La quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence (Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco et Edmond de Rothschild Limited à Londres), qui s'élève à 3,4 millions d'euros, est stable d'un exercice à l'autre.

La perte nette sur autres actifs ressort à - 0,1 million d'euros contre un gain de 3,0 millions d'euros en 2009 qui était essentiellement constitué de profits sur la cession de titres du Groupe.

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DES PÔLES D'ACTIVITÉ

Dans un environnement économique et financier encore contrasté, les pôles de banque privée et de gestion d'actifs ont, en 2010, poursuivi leur développement commercial et fortement amélioré leur rentabilité.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET DE LA RENTABILITÉ PAR PÔLE D'ACTIVITÉ ⁽¹⁾

En milliers d'euros	Banque privée		Gestion d'actifs		Autres activités et Gestion propre		Groupe	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Produit net bancaire	88.631	70.479	261.447	198.185	57.584	34.228	407.662	302.892
Frais de gestion	- 83.466	- 69.852	- 194.620	- 163.027	- 44.877	- 44.533	- 322.963	- 277.412
— <i>Frais de personnel :</i>								
<i>. directs</i>	- 54.325	- 43.780	- 102.130	- 93.775	- 35.182	- 28.943	- 191.637	- 166.498
<i>. indirects</i>	- 42.188	- 32.751	- 78.173	- 72.457	- 27.286	- 22.102	- 147.647	- 127.310
— <i>Autres charges d'exploitation</i>	- 12.137	- 11.029	- 23.957	- 21.318	- 7.896	- 6.841	- 43.990	- 39.188
— <i>Dotations aux amortissements</i>	- 25.069	- 21.955	- 83.900	- 63.368	- 6.393	- 12.959	- 115.362	- 98.282
— <i>Dotations aux amortissements</i>	- 4.072	- 4.117	- 8.590	- 5.884	- 3.302	- 2.631	- 15.964	- 12.632
Résultat brut d'exploitation	5.165	627	66.827	35.158	12.707	- 10.305	84.699	25.480
Coût du risque	63	88	-	- 11	129	- 3	192	74
Résultat d'exploitation	5.228	715	66.827	35.147	12.836	- 10.308	84.891	25.554
Sociétés mises en équivalence	2.079	2.099	1.339	1.384	-	-	3.418	3.483
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	-	- 113	3.037	- 113	3.037
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	111	-	111
Résultat courant avant impôt	7.307	2.814	68.166	36.531	12.723	- 7.160	88.196	32.185
Coefficient d'exploitation*	89,6 %	93,3 %	71,2 %	79,3 %			75,3 %	87,4 %

* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

⁽¹⁾ Chiffres 2009 retraités tels que présentés dans les notes annexes aux comptes consolidés.

Banque Privée

- Développement du fonds de commerce, notamment en province et à l'étranger
- Maintien d'une bonne dynamique commerciale avec un taux de collecte nette de 6,7 %
- Poursuite de l'amélioration de la rentabilité de l'offre de produits et services
- Consolidation de la performance opérationnelle de ce pôle d'activité

En milliers d'euros	2010	2009	Évolution
Produit net bancaire	88.631	70.479	+ 25,8 %
Frais de gestion	- 83.466	- 69.852	+ 19,5 %
— <i>Frais de personnel :</i>	- 54.325	- 43.780	
<i>. directs</i>	- 42.188	- 32.751	
<i>. indirects</i>	- 12.137	- 11.029	
— <i>Autres charges d'exploitation</i>	- 25.069	- 21.955	
— <i>Dotations aux amortissements</i>	- 4.072	- 4.117	
Résultat brut d'exploitation	5.165	627	N.S.
Coût du risque	63	88	
Résultat d'exploitation	5.228	715	N.S.
Sociétés mises en équivalence	2.079	2.099	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	
Résultat courant avant impôt	7.307	2.814	N.S.
Coefficient d'exploitation*	89,6 %	93,3 %	

* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

N.S. : non significatif.

PRODUIT NET BANCAIRE

Le pôle de banque privée a confirmé, en 2010, son dynamisme commercial et sa réputation en enregistrant une collecte nette de 0,75 milliard d'euros soutenue, notamment, par les bureaux de province et la croissance organique de l'international (Italie). Cette bonne activité commerciale — avec un taux de collecte nette de 6,7 % —, conjugué à un effet performance favorable (+ 5,3 %), a permis aux actifs sous gestion de progresser de 12 %, à 12,60 milliards d'euros à fin 2010 contre 11,25 milliards d'euros à fin 2009.

La croissance des actifs sous gestion, l'amélioration progressive du mix produit des portefeuilles de la clientèle et la meilleure rentabilité de l'offre de produits et services ont soutenu les revenus de la banque privée qui s'affichent ainsi en hausse de 25,8 % par rapport à 2009, pour s'établir à 88,6 millions d'euros. Le taux de marge brute ressort à 75 points de base, en progression de 6 points par rapport à l'exercice précédent.

Les commissions financières assises sur les actifs sous gestion, qui concourent à la stabilisation des revenus de la banque privée, augmentent de 27,5 % d'une année à l'autre, à 68,7 millions d'euros en 2010 ; elles représentent 77,5 % de son produit net bancaire.

Les commissions de transaction, constituées de commissions de mouvement et de droits d'entrée dans les fonds, sont également en hausse significative (+ 46,2 % par rapport à 2009).

Les revenus des opérations à marge avec la clientèle (dépôts et crédits), qui ne représentent que 2,6 % du produit net bancaire de la banque privée, sont en retrait de 18,5 % d'un exercice à l'autre, à 2,3 millions d'euros.

En revanche, les honoraires de conseil aux entreprises à actionnariat familial s'inscrivent en hausse de 43,7 % en 2010.

Au total, le produit net bancaire de la banque privée contribue pour 21,7 % au produit net bancaire consolidé de 2010.

FRAIS DE GESTION

L'ensemble des frais de gestion rattachés à la banque privée, qui s'élève à 83,5 millions d'euros en 2010, est en hausse de 19,5 % comparé à 2009 et accompagne l'évolution de ses revenus.

Les frais de personnel des collaborateurs de ce pôle ressortent à 42,2 millions d'euros contre 32,8 millions d'euros l'exercice précédent. Ils intègrent l'accroissement des effectifs en 2010, l'adaptation des rémunérations variables à la hausse de la performance de ce pôle d'activité et des charges de fidélisation à long terme de collaborateurs de la banque privée.

Les autres charges d'exploitation et amortissements progressent de 11,8 %, à 29,1 millions d'euros en 2010. Cette évolution recouvre principalement des frais et investissements engagés pour accompagner le développement de l'activité de ce pôle et, notamment, des dépenses commerciales et de marketing.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Avec une hausse de ses revenus de 25,8 % et une augmentation de 19,5 % de ses frais de gestion, le résultat brut d'exploitation de la banque privée ressort en nette progression, à 5,2 millions d'euros contre 0,6 million d'euros en 2009.

Son coefficient d'exploitation s'établit à 89,6 % contre 93,3 % l'exercice précédent.

Le coût du risque est, comme les années précédentes, positif (+ 0,1 million d'euros) et reflète la qualité des engagements et la maîtrise des risques de ce pôle d'activité.

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

La contribution de la Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco — banque de gestion privée mise en équivalence — s'avère stable d'une année à l'autre, à + 2,1 millions d'euros.

Dans ces conditions, le résultat courant avant impôt de la banque privée s'élève à 7,3 millions d'euros contre 2,8 millions en 2009.

Gestion d'actifs

- Hausse notable des actifs sous gestion de 11 %, à 25,06 milliards d'euros, alors que le marché français de la gestion collective ne progresse que de 1,7 % en 2010
- Collecte nette globale soutenue (1,13 milliard d'euros), particulièrement marquée dans les fonds actions et diversifiés ainsi qu'obligataires
- Forte croissance des revenus qui permet à ce pôle de dégager un résultat opérationnel solide, notamment dans le secteur des actions

En milliers d'euros	2010	2009	Évolution
Produit net bancaire	261.447	198.185	+ 31,9 %
Frais de gestion	- 194.620	- 163.027	+ 19,4 %
– <i>Frais de personnel :</i>	- 102.130	- 93.775	
<i>. directs</i>	- 78.173	- 72.457	
<i>. indirects</i>	- 23.957	- 21.318	
– <i>Autres charges d'exploitation</i>	- 83.900	- 63.368	
– <i>Dotations aux amortissements</i>	- 8.590	- 5.884	
Résultat brut d'exploitation	66.827	35.158	+ 90,1 %
Coût du risque	-	- 11	
Résultat d'exploitation	66.827	35.147	+ 90,1 %
Sociétés mises en équivalence	1.339	1.384	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	
Résultat courant avant impôt	68.166	36.531	+ 86,6 %
Coefficient d'exploitation*	71,2 %	79,3 %	

* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

PRODUIT NET BANCAIRE

Porté par la dynamique commerciale de l'ensemble des sociétés de gestion et par l'attractivité d'une gamme de produits, ce pôle enregistre, en 2010, une progression significative de ses actifs sous gestion (+ 2,40 milliards d'euros, ou + 10,6 %, à 25,06 milliards d'euros à fin décembre), soutenue par une collecte nette globale de 1,55 milliard d'euros, hors fonds monétaires (et de 1,13 milliard d'euros avec ces derniers).

La hausse des encours moyens sous gestion de 15 % par rapport à 2009 contribue à la consolidation de la rentabilité de la gestion d'actifs du Groupe.

Dans un contexte financier encore fragile, les performances des différents métiers de la gestion d'actifs s'inscrivent, globalement, dans une dynamique favorable.

Les actifs de la gestion actions, diversifiée et obligations convertibles progressent de 16,9 % en 2010, à 14,03 milliards d'euros à fin décembre, avec une collecte nette de 0,92 milliard d'euros. Les encours moyens sous gestion s'avèrent en forte augmentation entre 2009 et 2010 (+ 35,8 %).

La gestion taux et crédit (hors monétaire) enregistre une progression très significative de ses encours en 2010 (+ 45,2 %), à 2,51 milliards d'euros, avec une collecte nette de 0,71 milliard d'euros. L'encours des produits structurés, quant à lui, est en hausse de 5,5 %, à 2,88 milliards d'euros à fin 2010.

En revanche, comme dans l'ensemble de son secteur, la multigestion, diversifiée et alternative, a continué de souffrir de conditions de marché défavorables mais affiche un ralentissement de sa décollecte nette

à - 0,26 milliard d'euros en 2010 contre - 0,57 milliard d'euros en 2009. Le repli des actifs sous gestion moyens de ce secteur reste limité à 2,7 % d'une année à l'autre.

Venant compléter l'offre de gestion d'actifs en instruments financiers cotés, les fonds de private equity ont, en 2010, levé 61 millions d'euros et, surtout, développé une forte activité d'investissement.

Portés par la croissance des actifs sous gestion et par l'importance des volumes de transactions boursières, les revenus du pôle de la gestion d'actifs augmentent de 31,9 % en 2010, à 261,4 millions d'euros contre 198,2 millions d'euros en 2009.

Ainsi, la hausse des encours moyens de la gestion d'actifs (+ 15 % d'un exercice à l'autre), en particulier dans le secteur actions (+ 35,8 %), contribue à une augmentation de 17,8 % des commissions de gestion nettes des OPCVM enregistrées par ce pôle. Cette évolution est particulièrement sensible dans le secteur de la gestion actions avec une progression de 36,1 % de ces mêmes commissions.

Par ailleurs, les commissions de surperformance perçues sur certains véhicules collectifs, essentiellement actions, s'accroissent de 60,8 % entre 2009 et 2010.

Les commissions de mouvement s'affichent également en forte hausse de 128,6 % entre 2009 et 2010 sous l'effet, en particulier, de la collecte des véhicules actions.

Au total, les revenus de la gestion d'actifs contribuent pour 64,1 % au produit net bancaire consolidé.

FRAIS DE GESTION

Le pôle de la gestion d'actifs enregistre, en 2010, une augmentation de 19,4 % de ses frais de gestion, à 194,6 millions d'euros. Cette évolution, qui recouvre une hausse des frais de personnel de 8,9 % et une progression des autres charges d'exploitation et amortissements de 33,6 %, est portée pour les 2/3 par le secteur actions.

Les frais de personnel des collaborateurs de ce pôle s'élèvent à 78,2 millions d'euros contre 72,5 millions d'euros en 2009. Cette hausse intègre, notamment, l'augmentation des effectifs de la gestion d'actifs entre 2009 et 2010, en particulier à l'international, ainsi que l'ajustement des rémunérations variables lié à la progression du résultat de ce pôle.

Les autres charges d'exploitation et amortissements de la gestion d'actifs progressent de 33,6 %, à 92,5 millions d'euros en 2010. Cette évolution traduit le dynamisme de l'activité de la gestion d'actifs qui

s'accompagne d'une croissance des frais commerciaux et des dépenses de marketing ; elle reflète également le renforcement du déploiement à l'étranger et la poursuite d'investissements en matière d'efficacité opérationnelle. Ces tendances sont particulièrement marquées dans le secteur des actions qui a connu un fort développement à l'étranger et qui a mis en place un nouveau système d'information capable de répondre à l'évolution des attentes de sa clientèle et de la réglementation.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Avec une augmentation de 31,9 % de son produit net bancaire et une hausse de 19,4 % de ses frais de gestion, ce pôle d'activité bénéficie d'un effet de levier très favorable sur son résultat brut d'exploitation qui s'affiche en nette progression d'un exercice à l'autre, à 66,8 millions d'euros contre 35,2 millions d'euros en 2009, soit + 90,1 %.

Le coefficient d'exploitation de la gestion d'actifs ressort ainsi à 71,2 %, contre 79,3 % pour l'année 2009.

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

Après contribution des entreprises mises en équivalence — essentiellement la société Edmond de Rothschild Limited à Londres pour 1,3 million d'euros contre 1,4 million d'euros en 2009 —, le résultat courant avant impôt de la gestion d'actifs s'avère en forte hausse en 2010, à 68,2 millions d'euros contre 36,5 millions d'euros en 2009, soit + 86,6 %.

Autres activités et gestion propre

- Bonne résistance du conseil aux entreprises dans un environnement économique encore hésitant
- Augmentation sensible des revenus de l'activité de change liée au volume des transactions boursières et à la volatilité des marchés
- Hausse marquée du résultat de la gestion propre due à la part des commissions de mouvement enregistrées par la Banque au titre de dépositaire

En milliers d'euros	2010	2009	Évolution
Produit net bancaire	57.584	34.228	+ 68,2 %
Frais de gestion	- 44.877	- 44.533	+ 0,8 %
– <i>Frais de personnel :</i>	- 35.182	- 28.943	
<i>. directs</i>	- 27.286	- 22.102	
<i>. indirects</i>	- 7.896	- 6.841	
– <i>Autres charges d'exploitation</i>	- 6.393	- 12.959	
– <i>Dotations aux amortissements</i>	- 3.302	- 2.631	
Résultat brut d'exploitation	12.707	- 10.305	N.S.
Coût du risque	129	- 3	
Résultat d'exploitation	12.836	- 10.308	N.S.
Sociétés mises en équivalence	-	-	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 113	3.037	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	111	
Résultat courant avant impôt	12.723	- 7.160	N.S.

PRODUIT NET BANCAIRE

Autres activités

L'augmentation du produit net bancaire de ce secteur (+ 23,2 %, à 27,6 millions d'euros en 2010) reflète, d'une part, la hausse (+ 13,9 %) des honoraires du conseil aux entreprises logé au sein de la filiale Edmond de Rothschild Corporate Finance, d'autre part, la progression des revenus (+ 27,6 %), essentiellement de change, de la Direction des Marchés de Capitaux portée par la forte activité boursière et la volatilité des marchés.

Gestion propre

Le produit net bancaire de la gestion propre s'affiche en très nette hausse, à 30 millions d'euros en 2010 contre 11,8 millions d'euros en 2009. Cette vive progression est due à l'accroissement des commissions de mouvement (+ 9,2 millions d'euros, ou + 55,5 % d'un exercice à l'autre) enregistrées par la Banque au titre de sa fonction de dépositaire. Elle est également confortée par la diminution de la dotation pour dépréciation durable sur titres, de 11,2 millions d'euros en 2009 à 4,3 millions d'euros en 2010.

FRAIS DE GESTION

Autres activités

L'augmentation des frais de gestion de 13,1% par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par l'ajustement des rémunérations variables aux performances financières dégagées par ces activités.

Gestion propre

Les frais généraux de la gestion propre s'élèvent, quant à eux, à 21,3 millions d'euros contre 23,7 millions d'euros en 2009, soit une baisse de 10,1 % qui recouvre, toutefois, des évolutions divergentes. Les frais de personnel augmentent de 3,6 millions d'euros, à 19,4 millions d'euros en 2010, à la suite de la progression du résultat consolidé mais également en raison d'éléments non récurrents liés à des charges de rémunérations variables de l'exercice précédent. En revanche, les autres frais d'exploitation et amortissements s'avèrent en repli de 5,6 millions d'euros sous l'effet, principalement, de la diminution d'honoraires versés à des intervenants extérieurs et de la reprise d'une provision sur opérations.

Résultat d'exploitation

Avec une forte hausse de ses revenus (+ 68,2 %) et une stabilité de ses frais de gestion (+ 0,8 %), le résultat brut d'exploitation du pôle « Autres activités et gestion propre » s'inscrit en très vive progression, à 12,7 millions d'euros contre - 10,3 millions d'euros en 2009.

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

Il s'établit à 12,7 millions d'euros en 2010 comparé à - 7,2 millions d'euros l'exercice précédent, qui enregistrait 3,0 millions d'euros de profits nets sur autres actifs, essentiellement liés à la cession de titres du Groupe.

ANALYSE DU BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 2010, le total du bilan consolidé du Groupe s'élève à 2.500,9 millions d'euros, en légère augmentation (+ 3 %) par rapport au 31 décembre 2009.

Les principales composantes du bilan sont les suivantes :

ACTIF

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Caisse, Banques centrales, CCP	15.690	12.408
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	161.981	184.117
Actifs financiers disponibles à la vente	334.229	319.236
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1.140.245	1.083.892
Prêts et créances sur la clientèle	443.274	389.188
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	28.039	33.071
Actifs d'impôts et autres actifs	214.537	247.451
Valeurs immobilisées	162.908	157.548
Total de l'actif	2.500.903	2.426.911

PASSIF

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	558.682	680.691
Instruments dérivés de couverture	1.644	-
Dettes envers les établissements de crédit	78.784	43.206
Dettes envers la clientèle	1.086.000	1.014.302
Passifs d'impôts et autres passifs	235.047	196.147
Provisions	59.783	45.932
Dettes subordonnées	107.848	107.832
Capitaux propres part du Groupe	364.983	331.654
Intérêts minoritaires	8.132	7.147
Total du passif	2.500.903	2.426.911

ENGAGEMENTS DU GROUPE

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Engagements donnés		
Engagements de financement	113.333	124.500
Engagements de garantie	584.753	666.221
Engagements reçus		
Engagements de garantie	28.025	31.275

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE L'ACTIF CONSOLIDÉ

Le total des **actifs financiers à la juste valeur par résultat** est en baisse d'un exercice à l'autre, à 162 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 184,1 millions d'euros au 31 décembre 2009. Cette rubrique intègre essentiellement d'une part, des emprunts d'Etats de l'Union économique et monétaire acquis dans le cadre de la gestion d'OPCVM de produits structurés (116,5 millions d'euros), d'autre part, des instruments dérivés à terme ferme, évalués à la juste valeur, et couvrant les risques de marché induits par les produits structurés (34,9 millions d'euros).

Les **actifs financiers disponibles à la vente** — nets de dépréciations durables —, qui sont évalués en juste valeur, s'établissent à 334,2 millions d'euros à fin 2010, en augmentation de 4,7 % par rapport au 31 décembre 2009 (319,2 millions d'euros). Les certificats de dépôt d'établissements de crédit (81 millions d'euros), à court terme, acquis par la Banque et destinés à la gestion de sa trésorerie, s'avèrent en diminution de 20 millions d'euros; par ailleurs, des emprunts d'Etats de l'U.E.M. ont été achetés par la société Financière Boréale pour 19,6 millions d'euros et font l'objet d'une couverture de juste valeur pour le risque de taux. Le solde de ce poste correspond essentiellement à des lignes d'OPCVM du Groupe détenues par la Banque au titre de l'amorçage, ou du « sponsoring », de fonds et par les filiales dans le cadre de la gestion de leur trésorerie.

Les **prêts et créances sur les établissements de crédit**, qui sont répartis en créances à vue (comptes ordinaires et opérations de prêt au jour le jour) et en opérations de pension livrée à terme, sont en progression de 5,2 %, à 1.140,2 millions d'euros à fin 2010. Ils représentent 45,6 % du total du bilan consolidé au 31 décembre 2010, contre 44,7 % au 31 décembre 2009. Dans le cadre de la politique de prudence traditionnelle du Groupe dans la gestion de sa liquidité, les

opérations à vue augmentent de 21,2 %, à 818,2 millions d'euros, alors que celles à terme diminuent de 21,1 %, à 321,8 millions d'euros.

Les **prêts et créances sur la clientèle** (nets de provisions), qui se composent de comptes ordinaires débiteurs et de prêts, enregistrent une progression de 13,9 %, à 443,3 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 389,2 millions d'euros au 31 décembre 2009. Cet accroissement est dû, notamment, aux concours octroyés à la clientèle privée qui constituent, pour l'essentiel, un produit d'accompagnement de la gestion de patrimoine.

Les **actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance**, comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, correspondent à des obligations achetées dans le cadre de la gestion actif/passif du bilan de la Banque. La diminution de ce poste, qui ne s'élève plus qu'à 28 millions d'euros, est due au remboursement d'une ligne de titre arrivée à échéance en 2010.

Les **valeurs immobilisées** sont relativement stables, à 162,9 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 157,5 millions d'euros au 31 décembre 2009.

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU PASSIF CONSOLIDÉ

Le total des **passifs financiers à la juste valeur par résultat** s'établit à 558,7 millions d'euros au 31 décembre 2010, en baisse de 17,9 % par rapport au 31 décembre 2009 (680,7 millions d'euros). Cette évolution est imputable principalement aux dettes représentées par un titre, valorisées sur option en juste valeur, qui diminuent de 69,8 millions d'euros, soit - 13,3 % de date à date, à 456,5 millions d'euros au 31 décembre 2010. Ces dettes correspondent aux émissions structurées dont les instruments financiers dérivés couvrant les risques de marché induits par ces dernières — ainsi que par des OPCVM structurés — sont également évalués à la juste valeur, dans cette même rubrique, pour un montant de 65,6 millions d'euros, soit une baisse de 22,9 % par rapport au 31 décembre 2009.

Les **dettes envers les établissements de crédit** correspondent à des comptes à vue. Elles s'établissent à 78,8 millions d'euros à fin 2010, contre 43,2 millions d'euros à fin 2009.

Les **dettes envers la clientèle** regroupent, d'une part, les comptes ordinaires créditeurs, comptes à terme et comptes d'épargne, d'autre part, les opérations de pension livrée effectuées avec les OPCVM du

Groupe dans le cadre de la gestion de leur trésorerie.

Elles progressent globalement de 7,1 % de date à date, pour s'établir à 1.086 millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette évolution résulte essentiellement de la hausse des comptes ordinaires créditeurs et à terme de la clientèle (+ 29,2 %, à 688,6 millions d'euros au 31 décembre 2010) et de la baisse des opérations de pension livrée avec les OPCVM du Groupe (au jour le jour et à terme) qui s'élèvent à 366,0 millions d'euros à fin 2010, soit - 17,4 % par rapport à fin 2009.

Les **provisions** sont en augmentation de 13,9 millions d'euros d'une année à l'autre sous l'effet, principalement, de charges de fidélisation à long terme de collaborateurs du Groupe.

Les **dettes subordonnées** — qui correspondent à l'émission par la Banque d'un titre subordonné remboursable (« TSR ») de 120,0 millions d'euros en juin 2007, à échéance juin 2017 avec une option de remboursement anticipé à l'issue d'une période de 5 ans — s'établissent à 107,8 millions d'euros au 31 décembre 2010 à la suite d'un rachat partiel par la Banque, en 2009, d'un montant nominal de 11,7 millions d'euros.

Après, notamment, distribution du dividende relatif à l'exercice 2009 (17,4 millions d'euros) et prise en compte du résultat de l'année 2010 (52,3 millions d'euros), les **capitaux propres part du Groupe** enregistrent une hausse de 10 %, à 365 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Les **intérêts minoritaires**, quant à eux, s'élèvent à 8,1 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 7,1 millions d'euros au 31 décembre 2009.

ENGAGEMENTS DU GROUPE

Les **engagements de financement donnés** à la clientèle, qui incluent notamment les engagements de souscription à des fonds de private equity du Groupe, ressortent à 113,3 millions d'euros contre 124,5 millions d'euros à fin 2009.

Les **engagements de garantie donnés** par le Groupe concernent essentiellement les cautions administratives et financières délivrées à la clientèle et les engagements de garantie délivrés aux souscripteurs de fonds structurés, à formule ou à coussin.

Les cautions délivrées à la clientèle s'établissent à 99 millions d'euros au 31 décembre 2010 comparé à 118,9 millions d'euros au 31 décembre 2009, soit une baisse de 16,7 %.

Les engagements délivrés par la Banque aux souscripteurs de fonds structurés pour leur garantir la valeur liquidative initiale ou un taux de rendement en fonction des évolutions d'un sous-jacent (taux/indices) sont en diminution de 12,1 %, à 476,7 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 542,1 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Les **engagements de garantie reçus** (28 millions d'euros à fin décembre 2010 contre 31,3 millions d'euros à fin décembre 2009) proviennent d'établissements de crédit.

INFORMATIONS CHIFFRÉES SUR LES ACTIVITÉS DE MARCHÉ

La rentabilité des activités de trésorerie a augmenté en 2010 pour un niveau de risques toujours très contenu.

Les opérations de change et de dépôt en devises sont effectuées en intermédiation, clientèle ou interbancaire. Les revenus de l'exercice 2010 s'élèvent à 18,7 millions d'euros, en hausse de 3,2 millions d'euros par rapport à 2009.

L'activité de la « Trésorerie Euros », quant à elle, s'inscrit tant dans le cadre de la gestion de la trésorerie disponible d'entités du Groupe que dans celui de l'intermédiation bancaire. La Banque poursuit une politique de placement de ses excédents de trésorerie très sélective. Depuis le début de la crise de liquidité, en août 2007, elle a réduit la liste des contreparties éligibles et le volume de ses engagements interbancaires à terme, de sorte qu'elle ne profite que de manière marginale de l'accroissement des écarts de rendement constatés sur le marché monétaire.

Attestant d'une enveloppe de risques financiers maîtrisée, la perte maximale de trading enregistrée sur une journée en 2010 s'élève à 0,006 million d'euros.

Elle s'avère donc être très en deçà de la limite de risque globale autorisée sur cette période, soit 1,95 million d'euros, elle-même ne représentant que 0,5 % des fonds propres bruts consolidés de la Banque à fin décembre 2010.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2010 (en euro)

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue en %
I - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS (Participations supérieures à 1 % du capital de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque)			
A - Filiales (50 % au moins du capital)			
Financière Boréale	1.739.944	207.819	99,95 %
Edmond de Rothschild Asset Management	9.180.000	* 21.054.348	97,72 %
EDRIM Solutions	6.000.000	* 6.523.500	91,08 %
Edmond de Rothschild Corporate Finance	660.000	2.173.801	99,99 %
ERS	6.000.000	- 62.456	99,24 %
Edmond de Rothschild S.G.R. SpA	5.000.000	- 9.356.967	100 %
Edmond de Rothschild Private Equity Partners	2.700.000	* 709.861	99,99 %
Assurances Saint-Honoré Patrimoine	7.034.410	* 2.783.007	90 %
Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales	50.000	2.529.943	100 %
Edmond de Rothschild Investment Services Ltd	**** 87.000	* / **** 2.356.000	100 %
B - Participations (10 à 50 % du capital)			
Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	12.000.000	**** 26.687.000	42,85 %
Edmond de Rothschild Limited	** 1.000.000	**/ **** 30.363.300	20 %
Zhonghai Fund Management Co., Ltd.	*** 130.000.000	*** 115.184.626	15,385 %
Edmond de Rothschild Private Equity China Investment S.C.A.	7.808.500	- 1.308.979	24,44 %
II - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX			
A - Filiales non reprises au § I. ci-dessus			
	-	-	-
B - Participations non reprises au § I. ci-dessus			
Sociétés françaises (ensemble)			
	-	-	-
Sociétés étrangères (ensemble)			
	-	-	-

* Hors acompte sur dividendes versé en 2010.

** En livres sterling.

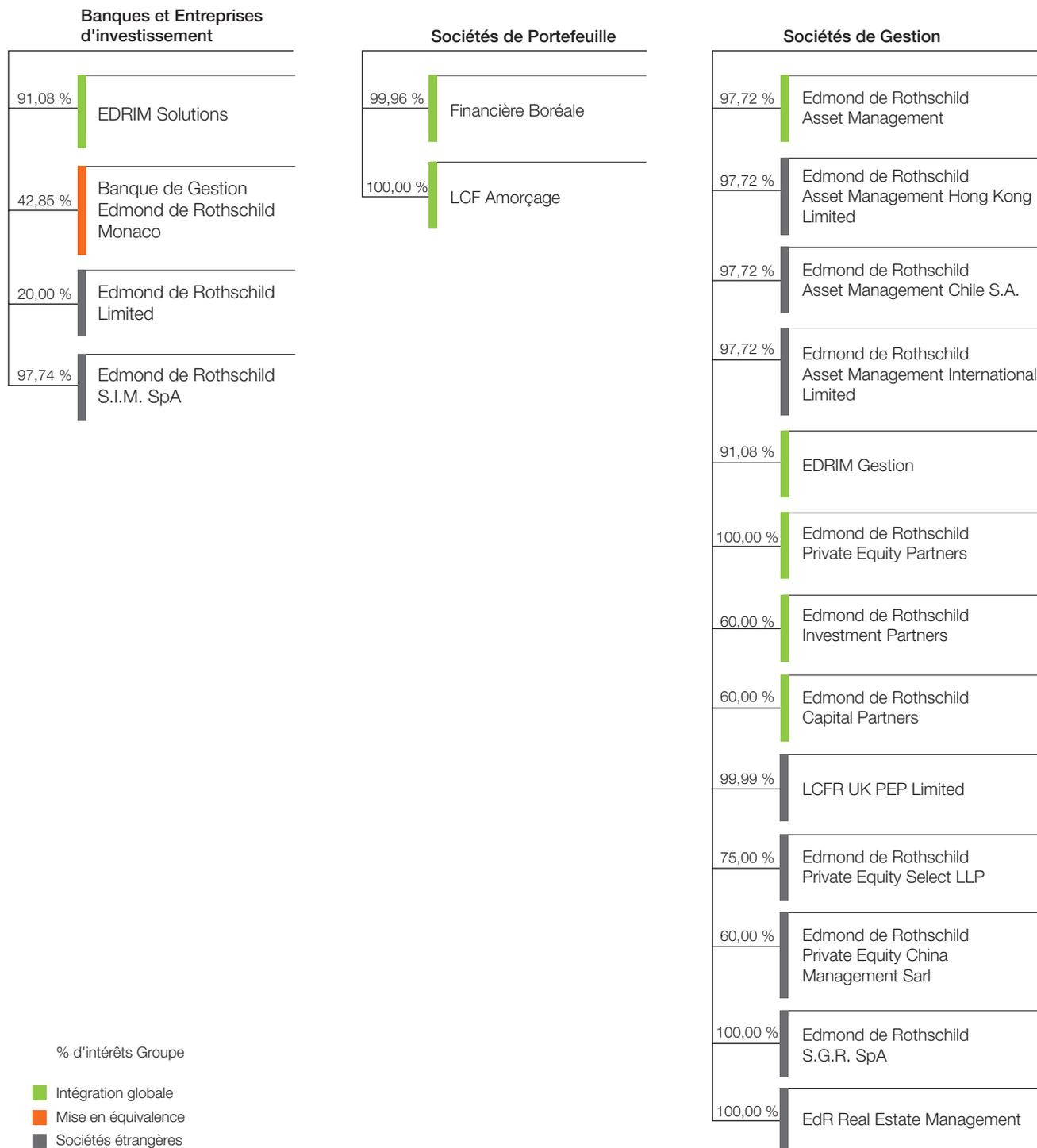
*** En renminbis.

**** Arrondis au millier d'euros le plus proche.

Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Banque et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la Banque	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice (ou perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Banque au cours de l'exercice
Brute	Nette					
2.099.619	2.099.619	117.258.338	-	6.545.056	- 123.779	-
9.841.877	9.841.877	-	-	271.145.956	48.916.995	29.302.833
27.531.337	27.531.337	-	22.200	57.514.835	5.291.168	5.465.020
1.873.750	1.873.750	-	-	7.297.184	79.155	-
5.954.210	5.954.210	-	-	929.614	88.537	-
5.000.000	5.000.000	8.436.951	-	5.375.642	69.456	-
2.699.990	2.699.990	1.287.544	-	-	2.225.206	2.078.992
24.300.004	24.300.004	-	-	19.799.855	5.693.860	5.381.325
6.215.949	6.215.949	-	57.900	2.073.548	262.212	-
31.813.119	31.813.119	5.913.192	-	**** 21.587.000	**** 6.427.000	3.970.333
4.900.169	4.900.169	-	-	38.225.936	**** 4.837.000	1.099.084
2.163.678	2.163.678	-	-	**/ **** 22.927.000	**/ **** 5.510.800	1.710.969
17.635.684	17.635.684	-	-	*** 302.761.491	*** 92.791.953	-
2.008.500	2.008.500	-	-	-	1.324.413	-
330.014	320.014	14.260.991	-	-	-	26
10.975.103	10.967.321	91.107	-	-	-	163.703
147.205	123.421	-	-	-	-	99.352

ORGANIGRAMME DES PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES

par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque
au 31 décembre 2010



Sociétés de Conseil

99,99 %	Edmond de Rothschild Corporate Finance
100,00 %	Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales
100,00 %	EDREP Transactions
100,00 %	Edmond de Rothschild Investment Services Ltd
100,00 %	Edmond de Rothschild Asia Limited
100,00 %	Edmond de Rothschild China Limited

Société d'Assurances

90,00 %	Assurances Saint-Honoré Patrimoine
---------	------------------------------------

Divers

99,24 %	ERS
99,24 %	Le Cercle Edmond de Rothschild
18,22 %	Omega Financial Solutions
100,00 %	Edmond de Rothschild Holdings Ltd
100,00 %	Groupement Immobilière Financière
100,00 %	GIE Saint-Honoré
100,00 %	Edmond de Rothschild Investors Assistance

Albrecht Dürer
(Nuremberg, 1471 - id., 1528)

Dames de Livonie, 1521

Informations complémentaires

- 58 Observations du Conseil de surveillance
- 59 Rapports des Commissaires aux Comptes
- 68 Résolutions



Albrecht Dürer
(Nuremberg, 1471 – id., 1528)

Dames de Livonie, 1521
Plume et aquarelle, 18,3 x 19,3 cm
Collection Edmond de Rothschild

OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Sur le rapport du Directoire et les comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2010

Messieurs les Actionnaires,

Conformément à la loi, le Directoire de la société nous a présenté, en temps opportun, aux fins de vérification et de contrôle, les comptes de l'exercice 2010 et communiqué le rapport qu'il a établi en vue de sa présentation à l'Assemblée.

Après examen de ce rapport, nous vous précisons que nous n'avons aucune observation complémentaire à formuler sur la gestion de la société et sur les comptes de l'exercice 2010 ; ces comptes confirment les renseignements qui nous avaient été communiqués au cours de l'année.

Nous recommandons l'adoption des comptes à l'Assemblée des Actionnaires.

Le Conseil de surveillance

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2010

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Votre Groupe comptabilise des dépréciations sur des actifs financiers disponibles à la vente lorsqu'il existe une indication objective de baisse durable ou significative de la valeur de ces actifs (notes 2 et 3.3. de l'annexe relatives aux « Actifs financiers disponibles à la vente »).

Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à l'identification d'indices de perte de valeur, la valorisation des lignes les plus significatives ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations.

VALORISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Comme indiqué dans les notes 2 « Modalités de détermination de la juste valeur des instruments financiers », 3.2. « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » et 3.12. « Passifs financiers à la juste valeur par résultat » de l'annexe, votre Groupe utilise des modèles internes et des méthodologies pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs.

Nos travaux ont consisté à examiner la documentation disponible ainsi que le dispositif de contrôle relatif aux méthodes de valorisation retenues et de détermination des paramètres utilisés. Nous avons également vérifié que les notes annexes donnaient une information appropriée.

TESTS DE DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Votre Groupe a procédé à des tests de dépréciation de valeur des écarts d'acquisition et des portefeuilles de contrats qui n'ont pas conduit à la constatation de dépréciations (notes 1.6. « Evaluation des écarts d'acquisition », 3.10. « Immobilisations incorporelles » et 3.11. « Ecarts d'acquisition » de l'annexe). Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que la documentation disponible, notamment les rapports d'expertise indépendante.

PROVISIONS POUR RISQUES

Comme indiqué dans les notes 2 « Provisions » et 3.16. « Provisions » de l'annexe, votre Groupe constitue des provisions destinées à couvrir les risques inhérents à ses activités.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle et d'appréciation des provisions à comptabiliser ainsi que les risques relatifs aux expositions, telles que décrites en note 3.16. de l'annexe, qui n'a pas conduit à la constatation de provisions.

ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET SOCIAUX ET PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS

Votre Groupe constitue des provisions pour couvrir les engagements de retraites et sociaux (notes 2 « Méthodes comptables, d'évaluation et notes explicatives » : « Engagements sociaux » et « Paiements en actions », 3.16. « Provisions », 5 « Note sur engagements » et 6 « Engagements sociaux et paiement fondé sur des actions » de l'annexe).

Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements ainsi que les hypothèses et paramètres utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 29 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers

Audit

Eric Bulle

Associé

Cabinet Didier Kling

& Associés

Christophe Bonte

Associé

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de son activité, votre société détient des positions sur titres et sur instruments financiers. Les paragraphes « Portefeuille titres », « Évaluation du portefeuille titres » et « Résultats sur instruments financiers à terme » de la note 1.2. de l'annexe exposent les principes et méthodes d'évaluation relatifs à ces positions. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné leur caractère approprié, leur application et la pertinence des informations données en annexe. Nous avons également mis en œuvre les travaux que nous avons estimés nécessaires pour nous assurer que ces positions sont évaluées de façon satisfaisante.
- La note 1.2. de l'annexe indique que les titres de participation sont évalués par référence à leur valeur d'usage. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de la valeur d'usage des principales lignes du portefeuille.
- Votre société constitue des provisions pour faire face à des litiges et pour couvrir les plans d'actions gratuites (note 2.16. de l'annexe). Dans le cadre de notre appréciation, nous avons examiné les éléments d'information disponibles sur la base desquels ces estimations se sont fondées, la méthodologie d'évaluation des engagements au titre des plans d'actions ainsi que les hypothèses et paramètres utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux

actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous vous signalons que le rapport de gestion ne mentionne pas les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 29 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers
Audit
Eric Bulle
Associé

Cabinet Didier Kling
& Associés
Christophe Bonte
Associé

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L. 225-88 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Aucune nouvelle convention, ni engagement n'ont été conclus au cours de l'exercice 2010. Deux avenants à des conventions déjà existantes ont été signés.

Les conventions concernées par ces avenants sont précisées ci-dessous.

Protocole commercial avec EDRIM Solutions

Nature et objet

A la suite de l'autorisation du Conseil de surveillance du 12 décembre 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu avec Edmond de Rothschild Financial Services (devenue EDRIM Solutions) un protocole commercial arrêtant les conditions des services fournis par EDRIM Solutions. Ce protocole a pris effet au 1^{er} décembre 2000. Cette convention a été modifiée par des avenants en date du 14 décembre 2001, du 27 juin 2003, du 22 mars 2005 et du 27 juin 2006.

Modalités

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque rémunère sa filiale des prestations de services fournies par le biais d'une commission de placement et de négociation d'une part et d'une commission de conseil d'autre part. Au titre de l'exercice 2010, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a rémunéré sa filiale à hauteur de 4.134.015 euros hors taxes, dont 2.618.676 euros hors taxes de commissions de placement et de négociation et 1.515.339 euros hors taxes de commissions de conseil.

Objet de l'avenant du 22 décembre 2010

Prorogation de la durée du protocole d'accord jusqu'au 31 décembre 2015.

Personnes concernées

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, Messieurs Guy Grymberg, Marc Lévy, Marc Samuel et Patrice Dordet.

Swap d'indice avec EDRIM Solutions

Nature et objet

A la suite de l'autorisation du Conseil de surveillance du 12 décembre 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu un swap d'indice avec Edmond de Rothschild Financial Services (devenue EDRIM Solutions) dont l'objectif est de l'immuniser des éventuelles variations de valeur de marché des produits structurés émis en prenant en compte les frais directs et indirects liés à ces instruments. Cette convention a été modifiée par un avenant en date du 22 mars 2005.

Modalités

Le calcul du résultat du swap est réalisé chaque fin de mois. Au titre de l'exercice 2010, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a constaté des charges s'élevant à 2.241.437 euros.

Objet de l'avenant du 16 décembre 2010

La date d'échéance de la convention signée le 12 décembre 2000 est prorogée jusqu'au 31 décembre 2015.

Personnes concernées

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, Messieurs Guy Grymberg, Marc Lévy, Marc Samuel et Patrice Dordet.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Conventions d'intégration fiscale avec Financière Boréale, SH Aurore, Edmond de Rothschild Asset Management, ERS, Le Cercle Edmond de Rothschild, Edmond de Rothschild Corporate Finance, Edmond de Rothschild Private Equity Partners

Nature et objet

A la suite des autorisations données par votre Conseil de surveillance en date du 25 mars 2003, du 15 décembre 2005 et du 10 novembre 2009, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu des conventions d'intégration fiscale avec les filiales Financière Boréale, SH Aurore, Edmond de Rothschild Asset Management, ERS, Le Cercle Edmond de Rothschild, Edmond de Rothschild Corporate Finance et Edmond de Rothschild Private Equity Partners.

Dans ces conventions, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et les filiales précitées ont souhaité formaliser la manière dont la charge d'impôt et les économies résultant du régime de l'intégration fiscale seront réparties entre elles.

Modalités

Au cours de l'exercice 2010, le montant de l'impôt pour chacune des filiales est présenté dans le tableau ci-dessous :

En euros	Date du Conseil de surveillance	Date de la convention	Montant concerné en 2010
Financière Boréale	25-mars-03	15-sept-03	-
SH Aurore	25-mars-03	18-juin-03	-
Edmond de Rothschild Asset Management	25-mars-03	23-juin-03	27.290.489*
ERS	25-mars-03	25-juil-03	48.952
Le Cercle Edmond de Rothschild	25-mars-03	25-juil-03	-
Edmond de Rothschild Corporate Finance	15-déc-05	20-déc-05	-
Edmond de Rothschild Private Equity Partners	10-nov-09	26-nov-09	-

* Dont 27.257.739 euros d'IS et 32.750 euros d'IFA

Les conventions d'intégration fiscale avec les sociétés suivantes ont pris fin en 2010 par suite de dissolutions anticipées avec transmission universelle de patrimoine : Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales, Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales Transactions, Edmond de Rothschild Courtage Services.

2. Refacturation à Compagnie Financière Saint-Honoré d'une partie des frais réglés par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque en faveur de Gitana, EdR Communication et Rotomobil

Nature et objet

A la suite de l'autorisation donnée par votre Conseil de surveillance en date du 11 décembre 2008, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque refacture à Compagnie Financière Saint-Honoré une partie des frais engagés en faveur de Gitana, EdR Communication et Rotomobil.

Modalités :

Les montants suivants ont été refacturés au titre de l'exercice 2010 :

- 0 euro pour Gitana et EdR Communication
- 435.940 euros pour Rotomobil

3. Subvention d'exploitation à la société

Le Cercle Edmond de Rothschild

Nature et objet

A la suite de l'autorisation donnée par le Conseil de surveillance du 15 décembre 2005, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 15 décembre 2005 avec Le Cercle Edmond de Rothschild une convention de subvention d'exploitation d'un montant de 15.000 euros. Cette subvention a pour objet de permettre à la filiale de reconstituer ses fonds propres et de faire face à ses dépenses de fonctionnement.

Modalités

Cette subvention de 15.000 euros a été versée en 2006. Elle sera remboursée à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque si et seulement si la société Le Cercle Edmond de Rothschild dégage un résultat net positif. Aucun versement n'a été effectué sur l'exercice 2010.

4. Subvention d'exploitation à la société Edmond de Rothschild Courtage Services

Nature et objet

A la suite de l'autorisation donnée par le Conseil de surveillance du 15 décembre 2005, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 15 décembre 2005 avec Edmond de Rothschild Courtage Services une convention de subvention d'exploitation d'un montant de 70.000 euros. Cette subvention a pour objet de permettre à la filiale de reconstituer ses fonds propres et de faire face à ses dépenses de fonctionnement.

Modalités

Cette subvention de 70.000 euros a été versée en 2006. Elle sera remboursée à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque si et seulement si la société Edmond de Rothschild Courtage Services dégage un résultat net positif.

Cette convention a pris fin en 2010 par suite de la dissolution anticipée avec transmission universelle de patrimoine de la société Edmond de Rothschild Courtage Services.

5. Subvention d'exploitation à la société ERS

Nature et objet

A la suite de l'autorisation donnée par le Conseil de surveillance du 12 décembre 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 23 janvier 2001, avec la société ERS une convention de subvention d'exploitation dont les versements antérieurs à 2008 s'élèvent à 14.400.000 euros pour 14.900.000 euros autorisés.

Cette subvention a pour objet de permettre à ERS de respecter le ratio réglementaire des fonds propres supérieurs à 25% des frais généraux.

Modalités

ERS ne remboursera La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, tout ou partie de la subvention, qu'après accord du Secrétaire Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel si, et seulement si, les deux conditions cumulatives ci-après se rencontraient après chaque éventuel remboursement :

-ERS dégage un résultat net positif

-Le ratio demeure respecté par ERS

En 2010, aucune nouvelle subvention d'exploitation n'a été versée.

6. Convention de commissionnaire avec Edmond de Rothschild Asset Management

Nature et objet

A la suite de l'autorisation du Conseil de surveillance du 12 décembre 2002, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 16 décembre 2002 une convention de commissionnaire avec la société Edmond de Rothschild Asset Management. Un avenant n°1 a été signé en date du 30 juillet 2007.

Modalités

Dans le cadre des relations avec les partenaires extérieurs promouvant la gamme d'OPCVM gérés par Edmond de Rothschild Asset Management et par les autres sociétés liées, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque mandate Edmond de Rothschild Asset Management pour effectuer le paiement aux partenaires de la contribution de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au titre des conventions passées avec lesdits partenaires. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque règle quant à elle sa contribution à Edmond de Rothschild Asset Management sur facture récapitulative à terme échu à la fin de chaque trimestre ou de chaque année. En 2010, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a rémunéré sa filiale à hauteur de 676.089 euros hors taxes.

7. Protocole commercial avec Assurances Saint-Honoré Patrimoine

Nature et objet

A la suite de l'autorisation du Conseil de surveillance du 14 décembre 1999, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 11 janvier 2000 un protocole commercial avec Assurances Saint-Honoré avec effet rétroactif au 31 décembre 1999. En 2005, Assurances Saint-Honoré a réalisé un apport partiel d'actif d'une branche de son activité à la société Assurances Saint-Honoré Patrimoine. Cette dernière est venue aux droits et obligations d'Assurances Saint-Honoré dans le cadre du protocole commercial.

Modalités

La société Assurances Saint-Honoré Patrimoine rétrocède à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque des commissions en rémunération de son apport d'affaires. Les commissions ainsi rétrocédées au titre de 2010 à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque par la société Assurances Saint-Honoré Patrimoine se sont élevées à 582.172 euros hors taxes.

8. Assistance et gestion de Compagnie Financière Saint-Honoré

Nature et objet

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu avec Compagnie Financière Saint-Honoré une convention pour la gestion administrative et financière de Compagnie Financière Saint-Honoré.

Modalités

A la suite de l'autorisation des Conseils de surveillance en date du 7 octobre 1997 et 23 septembre 1999, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque facture ses prestations à Compagnie Financière Saint-Honoré conformément à un mémoire des dépenses engagées pendant l'exercice écoulé, au titre de la gestion de cette dernière. Le montant enregistré dans les comptes de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque en 2010 s'élève à 3.935.000 euros hors taxes.

9. Cession à Edmond de Rothschild Financial Services de la participation dans Edmond de Rothschild Multi Management

Nature et objet

A la suite de l'autorisation du Conseil de surveillance en date du 26 mai 2009, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a cédé, le 27 mai 2009, à Edmond de Rothschild Financial Services (devenue « EDRIM Solutions») la totalité des titres qu'elle détenait dans la société Edmond de Rothschild Multi Management (« EDRMM »), soit 169.709 titres.

Modalités

Cette cession a été réalisée contre le paiement d'un prix déterminé de la manière suivante :

- Paiement d'une première tranche forfaitaire de 12.588.953 euros, déterminée sur la base de l'actif net au 31 décembre 2008 de la société EDRMM

- Paiement d'un complément de prix en 2010, 2011, 2012 et 2013 égal au montant perçu par EDRIM Solutions au titre d'une convention de partage de bénéfices conclue entre EDRMM (absorbée par EDRIM Solutions) et RFS Investment Managers (devenue EDRIM Gestion). Ce complément de prix est versé au plus tard le 31 janvier de chaque année, étant précisé que celui-ci est soumis aux aléas du marché. Le complément de prix comptabilisé au titre de 2010 est de 2.937.173 euros.

10. Remboursement à Compagnie Financière Saint-Honoré de la franchise de la compagnie d'assurance AIG

Nature et objet

Compagnie Financière Saint-Honoré a conclu, le 15 novembre 2004, une convention de subrogation aux droits de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, nés envers la compagnie d'assurance AIG à la suite d'un sinistre.

Aux termes de cette convention, Compagnie Financière Saint-Honoré a supporté le montant de la franchise de la compagnie d'assurance AIG de 770.000 euros.

Modalités

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a remboursé le 29 décembre 2010 à la Compagnie Financière Saint-Honoré la somme de 750.000 euros reçue, de la compagnie d'assurance AIG, en remboursement de la franchise versée.

Au titre des engagements réglementés, nous attirons votre attention sur l'observation figurant dans la partie « Vérifications spécifiques » de notre rapport sur les comptes annuels au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 29 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers
Audit
Eric Bulle
Associé

Cabinet Didier Kling
& Associés
Christophe Bonte
Associé

RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, des observations du Conseil de surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, des observations du Conseil de surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2010, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, approuve les conventions visées au dit rapport.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le bénéfice distribuable, en euros, s'établit comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2010	41.584.922,45
Report à nouveau précédent	8.590.542,07
Affectation à la réserve légale	0,00
Bénéfice distribuable	50.175.464,52

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

Distribution d'un dividende de 7,56 euros par action, soit	41.870.213,28
Report à nouveau	8.305.251,24

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que le dividende est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts.

Il est rappelé que le dividende par action distribué au titre des trois derniers exercices était :

	2009	2008	2007
Dividende par action	3,20	7,40	15,50
Montant éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3 du CGI	40 %	40 %	40 %

Le dividende 2010 sera mis en paiement à compter du 1^{er} juin 2011.

Le dividende attaché aux actions détenues en propre par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque sera affecté en report à nouveau.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Benjamin de Rothschild pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de surveillance de Madame Ariane de Rothschild pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur René Barbier de La Serre pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Carlo de Benedetti pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Directoire, décide de nommer Monsieur Maurice Levy en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une durée de trois ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

DIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la société PricewaterhouseCoopers Audit pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

ONZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire du Cabinet Didier Kling & Associés pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

DOUZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Yves Nicolas dont le mandat est venu à échéance, Monsieur Etienne Boris pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

TREIZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de Madame Marie-Paule Degeilh pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

Léonard de Vinci
(Vinci, 1452 - Amboise, 1519)

*Joute de cavaliers contre un dragon,
trois chevaux allant au pas
et étude de cavalier*

Rapport financier

Comptes consolidés et annexes

- 73 Bilan consolidé
- 74 Compte de résultat consolidé
- 77 Notes annexes aux comptes consolidés

Comptes sociaux et annexes

- 124 Bilan et Hors-bilan de la société mère
- 125 Compte de résultat de la société mère
- 126 Notes annexes aux comptes annuels de la société mère
- 141 Résultats financiers de la société mère au cours des cinq derniers exercices

Implantations

- 142 Banques et sociétés du groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque
- 144 Autres banques et sociétés du Groupe Edmond de Rothschild



Léonard de Vinci
(Vinci, 1452 – Amboise, 1519)

Joute de cavaliers contre un dragon, trois chevaux allant au pas et étude de cavalier
Plume et encre brune, lavis brun, 19,4 x 12,3 cm
Collection Edmond de Rothschild

COMPTES CONSOLIDÉS ET ANNEXES

BILAN CONSOLIDÉ IFRS

En milliers d'euros

Actif		31.12.2010	31.12.2009
Caisse, Banques centrales, CCP	3.1	15.690	12.408
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.2	161.981	184.117
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3	334.229	319.236
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3.4	1.140.245	1.083.892
Prêts et créances sur la clientèle	3.5	443.274	389.188
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3.6	28.039	33.071
Actifs d'impôts courants		1.482	9.757
Actifs d'impôts différés		4.844	4.044
Comptes de régularisation et actifs divers	3.7	208.211	233.650
Participations dans les entreprises mises en équivalence	3.8	24.657	23.853
Immobilisations corporelles	3.9	40.264	41.313
Immobilisations incorporelles	3.10	25.474	22.959
Ecart d'acquisition	3.11	72.513	69.423
Total de l'actif		2.500.903	2.426.911
Passif		31.12.2010	31.12.2009
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.12	558.682	680.691
Instruments dérivés de couverture	3.13	1.644	-
Dettes envers les établissements de crédit	3.14	78.784	43.206
Dettes envers la clientèle	3.15	1.086.000	1.014.302
Passifs d'impôts courants		14.682	1.625
Passifs d'impôts différés		3.510	3.578
Comptes de régularisation et passifs divers	3.7	216.855	190.944
Provisions	3.16	59.783	45.932
Dettes subordonnées	3.17	107.848	107.832
Capitaux propres	3.18	373.115	338.801
Capitaux propres part du Groupe		364.983	331.654
. Capital et réserves liées		230.195	230.195
. Réserves consolidées		80.588	78.875
. Gains et pertes latents ou différés		1.927	473
. Résultat de l'exercice		52.273	22.111
Intérêts minoritaires		8.132	7.147
Total du passif		2.500.903	2.426.911

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS
 En milliers d'euros

		2010	2009
+ Intérêts et produits assimilés	4.1	65.974	95.848
- Intérêts et charges assimilées	4.2	- 53.354	- 91.857
+ Commissions (produits)	4.3	484.159	352.885
- Commissions (charges)	4.3	- 113.073	- 75.810
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.4	14.226	14.511
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	4.5	5.766	- 941
+ Produits des autres activités	4.6	13.750	16.732
- Charges des autres activités	4.6	- 9.786	- 8.476
Produit net bancaire		407.662	302.892
- Charges générales d'exploitation	4.7	- 306.999	- 264.780
- Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		- 15.964	- 12.632
Résultat brut d'exploitation		84.699	25.480
+/- Coût du risque	4.8	192	74
Résultat d'exploitation		84.891	25.554
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	3.8	3.418	3.483
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	4.9	- 113	3.037
+/- Variation de valeur des écarts d'acquisition		-	111
Résultat courant avant impôt		88.196	32.185
- Impôt sur les bénéfices	4.10	- 30.489	- 4.523
Résultat net		57.707	27.662
- Intérêts minoritaires		- 5.434	- 5.551
Résultat net – Part du Groupe		52.273	22.111
Résultat par action en euro		9,21	3,67
Résultat dilué par action en euro		8,92	3,57

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
En milliers d'euros

	31.12.2010	31.12.2009
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat net de l'exercice	57.707	27.662
Résultat lié aux actifs et passifs destinés à la vente	- 5.766	941
Plus et moins-values de cession	113	- 3.037
Dotations nettes aux amortissements et provisions	24.455	24.430
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 3.418	- 3.483
Reclassement du résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	- 14.226	- 14.511
Autres produits et charges calculés	19.494	5.859
Pertes / produits nets des activités de financement	1.564	2.854
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	30.489	4.523
Capacité d'autofinancement avant résultat des activités de financement et impôt	110.412	45.238
Impôt versé	- 7.251	5.899
Augmentation / diminution nette liée aux opérations avec les établissements de crédit	85.781	1.115.295
Augmentation / diminution nette liée aux opérations avec la clientèle	17.660	- 1.402.984
Augmentation / diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	- 76.338	- 324.674
Augmentation / diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs non financiers	52.191	7.283
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	182.455	- 553.943
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 16.645	- 16.531
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	- 21.429	- 18.046
Variation des dépôts de garantie	-	-
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	2.636	2.983
Cessions ou réductions des actifs immobilisés	1.091	8.098
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	- 34.347	- 23.496
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Augmentation / diminution de trésorerie provenant des activités de financement	- 1.548	- 14.651
Augmentation / diminution de trésorerie liée aux opérations avec les actionnaires	- 25.509	- 48.030
Trésorerie nette provenant des opérations de financement	- 27.057	- 62.681
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	781	- 270
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	121.832	- 640.390
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	12.408	21.264
OPCVM monétaires qualifiés d'équivalents de trésorerie	121.507	119.020
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	631.083	1.265.104
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	764.998	1.405.388
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	15.690	12.408
OPCVM monétaires qualifiés d'équivalents de trésorerie	131.446	121.507
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	739.694	631.083
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	886.830	764.998
Variation de la trésorerie nette	121.832	- 640.390

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
En milliers d'euros

	31.12.2009	Augmentation de capital	Affectation du résultat	Autres variations	31.12.2010
Part du Groupe					
- Capital	83.076	-	-	-	83.076
- Primes d'émission	98.244	-	-	-	98.244
- Instruments de Capitaux Propres (TSS)	48.875	-	-	-	48.875
- Intérêts sur instruments de Capitaux Propres (TSS)	- 4.173	-	-	- 2.086	- 6.259
- Eliminations des titres auto détenus	- 8.164	-	-	2.111	- 6.053
- Autres réserves	91.212	-	4.715	- 3.027	92.900
- Gains / pertes latents ou différés sur les titres en actifs financiers disponibles à la vente	473	-	-	1.454	1.927
- Résultat 2009	22.111	-	- 22.111	-	-
Sous-Total	331.654	-	- 17.396	- 1.548	312.710
- Résultat 2010	-	-	-	52.273	52.273
Total des Capitaux Propres part du Groupe	331.654	-	- 17.396	50.725	364.983
Part des minoritaires					
- Réserves	1.596	-	621	481	2.698
- Résultat 2009	5.551	-	- 5.551	-	-
- Résultat 2010	-	-	-	5.434	5.434
Total des intérêts minoritaires	7.147	-	- 4.930	5.915	8.132

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES
En milliers d'euros

	2010	2009
Résultat net	57.707	27.662
Éléments relatifs aux variations de parités monétaires	728	144
Variation de valeur différée des instruments dérivés de couverture ⁽¹⁾	- 114	-
Variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente ⁽¹⁾	1.559	7.929
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies ⁽¹⁾	- 3.485	1.422
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	- 1.312	9.495
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	56.395	37.157
<i>dont part du Groupe</i>	<i>51.020</i>	<i>31.632</i>
<i>dont part des intérêts minoritaires</i>	<i>5.375</i>	<i>5.525</i>

⁽¹⁾ Montants nets d'impôt.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 – CONTEXTE GÉNÉRAL D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

1.1. CONTEXTE

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 concernant l'application des normes comptables internationales pour les émetteurs de titres de créances admis à la vente directe au public, dans le cadre de l'émission régulière de titres de créances admis à la vente directe au public, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a établi en 2007 pour la première fois ses comptes en utilisant le référentiel des normes comptables internationales I.F.R.S. (International Financial Reporting Standards). Les comptes ont été arrêtés par le Directoire en date du 28 mars 2011 et examinés par le Conseil de surveillance en date du 29 mars 2011.

1.2. CONFORMITÉ AUX NORMES COMPTABLES

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2010, le Groupe applique les dispositions d'IFRS 3 et IAS 27 révisées relatives respectivement aux regroupements d'entreprises et aux états financiers consolidés. L'application de ces normes révisées est prospective et n'a donc aucune incidence sur le traitement comptable des opérations antérieures au 1^{er} janvier 2010.

L'entrée en vigueur des autres normes d'application obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2010 n'a pas eu d'effet sur les états financiers de l'exercice 2010.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque l'application en 2010 n'est qu'optionnelle.

1.3. RECOURS À DES ESTIMATIONS

La préparation des informations financières nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses relatives aux conditions futures. Outre les informations disponibles, l'établissement d'estimations comporte nécessairement une certaine part d'appréciation, notamment pour :

- les dépréciations d'actifs financiers à revenu variable classés en « Actifs disponibles à la vente » ;
- les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- la détermination du caractère actif ou non d'un marché pour utiliser une technique de valorisation.

Par ailleurs, le Groupe estime que parmi les autres domaines comptables impliquant nécessairement un élément d'appréciation, les plus importants concernent les provisions, les engagements de retraites et les paiements à base d'actions.

1.4. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés ont été établis à partir des comptes individuels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et de toutes les filiales contrôlées ou sous influence notable.

● Sociétés intégrées globalement

Les sociétés placées sous le contrôle exclusif de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres en portefeuille chacun des éléments de l'actif et du passif des filiales, puis à éliminer les opérations réciproques entre la société mère et ses filiales, ou entre filiales. La part des intérêts minoritaires, dans la situation nette et dans le résultat, est inscrite distinctement au bilan et au compte de résultat consolidés.

Le référentiel IFRS définit le contrôle exclusif sur une filiale comme le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités.

Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale, en tenant compte également des droits de vote potentiels ;
- soit du pouvoir de désigner ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale, ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de ces organes ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

● Sociétés mises en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est définie comme le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une filiale sans en détenir le contrôle. Elle peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique.

Elle est présumée à partir du moment où une entreprise détient directement ou indirectement au moins 20 % des droits de vote.

Les participations dans les entreprises mises en équivalence sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition, lequel inclut les écarts d'acquisition imputables, et ajustées ultérieurement des variations de la part des actifs nets revenant au Groupe.

Les gains et pertes sur les transactions entre le Groupe et les entreprises mises en équivalence sont éliminés à proportion de la participation détenue, à moins que l'opération ne mette en évidence une dépréciation durable de l'actif transféré.

● Cas particulier des entités ad hoc

Les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (« entités ad hoc ») sont consolidées dès lors qu'elles sont contrôlées en substance par le Groupe, même en l'absence de lien en capital.

Les principaux critères d'appréciation utilisés de façon non cumulative pour déterminer l'existence du contrôle d'une entité ad hoc sont les suivants :

- les activités de l'entité sont menées pour le compte exclusif du Groupe afin que ce dernier en tire des avantages ;
- le Groupe dispose du pouvoir de décision et de gestion pour obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité ; ce pouvoir peut avoir été délégué par la mise en place d'un mécanisme d'autopilotage ;
- le Groupe a la capacité de bénéficier de la majorité des avantages de l'entité ;
- le Groupe conserve la majorité des risques relatifs à l'entité.

Trois entités répondant à ces critères ont été consolidées, il s'agit du « Groupement Immobilière Financière », du « GIE Saint-Honoré » et de « Edmond de Rothschild Investors Assistance ».

1.5. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La société Assurances Saint-Honoré Patrimoine a décidé le 19 novembre 2010 d'absorber par Transmission Universelle de Patrimoine la société Edmond de Rothschild Courtage Services. L'opération a pris effet à l'issue du délai d'opposition des créanciers et a été enregistrée le 29 décembre 2010.

La société Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales Croissance a décidé le 1^{er} juillet 2010 d'absorber par Transmission Universelle de Patrimoine la société Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales. L'opération a pris effet à l'issue du délai d'opposition des créanciers, le 3 août 2010.

1.6. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

● Date de clôture

Les comptes consolidés ont été établis sur la base des comptes de chaque société arrêtés au 31 décembre 2010.

● Éliminations de consolidation

Les créances, dettes et engagements, ainsi que les produits et les charges résultant d'opérations entre sociétés consolidées par intégration globale, sont éliminés. Il en est de même pour les plus ou moins-values de cession.

Les produits correspondant aux dividendes reçus de toutes les sociétés consolidées sont également éliminés pour la détermination du résultat consolidé.

● Écarts d'acquisition

Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010

Le Groupe utilise la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprises. Le coût d'acquisition est évalué comme le total des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis, en échange du contrôle de l'entreprise acquise auxquels s'ajoutent tous les coûts directement attribuables à ce regroupement d'entreprises.

En date d'acquisition, les actifs, passifs, éléments de hors bilan et passifs éventuels identifiables conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » des entités acquises sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments, ainsi que leur correction éventuelle en cas d'informations nouvelles, peuvent intervenir dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

Lors de la première consolidation d'une participation, la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise de l'actif net ainsi réévalué est, après analyse, répartie entre, d'une part, les corrections de valeur des éléments du bilan et des engagements de l'entreprise consolidée, d'autre part, l'enregistrement d'actifs incorporels répondant aux critères définis par la norme IAS 38 et, enfin, un solde résiduel, appelé écart d'acquisition. Si cet écart est positif, il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecart d'acquisition ». Si l'écart est négatif, celui-ci est immédiatement enregistré en résultat.

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'acquisition complémentaire de titres donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire déterminé en comparant le prix d'acquisition des titres et la quote-part d'actif net acquise.

Les écarts d'acquisition sont maintenus au bilan à leur coût historique. L'écart d'acquisition relatif aux acquisitions de sociétés mises en équivalence est comptabilisé en « Participations dans les entreprises mises en équivalence ».

Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010

Les règles énoncées ci-dessus ont été modifiées par l'adoption de la norme IFRS 3 révisée. Les principales modifications sont les suivantes :

- les passifs éventuels de l'entité acquise ne sont comptabilisés au bilan consolidé que dans la mesure où ils sont représentatifs d'une obligation actuelle à la date de prise de contrôle et que leur valeur de marché peut être estimée de façon fiable.
- les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont enregistrés en résultat.
- les compléments de prix éventuels sont intégrés dans le coût d'acquisition pour leur valeur de marché à la date d'acquisition. Postérieurement à la période d'évaluation de 12 mois suivant le regroupement, les variations de valeur des compléments de prix éventuels qualifiés de passifs financiers, sont enregistrées en résultat.
- à la date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans cette dernière est réévaluée à sa valeur de marché en contrepartie du compte de résultat. Dans le cas d'une acquisition par étapes, l'écart d'acquisition est donc déterminé par référence à la valeur de marché en date de prise de contrôle et non plus par référence à celle des actifs et passifs acquis à chaque transaction d'échange.

Evaluation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière par le Groupe et de tests de dépréciation dès l'apparition d'indice de perte de valeur et au minimum une fois par an. A la date d'acquisition, chaque écart est affecté à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie devant retirer des avantages de l'acquisition. Les dépréciations éventuelles de ces écarts sont déterminées par référence à la valeur recouvrable de la ou des unité(s) génératrice(s) de trésorerie à laquelle (auxquelles) ils sont rattachés. Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT, déterminée à dire d'experts sur la base de la valeur d'utilité ou de la juste valeur diminuée des coûts de cession, est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation irréversible est enregistrée dans le résultat consolidé de l'exercice sur la ligne « Variation de valeur des écarts d'acquisition ».

● Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporelle est identifiée entre les valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan et leurs valeurs fiscales respectives lorsque ces différences ont une incidence sur les paiements futurs d'impôt. L'impôt différé est déterminé suivant la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés constatés au cours des exercices antérieurs sont modifiés lors d'un changement du taux d'imposition et les variations enregistrées en compte de résultat. Les actifs d'impôt différé nets ne sont pris en compte que s'il est probable que la société consolidée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

● Conversion des comptes et états financiers en devises

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euro. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan que du résultat, sont portés, pour la part revenant au Groupe dans ses capitaux propres sous la rubrique « Ecart de conversion » et pour la part des tiers sous la rubrique « Intérêts minoritaires ».

● **Engagement de rachat accordé à des actionnaires minoritaires de filiales consolidées par intégration globale**

En dehors des engagements de rachat consentis aux bénéficiaires des plans d'attribution gratuite d'actions et des plans d'options de souscription ou d'achats d'actions, le Groupe peut consentir à des actionnaires minoritaires de certaines filiales du Groupe consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations. Ces engagements de rachat correspondent pour le Groupe à des engagements optionnels (ventes d'options de vente). Le prix d'exercice de ces options est établi selon une formule de calcul prédéfinie contractuellement lors de l'acquisition des entités.

Pour les engagements de rachat conclus jusqu'au 31 décembre 2009, conformément aux normes IAS 32, IFRS 3 et IAS 27, le Groupe enregistre un passif au titre des options de vente cédées aux actionnaires minoritaires des entités contrôlées de manière exclusive. Ce passif est comptabilisé initialement pour le prix d'exercice estimé des options de vente.

La contrepartie de ce passif est enregistrée en diminution des intérêts minoritaires et pour le solde en augmentation des écarts d'acquisition. Les variations ultérieures de ce passif liées à l'évolution du prix d'exercice des options et de la valeur comptable des intérêts minoritaires sont intégralement comptabilisées par ajustement du montant de l'écart d'acquisition (méthode du goodwill en cours).

NOTE 2 – MÉTHODES COMPTABLES, D'ÉVALUATION ET NOTES EXPLICATIVES

● **Conversion des opérations en devises**

En date d'arrêté comptable, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en euro aux cours de change indicatifs publiés par la Banque de France à la date de clôture de l'exercice. Les écarts de change latents ou réalisés sont enregistrés en résultat. Les opérations de change au comptant sont évaluées selon les cours de change officiels au comptant de fin de période. Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées au compte de résultat. Les contrats de change à terme sont évalués au cours du terme restant à courir à la date d'arrêté, avec impact des variations de juste valeur en résultat.

Les actifs non monétaires libellés en devises et notamment les titres de participation non consolidés libellés en devises sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur en devises convertie au cours de la devise à la date d'acquisition ou de souscription. Les écarts de change relatifs à ces actifs ne sont constatés en résultat que lors de leur cession ou de leur dépréciation ainsi qu'en cas de couverture de juste valeur du risque de change.

● **Actifs et passifs financiers**

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur en intégrant les frais d'acquisition (à l'exception des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat) et sont classés dans les catégories suivantes :

Prêts et créances

- Les crédits accordés à la clientèle dans le cadre de l'activité de banque commerciale sont classés au bilan dans la catégorie « Prêts et créances sur la clientèle ». Ils sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et sont ensuite évalués en date de clôture à leur coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif, qui prend en considération les flux financiers issus de toutes les modalités contractuelles de l'instrument. Ils peuvent faire l'objet de dépréciations de créances (cf. § « Dépréciation des actifs financiers »). Sont également classés dans cette catégorie les titres reçus en pension.
- Les prises en pension de titres contre espèces sont enregistrées pour leur montant équivalent au montant encaissé. Les rémunérations relatives à ces pensions sont enregistrées selon la méthode du coût amorti en compte de résultat.
- Les prêts et créances sur établissements de crédit qui ne sont pas désignés dès leur origine pour être évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont évalués après leur comptabilisation initiale au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Comme pour les pensions contractées avec la clientèle financière, les prises en pension contractées avec des établissements de crédit voient leur rémunération enregistrée selon la méthode du coût amorti.

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Il s'agit dans une très faible proportion des actifs détenus à des fins de transaction qui sont évalués à leur juste valeur en date d'arrêté et dont les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

A ces actifs financiers détenus à des fins de transaction s'ajoutent les actifs et passifs financiers non dérivés que le Groupe a désigné dès l'origine pour être évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat en application de l'option ouverte par la norme IAS 39 telle que définie dans l'amendement adopté par l'Union européenne le 15 novembre 2005. L'application par le Groupe de l'option juste valeur a pour objet :

- d'une part, de permettre d'évaluer à la juste valeur certains instruments hybrides de façon à ne pas séparer les dérivés incorporés devant faire l'objet d'une comptabilisation distincte.

Sont classés dans cette catégorie les EMTN et BMTN structurés émis par la Banque,

– d'autre part, l'élimination ou la réduction significative de décalages entre les traitements comptables de certains actifs et passifs financiers. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque évalue ainsi à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat l'ensemble de ses opérations de gestion de trésorerie à terme. La gestion de la trésorerie de la Banque repose sur les éléments suivants :

1. la conclusion de prêts et d'emprunts à terme avec des établissements de crédit ou de la clientèle financière ;
2. l'acquisition ou l'émission de titres de créances négociables sur le marché interbancaire ;
3. la couverture éventuelle de chacun de ces éléments par un dérivé de taux d'intérêt.

L'utilisation de l'option juste valeur permet, lorsqu'un élément comptabilisé au coût amorti est adossé à un actif financier, qui serait classé dans les actifs financiers disponibles à la vente et dont les variations de juste valeur impacteraient les capitaux propres, d'éliminer la distorsion née de l'enregistrement comptable différent pour des actifs et des passifs financiers qui partagent le même risque de taux avec des variations de valeur en sens opposé qui ont tendance à se compenser.

De même, lorsqu'un prêt interbancaire dont la relation de couverture n'a pas été reconnue à l'origine subit les mêmes variations de juste valeur (dues à l'exposition au risque de taux d'intérêt) mais en sens opposé, l'utilisation de l'option juste valeur permet d'atténuer la distorsion qu'aurait engendré l'enregistrement du prêt au coût amorti et du dérivé en variation de juste valeur par résultat.

Enfin, cette catégorie d'actifs et de passifs financiers enregistre les justes valeurs positives ou négatives (sans qu'elles soient compensées) des dérivés qui n'ont pas été qualifiés d'instruments de couverture.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu et maturité fixes, que le Groupe a l'intention et les moyens de détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti et intègrent les primes et décotes, correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres, ainsi que les frais d'acquisition. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes ; il s'agit des actifs financiers non dérivés détenus pour une période indéterminée et que le Groupe peut être amené à céder à tout moment. En date d'arrêté comptable, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur avec impact des variations de valeur hors revenus courus ou acquis sur une ligne spécifique des capitaux propres intitulée « Gains ou pertes latents ou différés ». Ce n'est qu'en cas de cession ou de dépréciation durable de ces actifs financiers que le Groupe constate en résultat ces variations de juste valeur dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». C'est également dans cette rubrique que sont enregistrés les revenus des titres à revenu variable classés en actifs financiers disponibles à la vente. Les revenus des titres à revenu fixe de cette catégorie sont, quant à eux, classés en « Intérêts sur instruments financiers ».

● Reclassement d'actifs financiers

Le 15 octobre 2008, l'Union européenne a adopté les amendements des normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir ».

Les reclassements d'actifs prévus par la norme sont les suivants :

- de la catégorie « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat », pour un actif financier non dérivé qui n'est plus détenu en vue d'être vendu dans un avenir proche :
 - . vers la catégorie « Prêts et créances » dès lors qu'il répond à cette définition à la date du reclassement et que le Groupe a l'intention et la capacité de le détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance ;
 - . vers les autres catégories dès lors que des circonstances exceptionnelles le justifient et pour autant que les actifs ayant fait l'objet du reclassement respectent les conditions applicables au portefeuille d'accueil.
- de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » :
 - . vers la catégorie « Prêts et créances » dans les mêmes conditions que celles définies précédemment pour les « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » ;
 - . vers la catégorie « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », pour les actifs présentant une échéance.

● Dépréciation des actifs financiers

Actifs financiers évalués au coût amorti

A chaque arrêté, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation pour un actif financier analysé individuellement, résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes »), dès lors que cet (ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ont) une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier, qui peut être estimée de façon fiable. S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur des prêts et des créances ou sur des actifs financiers classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés recouvrables en tenant compte de l'effet des garanties, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. Le montant de cette dépréciation est comptabilisé en coût du risque au compte de résultat et la valeur de l'actif financier est réduite par la constitution d'une dépréciation. Les dotations et reprises de dépréciation dues à l'évolution des perspectives de recouvrement sont enregistrées en « Coût du risque », tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération financière des créances dépréciées et est enregistrée en « Intérêts et produits assimilés » au compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

Dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation durable d'un actif financier disponible à la vente, une dépréciation est constatée en contrepartie du compte de résultat. S'agissant d'un titre à revenu variable coté sur un marché actif, une baisse significative (supérieure à 20 %) du cours en deçà de la valeur d'acquisition ou prolongée (supérieure à 12 mois) de celui-ci constitue une indication de dépréciation possible qui conduit le Groupe à procéder à une analyse qualitative. Le cas échéant, une dépréciation est déterminée sur la base du cours coté.

Lorsqu'une diminution non durable de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente a été comptabilisée directement dans la ligne spécifique des capitaux propres intitulée « Gains ou pertes latents ou différés » et qu'il existe par la suite une indication objective d'une dépréciation durable de cet actif, le Groupe inscrit en compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque » la perte latente cumulée

comptabilisée antérieurement en capitaux propres pour les instruments de dette et dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » pour les titres à revenu variable.

Le montant de cette perte cumulée est égal à la différence entre le coût d'acquisition (net de tout remboursement en principal et de tout amortissement) et la juste valeur actuelle, diminuée éventuellement de toute perte de valeur sur cet actif financier préalablement comptabilisée en résultat.

Les pertes de valeur comptabilisées en résultat relatives à un instrument de capitaux propres classé comme disponible à la vente ne sont pas reprises en résultat tant que l'instrument financier n'a pas été cédé. Dès lors qu'un instrument de capitaux propres a été déprécié, toute perte de valeur complémentaire constitue une dépréciation additionnelle. En revanche, pour les instruments de dette, les pertes de valeur font l'objet de reprises par résultat en cas d'appréciation ultérieure de leur valeur.

● Instruments dérivés et opérations de couverture

La norme IAS 39 requiert la comptabilisation au bilan de tous les instruments dérivés à leur juste valeur, avec comptabilisation des variations de valeur en résultat, à l'exception des instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de couverture des flux de trésorerie (voir ci-après). Les instruments dérivés sont enregistrés au bilan à la date de négociation. Ils sont classés en deux catégories :

Instruments financiers dérivés de transaction

Les instruments financiers dérivés sont considérés par défaut comme instruments de transaction, à moins qu'ils puissent être qualifiés comptablement de couverture. Ils sont comptabilisés au bilan dans la rubrique « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » lorsque leur juste valeur est positive et dans la rubrique « Passifs financiers à la juste valeur par résultat » lorsque leur juste valeur est négative. Les variations de juste valeur des dérivés sont enregistrées au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Les produits ou charges constatés lors des règlements intermédiaires du différentiel d'intérêts ou lors du règlement de l'échéance finale prévu au contrat de dérivé sont enregistrés au compte de résultat dans les rubriques « Intérêts et produits assimilés » ou « Intérêts et charges assimilées ». Les gains ou pertes issus de dénouements

anticipés des dérivés avant leur échéance prévue au contrat sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Instruments financiers dérivés de couverture

Pour qualifier un instrument de dérivé de couverture, le Groupe doit documenter la relation de couverture dès sa mise en place. Cette documentation doit préciser l'actif, le passif, ou la transaction future couverte, le risque faisant l'objet de la couverture, le type d'instrument financier dérivé utilisé et la méthode d'évaluation qui sera appliquée pour mesurer l'efficacité de la couverture.

L'instrument financier dérivé désigné comme couverture doit être hautement efficace afin de compenser la variation de juste valeur ou des flux de trésorerie découlant du risque couvert ; cette efficacité est appréciée à la mise en place de la couverture puis tout au long de sa durée de vie. Les instruments financiers dérivés de couverture sont portés au bilan dans la rubrique « Instruments dérivés de couverture ». En fonction de la nature du risque couvert, le Groupe doit désigner l'instrument financier dérivé de couverture comme un instrument de couverture de juste valeur, de flux de trésorerie, ou de risque de change lié à un investissement net à l'étranger.

● **Immobilisations**

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables correspond à la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise.

Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels incluent notamment les logiciels informatiques et les portefeuilles de contrats acquis :

- les actifs incorporels qui ont une durée d'utilité indéfinie sont soumis à un test de dépréciation annuel réalisé en fin de second semestre. Ce dernier peut être réalisé à tout moment de l'année dans la mesure où il est exécuté chaque année à la même date. Un actif incorporel enregistré sur la période en cours est soumis au test avant la clôture de l'exercice en cours.
- les actifs incorporels qui ont une durée d'utilité définie sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué des amortissements et des dépréciations cumulés, et sont amortis sur leur durée d'utilité.

La durée d'utilité est la plus courte entre la durée légale et la durée de vie économique attendue.

- ils sont soumis à un test de dépréciation si des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable risque d'être irrécupérable.

Immobilisations corporelles

L'équipement, le mobilier et les agencements sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué des amortissements ; les amortissements sont calculés, pour leur plus grande part, selon le mode linéaire afin d'amortir totalement les actifs sur leur durée d'utilité, soit en général entre 4 et 10 ans.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation si des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable risque de ne pas être recouvrable. Les plus ou moins-values de cession d'immobilisations d'exploitation sont enregistrées en « Gains ou pertes nets sur autres actifs ».

Le Groupe ne compte pas d'immeuble de placement dans ses immobilisations.

● **Passifs financiers au coût amorti**

Les dettes émises par le Groupe qui ne sont pas classées comme des passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nette des frais de transaction. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dettes envers les établissements de crédit et dettes envers la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Elles recouvrent également les dettes sur titres donnés en pension livrée à vue ou à terme aux établissements de crédit ou à la clientèle, incluses dans ces deux rubriques.

Elles sont enregistrées pour le prix de cession des titres. Les titres mis en pension sont, quant à eux, maintenus à l'actif du bilan dans

leurs postes d'origine et sont évalués selon les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent ; les revenus afférents à ces titres sont aussi comptabilisés comme si les titres étaient toujours en portefeuille.

Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre comprennent notamment des : bons de caisse, titres du marché interbancaire et créances négociables, emprunts obligataires, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées. Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

● Provisions

Les provisions, autres que celles afférentes à des risques de crédit ou à des avantages du personnel, représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation légale ou implicite du Groupe, du fait d'évènements passés à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Le montant de la sortie de ressources attendu est alors actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que l'effet de cette actualisation présente un caractère significatif. Les dotations et reprises sur ces provisions sont enregistrées en résultat sur les lignes correspondant à la nature des dépenses futures ainsi couvertes.

● Actions propres

Le terme « Actions propres » désigne les actions de la société consolidante La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

● Impôt sur les bénéfices

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a opté avec certaines de ses filiales pour le régime fiscal de groupe. Les conventions signées entre ces dernières et la société mère reposent sur le principe de la prise en compte immédiate dans le résultat de la société mère de l'impact du régime de groupe (différence, positive ou négative, entre l'impôt groupe et l'impôt de chaque filiale calculé en l'absence de régime de groupe).

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice comprend l'impôt courant et l'impôt différé. L'impôt sur les bénéfices est enregistré dans le compte de résultat, à l'exception de la part relative aux éléments directement comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts courants sont les impôts prévisionnels à payer sur les bénéfices imposables de l'exercice, calculés sur la base des taux en vigueur à la date du bilan, et de tout ajustement des impôts dus au titre des exercices antérieurs. Les actifs et passifs d'impôts courants sont compensés lorsque La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque entend régler sur base nette et qu'elle y est légalement autorisée.

Les impôts différés sont constatés sur la base des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs au bilan et la valeur fiscale attribuée à ces actifs et passifs. En règle générale, tous les écarts temporaires imposables donnent lieu à l'enregistrement d'un passif d'impôt différé tandis que les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il existe une probabilité de bénéfices imposables futurs sur lesquels affecter ces écarts temporaires déductibles.

Pour l'exercice 2010, le taux d'imposition retenu pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés françaises s'élève à 34,43 % pour les résultats imposés au taux normal, pour les résultats imposés au taux réduit, les taux retenus sont de 1,72 % et 15,50 %. Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils se rapportent à un même groupe d'intégration fiscale, relèvent de la même autorité fiscale et que l'entité est légalement autorisée à compenser. Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés relatifs aux écarts actuariels sur régimes à prestations définies sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les impôts différés relatifs à la réévaluation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente et des couvertures de flux de trésorerie, qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres, sont également comptabilisés directement dans les capitaux propres et ensuite enregistrés au compte de résultat lorsque le gain ou la perte de juste valeur est constaté au compte de résultat.

● Modalités de détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers selon les conséquences qu'ont leurs caractéristiques sur leur mode de valorisation et s'appuie sur cette classification pour exposer certaines des informations annexées aux états financiers :

Catégorie de niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif ;

Catégorie de niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;

Catégorie de niveau 3 : instruments dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres inobservables ; un paramètre inobservable étant défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations qui ne reposent ni sur des prix de transactions observables sur les marchés, sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à la même date.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsqu'un instrument financier est traité sur un marché actif et que des prix cotés de cet instrument sont disponibles, la juste valeur de l'instrument financier est représentée par son prix de marché.

Instruments traités sur des marchés inactifs

Lorsque le marché d'un instrument n'est pas actif, sa juste valeur est déterminée à l'aide de données de marché observables et de techniques d'évaluation.

Celles-ci utilisent, en fonction de l'instrument financier, des données issues de transactions récentes et des modèles d'actualisation des flux futurs fondés sur les taux en vigueur à la date de clôture.

Dettes structurées et dérivés indexés

Pour la détermination de la juste valeur des dettes structurées et de la branche indexée des dérivés portant sur des indices, les paramètres de valorisation ne sont pas observables dans leur globalité. La juste valeur de l'instrument financier au moment de la transaction est alors réputée être le prix de transaction et la marge commerciale est enregistrée en résultat sur la durée de vie du produit.

En cours de vie, les dettes structurées n'étant pas négociées sur un marché actif, les paramètres de valorisation fixés avec les contreparties à la mise en place des instruments ne sont pas modifiés. En cas de rachat de titres de créances négociables émis, le prix de transaction des

titres rachetés constitue leur juste valeur et la partie de la marge commerciale non encore comptabilisée est enregistrée en résultat.

Créances et dettes de trésorerie

Pour les dettes à taux fixe qui sont en règle générale inférieures à un an, la juste valeur est présumée correspondre, en l'absence de marché actif, à la valeur actualisée des flux futurs au taux de marché en vigueur à la date de clôture. Ces taux de marché sont déterminés à partir de modèles de valorisation interne standard utilisant des courbes d'émission de certificat de dépôt.

De même, pour les titres acquis représentatifs de dettes à taux fixe, la juste valeur est déterminée par l'actualisation aux taux de marché des flux de trésorerie attendus.

Crédits à la clientèle

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque considère que la juste valeur des crédits à taux variable en raison de la fréquence pluriannuelle des ajustements est assimilable à leur valeur comptable. Pour les crédits dont le taux variable est réajusté une fois par an et pour les crédits à taux fixe, la méthode de détermination de la juste valeur est la suivante : il s'agit d'actualiser les flux futurs recouvrables de capital et d'intérêts sur la durée restant à courir au taux, à la production de la période pour les prêts de même catégorie et ayant les mêmes maturités.

Dérivés de taux

La juste valeur des dérivés de taux et de la branche taux des dérivés indexés sur des indices est déterminée sur la base de modèles internes de valorisation intégrant des données de marché observables. Ainsi, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée sur la base de l'actualisation des flux futurs d'intérêts aux taux issus de courbes de taux de swap zéro coupon.

Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont comptabilisés comme des instruments financiers dérivés comptabilisés au bilan en juste valeur, avec impact en résultat des variations de juste valeur. La juste valeur d'un contrat de change à terme est déterminée par le cours à terme restant à courir à la date d'arrêté comptable.

● Coût du risque

Le coût du risque comprend au titre du risque de crédit les dotations et reprises liées aux dépréciations des titres à revenu fixe et des prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit, les dotations et reprises relatives aux engagements de financement et de garantie donnés, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties.

● Commissions

Le Groupe enregistre en résultat les produits de commissions en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent. Les commissions rémunérant des services ponctuels sont comptabilisées immédiatement en résultat. Les commissions rémunérant des services continus sont étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions faisant partie intégrante du rendement effectif d'un instrument financier sont comptabilisées comme un ajustement du rendement effectif de l'instrument financier.

● Engagements sociaux

Le Groupe reconnaît quatre catégories d'avantages définies par la norme IAS 19 :

1. les avantages à court terme, pour lesquels les paiements sont directement comptabilisés en charge : rémunérations, intéressement, participation, congés payés.

2. les avantages postérieurs à l'emploi, évalués selon une méthode actuarielle et provisionnés pour les régimes à prestations définies (sauf pour les régimes obligatoires à cotisations définies, comptabilisés directement en charge) : engagements de retraite, plan de retraite supplémentaire, indemnités de fin de carrière.

Les avantages postérieurs à l'emploi sont classés en régime à cotisations définies ou en régime à prestations définies selon la réalité économique du régime pour l'entreprise.

Dans les régimes à **cotisations définies**, les engagements sont couverts par des cotisations prises en charge au fur et à mesure de leur versement à des organismes de retraite indépendants qui gèrent ensuite le paiement des pensions.

L'obligation de l'entreprise se limite uniquement au versement d'une cotisation, qui ne comporte aucun engagement de la société sur le niveau des prestations fournies. Les cotisations versées constituent des charges de l'exercice. Dans les régimes à **prestations définies**, le risque actuariel et le risque de placement incombent à l'entreprise. Ils recouvrent plusieurs types d'engagements et notamment les

régimes de retraite « sur-complémentaire » et les indemnités de fin de carrière. Une provision est enregistrée au passif du bilan pour couvrir l'intégralité de ces engagements de retraite. Ces engagements sont évalués par un actuaire indépendant, une fois par an à la date de clôture annuelle.

Le Groupe, conformément à la norme IAS 19, utilise la méthode des unités de crédits projetés pour le calcul de ses engagements sociaux. Cette méthode rétrospective, avec projection des salaires de fin de carrière et prorata des droits au terme en fonction de l'ancienneté, prend en compte sur la base d'hypothèses actuarielles la probabilité de durée de services futurs du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie ainsi que la rotation du personnel.

Les écarts actuariels, déterminés par régime, incluent d'une part, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues antérieurement et la réalité constatée, d'autre part, les effets des changements d'hypothèses actuarielles.

Le Groupe applique l'amendement « SoRIE » à la norme IAS 19 relatif au mode de comptabilisation des gains et pertes actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies. Ces derniers sont enregistrés en capitaux propres en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à leur juste valeur en date d'arrêt et viennent en déduction des engagements comptabilisés. La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture ;
- l'amortissement du coût des services passés ;
- l'effet des réductions ou liquidations de régime.

Le Groupe comptabilise en charge selon un mode linéaire le coût des services passés sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits soient définitivement acquis au personnel. Le coût des services passés désigne l'accroissement de la valeur actuelle de l'obligation pour les services rendus au cours d'exercices antérieurs, résultant de l'introduction d'un nouveau régime ou de changements apportés au cours de l'exercice.

3. les autres avantages à long terme, évalués comme les avantages postérieurs à l'emploi et intégralement provisionnés, parmi lesquels on peut notamment citer les médailles du travail, les Comptes Epargne Temps et les rémunérations différées.

4. les indemnités de rupture du contrat de travail, indemnités de licenciement, offres de départ volontaire. Elles sont totalement provisionnées dès la signature de l'accord.

● **Paiement en actions**

La norme IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés » impose l'évaluation des transactions rémunérées par paiements en actions et assimilés dans le résultat et au bilan de l'entreprise.

Les plans de paiements fondés sur des actions émises par le Groupe sont des plans éligibles à la norme IFRS 2 dont le dénouement est réalisé par l'attribution d'instruments de capitaux propres.

Cette norme s'applique aux plans accordés après le 7 novembre 2002 (date de parution de l'exposé sondage) et dont les droits ne sont pas encore acquis à la date de transition aux normes IFRS (1^{er} janvier 2006 pour le groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque).

Divers plans d'options de souscription d'actions, d'options d'achat d'actions et d'attribution gratuite d'actions ont été attribués par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et ses filiales. Les options et attributions gratuites d'actions sont comptabilisées en charge dans la rubrique « Frais de personnel » en contrepartie d'un compte de capitaux propres au fur et à mesure de la période d'acquisition des droits. Cette charge est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution aux bénéficiaires par les organes d'Administration. A titre exceptionnel, la charge afférente aux plans attribués est comptabilisée dès l'attribution si le bénéficiaire en a immédiatement la jouissance.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles mathématiques de valorisation sont utilisés. Les options octroyées sont évaluées lors de leur attribution, à leur juste valeur selon le modèle Black & Scholes. Cette évaluation est réalisée au sein du Groupe.

La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option par le nombre estimé d'options acquises en fin de période d'acquisition des droits, compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

A chaque date d'arrêté, le nombre d'options dont l'exercice est attendu est révisé pour ajuster le coût global du plan initialement déterminé ; la charge comptabilisée depuis l'origine du plan est alors ajustée en conséquence.

Les sommes perçues lorsque les options sont levées sont créditées aux postes « Capital apporté » (valeur nominale) et « Prime d'émission ».

● **Tableau des flux de trésorerie**

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, CCP ainsi que les soldes nets de prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie relatives aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immeubles.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires, les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre autre qu'un TCN.

● **Résultat par action**

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période, à l'exception des actions propres. Le bénéfice dilué par action reflète les impacts de la dilution potentielle sur le résultat et le nombre d'actions résultant de l'exercice des différents plans (attributions gratuites d'actions, options d'achat et options de souscription) mis en place par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et ses filiales, selon la norme IAS 33. Les plans dont l'impact n'est pas dilutif ne sont pas pris en compte.

Le résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action correspond au résultat net part du groupe, ajusté des titres super subordonnés à durée indéterminée émis par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque.

NOTE 3 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

3.1. CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Caisse	911	692
Banques centrales	14.768	11.705
CCP	11	11
Sous-total	15.690	12.408
Créances rattachées	-	-
Total	15.690	12.408

3.2. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	109	28
Sous-total	109	28
Portefeuille trading créances rattachées	-	-
Sous-total	109	28
Instruments de taux d'intérêt – Contrats fermes	1.711	200
Instruments de taux d'intérêt – Contrats conditionnels	-	-
Instruments de change – Contrats fermes	1.395	-
Instruments de change – Contrats conditionnels	-	-
Instruments sur actions et indices – Contrats fermes	21.022	22.209
Instruments sur actions et indices – Contrats conditionnels	-	17.677
Créances rattachées sur instruments dérivés de transaction	13.944	13.924
Sous-total	38.072	54.010
Sous-total portefeuille de transaction	38.181	54.038
Juste valeur créances sur les établissements de crédit	7.266	-
Juste valeur prêts et créances sur la clientèle	-	579
Sous-total	7.266	579
Juste valeur prêts et créances rattachées	19	3
Sous-total prêts et créances à la juste valeur sur option par résultat	7.285	582
Juste valeur effets publics et valeurs assimilées	94.208	126.623
Juste valeur obligations et autres titres à revenu fixe	19.971	-
Sous-total	114.179	126.623
Juste valeur titres créances rattachées	2.336	2.600
Sous-total titres à revenu fixe à la juste valeur sur option par résultat	116.515	129.223
Juste valeur actions et autres titres à revenu variable	-	274
Sous-total	-	274
Juste valeur actions et autres titres à revenu variable créances rattachées	-	-
Sous-total titres à revenu variable à la juste valeur sur option par résultat	-	274
Sous-total actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	123.800	130.079
Total des actifs financiers à la juste valeur par résultat	161.981	184.117

Le montant total des notionnels des instruments dérivés de transaction s'établit à 16.378 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 15.827 millions d'euros au 31 décembre 2009. Le montant notionnel des instruments dérivés ne constitue qu'une indication de volume de l'activité du Groupe sur les marchés d'instruments financiers et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments.

Dans le cadre de la gestion de fonds à formule, des emprunts d'Etat de l'Union Economique et Monétaire ont été acquis par la société Financière Boréale. Ils constituent, avec leurs swaps d'adossement, des « assets swaps » dont chacune des composantes (titre et swap) fait l'objet d'une valorisation en juste valeur par résultat, aux cours cotés de la date d'arrêté comptable.

Mais, en raison du manque de liquidité du marché pour certains de ces titres qui peut apparaître à certaines périodes, il a été substitué à leurs cours cotés – jugés peu représentatifs de leur juste valeur – une évaluation par le biais d'un modèle interne développé par la Banque et qui repose sur les grands principes suivants :

- sélection d'indicateurs de marché (volatilité et liquidité) et d'agrégats macroéconomiques (PIB, balance commerciale...) pertinents aux fins d'apprécier le comportement des prix des emprunts d'Etat de la zone euro ;
- calcul des contributions des différents facteurs sélectionnés à l'évolution des cours des emprunts d'Etat, par régression multifactorielle ;
- neutralisation de l'impact sur les prix des facteurs techniques liés au manque de liquidité et à la crainte généralisée des opérateurs de marchés (facteurs non idiosyncratiques) ;
- détermination de la valeur intrinsèque des titres reflétant le risque de l'émetteur.

Afin de tenir compte de possibles restructurations de dette au sein des Etats membres de l'U.E.M., un niveau minimum de décote a été introduit sur les emprunts de maturité supérieure à 12 mois émis par la Grèce, le Portugal, l'Espagne et l'Italie. Il convient, par ailleurs, de souligner que ces emprunts d'Etat sont destinés, par la stratégie même qui a présidé à leur achat, à être détenus jusqu'à leur échéance.

Le différentiel de valorisation cumulé lié à l'application du modèle interne est de 2.771 milliers d'euros net d'impôt différé au 31 décembre 2010.

3.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Effets publics et valeurs assimilées	19.572	-
Cotés	19.572	-
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
Dont dépréciations	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	81.014	101.019
Cotés	-	-
Non cotés	81.000	101.000
Créances rattachées	14	19
Dont dépréciations	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	206.449	190.651
Cotés	3.209	4.720
Non cotés	203.240	185.931
Créances rattachées	-	-
Dont dépréciations	- 12.288	- 11.012
Actions détenues à long terme	27.194	27.566
Cotées	7.531	8.066
Non cotées	19.663	19.500
Créances rattachées	-	-
Dont dépréciations	-	-
Autres actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Cotés	-	-
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
Dont dépréciations	-	-
Total des actifs financiers disponibles à la vente	334.229	319.236
Dont titres prêtés	-	-

Des compléments de dépréciations durables ont été enregistrés en 2010 pour un montant de 4.402 milliers d'euros, essentiellement sur une ligne de titre de private equity détenue en compte propre par la Banque et LCF Amorçage.

Les effets publics recouvrent les nouvelles lignes d'emprunts d'Etat de l'U.E.M. acquises par la société Financière Boréale, faisant l'objet d'une couverture de juste valeur concernant uniquement le risque de taux.

3.4. PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Créances sur les établissements de crédit		
– A vue	818.229	675.008
– A terme	321.777	407.936
Sous-total	1.140.006	1.082.944
Créances rattachées	239	948
Total Brut	1.140.245	1.083.892
Dépréciations	-	-
Total Net	1.140.245	1.083.892

3.5. PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Comptes ordinaires débiteurs	305.632	266.696
Autres concours à la clientèle		
– Crédits	137.426	122.276
– Titres reçus en pension livrée	-	-
– Créances commerciales	-	-
Sous-total	443.058	388.972
Créances douteuses	3.226	3.274
Dépréciations créances douteuses	- 3.010	- 3.058
Total Net	443.274	389.188
Dont créances rattachées	2.208	1.751
Juste valeur des prêts et créances sur la clientèle	443.309	389.874

3.6. ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Cotés	-	-
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	28.039	33.071
Cotés	28.005	33.035
Non cotés	-	-
Créances rattachées	34	36
Dépréciations	-	-
Total des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	28.039	33.071
Juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	27.111	31.852

3.7. COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

En milliers d'euros	31.12.2010		31.12.2009	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Valeurs reçues à l'encaissement	3.679	-	285	-
Dépôts de garantie versés (*)	95.754	-	131.270	-
Charges constatées d'avance	7.239	-	7.471	-
Produits à recevoir	24.499	-	42.534	-
Produits constatés d'avance	-	92	-	810
Charges à payer	-	107.754	-	115.116
Autres actifs et passifs divers (**)	77.040	109.009	52.090	75.018
Total	208.211	216.855	233.650	190.944

(*) dont 56.350 milliers d'euros relatifs aux collatéraux au 31 décembre 2010 contre 97.088 milliers au 31 décembre 2009 en dépôts de garantie versés.

(**) dont 17.731 milliers d'euros relatifs aux collatéraux au 31 décembre 2010 contre 7.860 milliers au 31 décembre 2009 en autres passifs.

3.8. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	17.021	16.135
Edmond de Rothschild Limited	7.268	7.390
Omega Financial Solutions	368	328
Participations dans les entreprises mises en équivalence	24.657	23.853

En milliers d'euros	Total du bilan au 31.12.2010	Produit net bancaire / Chiffre d'affaires 2010	Résultat net part du Groupe 2010
Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	772.997	29.594	2.078
Edmond de Rothschild Limited	53.448	26.707	1.284
Omega Financial Solutions	2.311	1.880	56
Total			3.418

3.9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	31.12.2009	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Autres variations	31.12.2010
Valeur brute					
Terrains et constructions	41.044	449	-	1.232	42.725
Matériel informatique	15.925	1.763	- 17	120	17.791
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	39.082	1.458	- 361	524	40.703
Immobilisations corporelles en cours	267	200	-	- 386	81
Total	96.318	3.870	- 378	1.490	101.300
Amortissements - Dépréciations					
Constructions	- 17.941	- 1.125	-	- 53	- 19.119
Matériel informatique	- 13.958	- 1.566	5	- 68	- 15.587
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	- 23.106	- 3.332	163	- 55	- 26.330
Total	- 55.005	- 6.023	168	- 176	- 61.036
Valeur nette comptable	41.313	- 2.153	- 210	1.314	40.264

3.10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	31.12.2009	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Autres variations	31.12.2010
Valeur brute					
Portefeuille de contrats et autres droits contractuels	12.317	20	-	- 20	12.317
Autres immobilisations incorporelles	54.446	9.891	- 16	1.720	66.041
Immobilisations incorporelles en cours	630	2.865	- 352	- 1.654	1.489
Total	67.393	12.776	- 368	46	79.847
Amortissements - Dépréciations					
Immobilisations incorporelles	- 44.434	- 9.942	16	- 13	- 54.373
Total	- 44.434	- 9.942	16	- 13	- 54.373
Valeur nette comptable	22.959	2.834	- 352	33	25.474

Les portefeuilles de contrats ont fait l'objet d'un test de dépréciation individuel, sans nécessité de les déprécier.

3.11. ÉCARTS D'ACQUISITION

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Valeur brute en début de période	69.423	54.121
Acquisitions et autres augmentations	2.296	15.949
Cessions et autres diminutions	-	- 537
Change	794	- 110
Valeur brute en fin de période	72.513	69.423
Dépréciations	-	-
Perte de valeur	-	-
Dépréciations en fin de période	-	-
Valeur nette en fin de période	72.513	69.423

Les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test de dépréciation individuel, sans nécessité de les déprécier.

3.12. PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Instruments de taux d'intérêt – Contrats fermes	10.745	9.930
Instruments de taux d'intérêt – Contrats conditionnels	-	-
Instruments de change – Contrats fermes	-	17.835
Instruments de change – Contrats conditionnels	-	-
Instruments sur actions et indices – Contrats fermes	65.619	85.108
Instruments sur actions et indices – Contrats conditionnels	-	17.677
Sous-total	76.364	130.550
Dettes rattachées sur instruments dérivés de transaction	2.793	4.044
Sous-total du portefeuille de transaction	79.157	134.594
Dettes auprès des établissements de crédit	6.992	13.871
Dettes auprès de la clientèle	16.055	5.974
Sous-total	23.047	19.845
Dettes rattachées	9	4
Sous-total des dettes à la juste valeur sur option par résultat	23.056	19.849
Titres de créances négociables	451.193	518.561
Obligations	5.269	7.679
Autres dettes représentées par un titre	-	-
Sous-total	456.462	526.240
Dettes rattachées	7	8
Sous-total des dettes représentées par un titre à la juste valeur par résultat	456.469	526.248
Sous-total des passifs financiers à la juste valeur sur option	479.525	546.097
Total des passifs financiers à la juste valeur par résultat	558.682	680.691

En milliers d'euros	31.12.2010			31.12.2009		
	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	479.525	483.172	3.647	546.097	559.225	13.128

3.13. INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE

En milliers d'euros	31.12.2010		31.12.2009	
	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive
Couverture de valeur d'instruments financiers non dérivés	1.644	-	-	-
– Instruments dérivés de cours de change	-	-	-	-
– Instruments dérivés de taux d'intérêt	1.644	-	-	-
Couverture de résultats futurs d'instruments financiers non dérivés	-	-	-	-
– Instruments dérivés de cours de change	-	-	-	-
– Instruments dérivés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Dérivés utilisés en couverture	1.644	-	-	-

3.14. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Dettes envers les établissements de crédit		
– A vue	78.537	42.583
– A terme	-	-
Sous-total	78.537	42.583
Dettes rattachées	247	623
Total des dettes envers les établissements de crédit	78.784	43.206

3.15. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2010			31.12.2009		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial						
– Comptes d'épargne à régime spécial	60	31.134	31.194	731	40.547	41.278
– Dettes rattachées	4	-	4	13	-	13
Sous-total	64	31.134	31.198	744	40.547	41.291
Autres dettes						
– Comptes ordinaires de la clientèle	570.756	-	570.756	516.041	-	516.041
– Comptes créditeurs à terme	-	117.807	117.807	-	13.840	13.840
– Titres donnés en pension livrée	278.270	87.739	366.009	343.498	99.355	442.853
– Autres dettes diverses	-	-	-	39	-	39
– Dettes rattachées	9	221	230	5	233	238
Sous-total	849.035	205.767	1.054.802	859.583	113.428	973.011
Total	849.099	236.901	1.086.000	860.327	153.975	1.014.302
Juste valeur des dettes envers la clientèle			1.119.709			1.012.142

3.16. PROVISIONS

En milliers d'euros	Restructuration	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde au 31.12.2009	-	-	12.925	-	-	33.007	45.932
Dotations	-	-	174	-	-	19.707	19.881
Montants utilisés	-	-	-7	-	-	-7.567	-7.574
Montants non utilisés repris au cours de la période	-	-	-136	-	-	-3.125	-3.261
Autres mouvements	-	-	5.314	-	-	-509	4.805
Solde au 31.12.2010	-	-	18.270	-	-	41.513	59.783

- Les autres provisions comprennent notamment les provisions relatives aux charges de fidélisation à long terme des collaborateurs et les provisions pour litiges avec des tiers.
- Concernant l'affaire Madoff, le Groupe n'a aucune position pour compte propre sur les fonds de la galaxie Madoff.

Par ailleurs, dans le cadre des activités de gestion pour compte de tiers et/ou dépositaire, le Groupe estime que le risque de contentieux auquel il pourrait être exposé n'est pas significatif. En effet, l'examen du processus d'investissement mis en œuvre, tant par la société de gestion EDRIM Gestion, que par la Direction de la Clientèle Privée a fait ressortir que la première avait appliqué de manière satisfaisante les procédures internes de « due diligence » régissant la sélection des fonds sous-jacents et que les décisions de gestion prises par la seconde étaient généralement en accord avec le mandat conféré à la Banque, en termes à la fois d'éligibilité des instruments acquis et des limites d'investissement.

Il est rappelé qu'au titre de ces activités le montant total des expositions sur des fonds Madoff ressort à 42,9 millions d'euros.

3.17. DETTES SUBORDONNÉES

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Dettes subordonnées à terme	107.759	107.759
Dettes subordonnées à durée indéterminée	-	-
Sous-total	107.759	107.759
Dettes rattachées	89	73
Total des dettes subordonnées	107.848	107.832

Dans le cadre du programme EMTN, la Banque a émis un titre subordonné remboursable (« TSR ») d'un montant de 120 millions d'euros à 10 ans en juin 2007, qui a fait l'objet d'un rachat partiel pour un nominal de 11,7 millions d'euros en 2009.

Ce titre est assimilable à une créance de rang subordonné simple dont le remboursement avant l'échéance contractuelle interviendrait, en cas de liquidation de la société émettrice, après les autres créanciers mais avant les souscripteurs du titre super subordonné.

Date d'émission	Date d'échéance	Date de remboursement anticipé (call option)	Taux	Majoration d'intérêt (step up) à partir de la date d'option de remboursement
Juin 2007	Juin 2017	Juin 2012 puis trimestriellement	Euribor 3 mois + 0,67 %	+ 50 points de base

3.18. INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES : TITRE SUPER SUBORDONNÉ

En juin 2007, la Banque a émis un titre super subordonné (« TSS ») d'un montant de 50 millions d'euros. En cas de liquidation de la société émettrice, ce titre subordonné à maturité indéterminée n'est remboursable qu'après le désintéressement des autres créanciers à l'exclusion des titulaires de prêts participatifs ou de titres participatifs.

Le « TSS » est assorti de covenants financiers :

- non paiement des intérêts en cas d'insuffisance de capital liée au non respect du ratio prudentiel d'adéquation des fonds propres ou à la détérioration de la situation financière de la Banque ;
- réduction des intérêts courus à payer et ensuite du nominal de l'émission si l'émetteur n'a pas, dans un délai déterminé, remédié à l'insuffisance de capital constatée.

Compte tenu du caractère discrétionnaire de la décision de versement de la rémunération de ce titre super subordonné, lié au versement d'un dividende, il a été classé parmi les instruments de capitaux propres et réserves liées.

Les principales caractéristiques financières de ce « TSS » sont les suivantes :

Date d'émission	Date de remboursement anticipé (call option)	Taux jusqu'à la date de remboursement anticipé	Taux à partir de la date de remboursement anticipé	Majoration d'intérêt (step up) à partir de la date d'option de remboursement
Juin 2007	Juin 2017 puis trimestriellement	6,36 % ⁽¹⁾	Euribor + 2,65 %	+ 100 points de base

⁽¹⁾ Taux fixé par référence au taux de swap 10 ans en euro relevé le 4 juin 2007 : 4,71 % + 1,65 %.

NOTE 4 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

En milliers d'euros	2010	2009
Intérêts et produits sur prêts et créances sur établissements de crédit	3.746	11.058
- Comptes à vue et prêts interbancaires	2.497	4.084
- Produits sur engagements de garantie ou de financement	-	-
- Opérations de pension	1.249	6.974
Intérêts et produits sur prêts et créances sur clientèle	7.451	6.032
- Comptes à vue et prêts à la clientèle	7.450	4.479
- Produits sur engagements de garantie ou de financement	-	-
- Opérations de pension	1	1.553
Intérêts sur instruments financiers	54.777	78.758
- Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	343	1.102
- Actifs financiers disponibles à la vente	65	188
- Actifs financiers en option juste valeur par résultat	6.642	7.825
- Intérêts sur dérivés	47.727	69.643
Total des intérêts et produits assimilés	65.974	95.848

4.2. INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

En milliers d'euros	2010	2009
Intérêts et charges sur emprunts et dettes sur établissements de crédit	- 364	- 974
- Comptes à vue et prêts interbancaires	- 364	- 974
- Charges sur engagements de garantie ou de financement	-	-
- Opérations de pension	-	-
Intérêts et charges sur dettes envers la clientèle	- 1.908	- 9.481
- Comptes à vue et prêts avec la clientèle	- 325	- 605
- Charges sur engagements de garantie ou de financement	-	-
- Opérations de pension	- 1.583	- 8.876
Intérêts sur instruments financiers	- 51.082	- 81.402
- Dettes représentées par un titre	- 13.984	- 17.497
- Intérêts sur dérivés	- 37.098	- 63.905
Total des intérêts et charges assimilées	- 53.354	- 91.857

4.3. COMMISSIONS

En milliers d'euros	2010		2009	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	-	- 85	-	- 168
Opérations avec la clientèle	330	-	299	-
Opérations sur titres	-	-	-	- 334
Opérations de change	13	-	10	-
Opérations de hors-bilan				
- Engagements sur titres	143	-	21	-
- Instruments financiers à terme	2.928	- 2.928	844	- 839
Prestations de services financiers	480.599	- 110.060	351.671	- 74.325
Dotations / Reprises liées aux provisions	146	-	40	- 144
Total des commissions	484.159	- 113.073	352.885	- 75.810

4.4. GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers d'euros	2010		2009	
	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en JV sur option	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en JV sur option
Gains ou pertes nets sur actifs financiers en juste valeur par résultat	-	- 7.076	-	- 922
Gains ou pertes nets sur passifs financiers en juste valeur par résultat	-	- 7.267	-	- 65.327
Gains ou pertes nets sur dérivés	10.994	-	69.328	-
Résultats sur opérations de change	17.575	-	11.432	-
Total des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	28.569	- 14.343	80.760	- 66.249

4.5. GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Les gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers non dérivés qui ne sont classés ni comme des prêts et des créances, ni comme des placements détenus jusqu'à leur échéance.

En milliers d'euros	2010	2009
Gains ou pertes nets sur obligations et autres titres à revenu fixe disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets sur titres détenus à long terme disponibles à la vente	2.090	921
Gains ou pertes nets sur autres titres à revenu variable disponibles à la vente	8.078	8.773
Variation des dépréciations durables	- 4.402	- 10.635
Total des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	5.766	- 941

Les produits d'intérêts relatifs aux titres à revenu fixe disponibles à la vente sont compris dans la « Marge d'intérêts » (notes 4.1. et 4.2.) et la charge de dépréciation liée à l'insolvabilité éventuelle des émetteurs est présentée au sein du « Coût du risque » (note 4.8.).

4.6. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

En milliers d'euros	2010	2009
Refacturations de charges	3.605	3.348
Autres produits accessoires	7.675	6.252
Divers	2.470	7.132
Produits des autres activités	13.750	16.732
Rétrocessions de produits	- 6.181	- 5.897
Divers	- 3.605	- 2.579
Charges des autres activités	- 9.786	- 8.476

4.7. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	2010	2009
Salaires et traitements	- 124.566	- 101.077
Charges de retraite	- 12.379	- 12.917
Charges sociales	- 30.956	- 26.799
Intéressement des salariés	- 1.169	200
Participation des salariés	- 4.171	- 3.057
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	- 10.297	- 10.975
Dotations aux provisions pour frais de personnel	- 18.169	- 15.486
Reprises de provisions pour frais de personnel	10.070	3.613
Sous-total des frais de personnel	- 191.637	- 166.498
Impôts et taxes	- 8.304	- 6.817
Locations	- 19.916	- 19.170
Services extérieurs	- 83.908	- 69.704
Transports et déplacements	- 3.256	- 2.212
Autres charges diverses d'exploitation	- 7	- 379
Dotations aux provisions pour frais administratifs	-	-
Reprises de provisions pour frais administratifs	29	-
Sous-total des frais administratifs	- 115.362	- 98.282
Total des charges générales d'exploitation	- 306.999	- 264.780

4.8. COÛT DU RISQUE

En milliers d'euros	2010	2009
Dotations pour dépréciation au titre du risque de crédit	- 26	- 31
Pertes nettes sur créances irrécupérables	- 6	- 193
Reprises pour dépréciation au titre du risque de crédit	74	281
Reprises liées aux provisions	-	-
Récupérations sur créances amorties	150	17
Total du coût du risque	192	74

4.9. GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

En milliers d'euros	2010	2009
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	- 197	- 206
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	43
Résultat de cession de titres de participation consolidés	84	3.200
Total des gains ou pertes nets sur autres actifs	- 113	3.037

4.10. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

En milliers d'euros	2010	2009
Résultat net de l'ensemble consolidé	57.707	27.662
Impôt sur les bénéfices	30.489	4.523
Résultat avant impôt	88.196	32.185
Provisions et charges non déductibles	3.242	2.475
Régime des sociétés mères / filiales et retraitements liés	2.242	1.667
Quote-part du résultat net dans les entreprises mises en équivalence	- 3.418	- 3.483
Retraitements de consolidation non fiscalisés	- 454	- 12.344
Produits divers non imposables et autres déductions	- 20	- 39
Éléments imposés à taux réduit	772	- 4.158
Résultat avant impôt soumis au taux de droit commun	90.560	16.303
Taux d'impôt	34,43 %	34,43 %
Impôt théorique au taux de droit commun	31.180	5.613
Résultat avant impôt soumis au taux réduit	- 284	4.158
Taux d'impôt	0,00 %	0,00 %
Impôt théorique au taux réduit	-	-
Résultat avant impôt soumis au taux réduit	- 488	-
Taux d'impôt	15,50 %	0,00 %
Impôt théorique au taux réduit	- 76	-
Impôt théorique	31.105	5.613
Création de déficits non comptabilisés	672	1.783
Utilisation de déficits non comptabilisés	- 350	- 198
Dotations / reprises de provisions de nature fiscale	-	-
Crédits d'impôt	- 96	- 1.010
Effet de la différence sur le taux d'impôt des entités étrangères	- 1.176	- 870
Divers	334	- 795
Impôt sur les bénéfices calculé	30.489	4.523
– Dont impôt exigible	29.681	14.686
– Dont impôt différé	808	- 10.163
– Dont dotations /reprises de provisions de nature fiscale	-	-
Résultat avant impôt	88.196	32.185
Impôt sur les bénéfices	30.489	4.523
Taux d'impôt effectif moyen	34,57 %	14,05 %
Taux de droit commun de l'impôt en France (incluant la contribution de 3,3 %)	34,43 %	34,43 %
Effet des différences permanentes	0,62 %	- 12,55 %
Effet de l'imposition à taux réduit	0,22 %	- 4,45 %
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères	- 1,34 %	- 2,70 %
Effet des pertes de l'exercice et de l'utilisation des reports déficitaires	0,37 %	4,93 %
Effet des autres éléments	0,27 %	- 5,61 %
Taux d'impôt effectif moyen	34,57 %	14,05 %

NOTE 5 – NOTE SUR ENGAGEMENTS

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Engagements donnés		
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	13	13
Engagements en faveur de la clientèle	113.320	124.487
Engagements de garantie		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	584.753	666.221
Engagements reçus		
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissements de crédit	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-
Engagements de garantie		
Engagements reçus d'établissements de crédit	28.025	31.275
Engagements reçus de la clientèle	-	-

Les bénéficiaires des plans d'attribution gratuite d'actions et des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en œuvre au niveau de Compagnie Financière Saint-Honoré (CFSH) ou des sociétés du Groupe ont conclu, avec les sociétés émettrices concernées, des contrats de liquidité aux termes desquels ces sociétés émettrices s'engagent à acheter et les bénéficiaires à vendre, sous certaines conditions les actions émises ou attribuées dans le cadre de ces plans. Ces contrats sont décrits plus en détails en note 6.2.. Depuis décembre 2005, CFSSH et La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque ont convenu que CFSSH serait systématiquement substituée à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque dans l'exécution de ces contrats, CFSSH se réservant la faculté de se substituer un tiers. Le contrat liant La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et CFSSH couvre également les autres engagements de rachats d'intérêts minoritaires existant au sein du Groupe.

Ce tableau mentionne le nombre de titres des sociétés émettrices devant faire l'objet d'une liquidité sur les plans échus.

Sociétés émettrices	Nombre de titres
La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque	63.243
Edmond de Rothschild Asset Management	13.909
EDRIM Solutions	42.806

NOTE 6 – ENGAGEMENTS SOCIAUX ET PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS

6.1. AVANTAGES AU PERSONNEL « IAS 19 »

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 relative à la première adoption des normes IAS, le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2006 les règles de comptabilisation et d'évaluation des avantages au personnel définis par la norme IAS 19.

Le Groupe a opté lors de la première application des normes IFRS pour l'exception offerte par la norme IFRS 1 permettant de provisionner par prélèvement sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2006, l'ensemble des écarts actuariels non encore amortis à cette date.

6.1.A. CHARGE DE RETRAITE – RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES

Un régime de retraite « sur-complémentaire » a été mis en place en décembre 2004. Il s'applique à une catégorie de cadres auxquels les régimes obligatoires et complémentaires existants apportent un taux de remplacement sensiblement inférieur à celui des autres catégories.

Ce dispositif entre dans le cadre des régimes à prestations définies exprimés sous forme différentielle (limitée dans le temps) ou additive en régime de base.

Le versement des prestations est conditionné à l'achèvement de la carrière du participant dans l'entreprise. Au départ à la retraite, le régime prévoit un « achat de rente » afin de liquider l'engagement vis-à-vis du bénéficiaire.

Les bénéficiaires sont des cadres dirigeants, des membres du Comité de Direction Générale, des cadres supérieurs, définis par l'accord sur les 35 heures comme étant des cadres hors classification.

Les rémunérations servant de base à la détermination de la rémunération de référence et au calcul de la retraite supplémentaire sont les rémunérations annuelles brutes majorées du bonus effectivement perçu avant toute retenue, notamment d'ordre fiscal ou social.

Le montant de la retraite supplémentaire garanti est égal à 10 % de la rémunération de référence, comprise entre quatre et huit fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale en vigueur à la date de la liquidation de la retraite, plus 20 % de la fraction de la rémunération de référence comprise entre huit et vingt-deux fois ledit plafond.

Ce supplément s'ajoute à la retraite de Sécurité Sociale et aux retraites complémentaires et supplémentaires à adhésion obligatoire.

Les écarts résultant de sa première application sont traités selon les dispositions relatives aux changements de méthode. Le Groupe a donc imputé sur ses capitaux propres, à la date du bilan d'ouverture, l'impact net de fiscalité différée de ce changement de méthode pour un total de 8,381 millions d'euros. Ceci résulte de la reconnaissance d'avantages postérieurs à l'emploi, non antérieurement comptabilisés, pour un montant avant impôt de 12,825 millions d'euros ; les engagements ont été actualisés au taux de 4,25 %.

Le montant des engagements au 31 décembre 2010 a été déterminé par des actuaires qualifiés avec les hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation de 4,75 % selon la durée du régime (13,8 ans) ;
- taux d'inflation de 2 % selon la durée du régime (13,8 ans) ;
- taux de rendement attendu des actifs du régime de 6 % ;
- taux de croissance net d'inflation des salaires attendus de 2 %.

Le taux d'actualisation a été choisi en fonction des taux de rendement moyen constatés sur les obligations des sociétés cotées AA de la zone euro et de maturité 10 ans et plus. La référence est l'iBoxx € corporates, ce taux a été modifié par rapport à celui de l'évaluation du 31 décembre 2009 : il passe de 5 % à 4,75 %.

L'hypothèse de départ à la retraite retenue par le Groupe pour l'évaluation est basée sur un départ au taux plein. Suite à la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites, l'âge d'ouverture des droits au taux plein va progressivement passer de 60 à 62 ans et l'âge de l'annulation de la décote de 65 à 67 ans quel que soit le nombre d'annuités à l'horizon 2018. La réforme prévoit également un allongement de la durée de cotisation passant de 41 ans à 41,5 ans au plus tard en 2020. Ainsi l'hypothèse correspondant pour les Cadres et Non-Cadres à l'âge d'obtention du taux plein au sens de la Sécurité Sociale en tenant compte que la durée de cotisation passe de 41 ans à 41,5 ans pour les départs en 2020. Le Groupe a pris en compte la réforme pour les salariés dont le départ intervient après 2013. L'impact sur la dette est de - 0,2 million d'euros. Le report de l'âge de départ induit une baisse de la dette.

L'impact généré par la prise en compte de la réforme sur les conditions de départ à la retraite n'étant pas matériel (- 0,63 %), il a été inclus dans les écarts actuariels.

Taxes et contributions sur les rentes : l'article 113 de la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites modifie les modalités d'assujettissement aux cotisations de Sécurité Sociale, à la

contribution sociale généralisée et à la contribution au remboursement de la dette sociale des contributions des employeurs destinées au financement de prestations. En contrepartie de l'exonération de charges sociales, une taxe payable exclusivement par l'entreprise a été instaurée.

Le Groupe a fait le choix de la taxe au taux de 8 % assise sur le montant des rentes liquidées depuis le 1^{er} janvier 2001 et dépassant un tiers du plafond annuel de la Sécurité Sociale.

La loi de financement de la Sécurité Sociale 2010 adoptée définitivement le 26 novembre 2009 a doublé le taux de cette taxe, le portant à 16 % pour toute rente versée à partir du 1^{er} janvier 2010. Indépendamment de la taxe précédente, une contribution additionnelle de 30 % dès le premier euro, à la charge de l'employeur, sur les rentes excédant huit fois le plafond annuel et liquidées à compter du 1^{er} janvier 2010 a été également instaurée. Ces impacts ont été évalués en 2009.

S'inscrivant dans la continuité de la réforme des retraites du 9 novembre 2010, l'article 10 du projet de la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2011 prévoit d'assujettir l'employeur, pour les rentes qu'il verse aux bénéficiaires de retraites à prestations définies, à payer la contribution sur les rentes dès le premier euro versé. Cette mesure aboutit de fait à supprimer la franchise pour la contribution employeur.

Pour l'évaluation à la date du 31 décembre 2010, la suppression de la franchise prévue par la loi de financement de la Sécurité Sociale de 2011 a été appliquée. L'impact de cette suppression est de l'ordre de 0,8 million d'euros pour le Groupe.

Au 31 décembre 2010, le montant des engagements s'élève à 30,663 millions d'euros avant impôt, la juste valeur des actifs est de 16,033 millions d'euros, le coût net résiduel des services passés est de 278 milliers d'euros, soit une provision d'un montant de 14,352 millions d'euros.

● Actifs financiers en représentation des engagements (retraite sur-complémentaire)

Structure du portefeuille	31.12.2010	31.12.2009
Actions	33,30 %	33,12 %
Obligations	58,30 %	58,37 %
Immobilier	6,13 %	5,96 %
Autres	2,27 %	2,55 %
Taux de rendement effectif des actifs du régime	6,00 %	6,01 %

● Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire)

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Valeur actuelle de l'obligation	30.663	23.038
- Valeur des actifs du régime	- 16.033	- 13.684
Situation financière du régime	14.630	9.354
- Coût des services passés non reconnus	- 278	- 305
Provision	14.352	9.049

6.1.B. INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Les indemnités de fin de carrière constituent un avantage postérieur à l'emploi et entrent dans la catégorie des régimes à prestations définies.

Les droits au titre des indemnités de départ en retraite des sociétés du Groupe sont définis par les conventions collectives suivantes :

- la Convention Collective Nationale de la Banque (n° 1361) pour toutes les sociétés autres que le Groupement Immobilière Financière ;
- la Convention Collective Nationale des Bureaux d'Etudes Techniques (Syntec n° 3018 pour la société G.I.F.) ;
- la Convention Collective Nationale des Entreprises de Courtage d'Assurances et/ou de Réassurances (n° 3110) pour la société Assurances Saint-Honoré Patrimoine.

L'assiette de rémunération prise en compte dans le calcul d'indemnité de départ en retraite est la suivante :

- pour la CCN de la Banque, 1/13^e de la rémunération moyenne que l'intéressé a ou aurait perçu au cours des douze derniers mois, à l'exclusion de toute prime fixe ou exceptionnelle ainsi que tout élément variable ;
- pour la CCN des bureaux d'études, 1/12^e de la rémunération moyenne que l'intéressé a ou aurait perçu au cours des douze derniers mois, à l'exclusion des primes, gratifications et majorations pour heures supplémentaires, déplacements et détachements ;
- pour la CCN du Courtage d'Assurances, 1/12^e de la rémunération que l'intéressé a ou aurait perçu au cours des douze derniers mois.

Cette indemnité ne peut être inférieure à l'indemnité légale de départ à la retraite telle que prévue par le Code du travail. Ce régime n'est pas financé par un contrat d'assurance.

La méthode actuarielle utilisée pour cette évaluation est la méthode des Unités de Crédits Projetés.

Les pertes et gains actuariels au titre du régime d'indemnités de fin de carrière sont comptabilisés sur les capitaux propres. Le Groupe a en effet décidé d'appliquer l'amendement de la norme IAS 19 autorisant la reconnaissance des pertes ou gains actuariels liés à l'expérience et/ou à la modification d'hypothèse sur fonds propres (méthode dite du « SoRIE »). Le taux d'actualisation retenu est basé sur les taux des obligations à long terme du secteur privé à la date de l'évaluation (taux iBoxx corporate AA de la zone euro de maturité 10 ans et plus), le taux au 31 décembre 2010 est de 4,75 % contre 5 % au 31 décembre 2009.

Le montant brut des engagements s'élève à 3,635 millions au 31 décembre 2009 et à 3,820 millions au 31 décembre 2010.

Le coût des services en 2010 est de 363 milliers d'euros, le coût d'actualisation est de 193 milliers d'euros, les prestations réellement versées s'élèvent à 216 milliers d'euros et le gain actuariel constaté au titre de 2010 est de 156 milliers d'euros.

● Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire et IFC)

Détail de la charge comptabilisée En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Coût des services rendus de l'exercice	- 1.667	- 1.204
Coût financier	- 1.301	- 1.399
Rendement attendu des actifs du régime	821	642
Écarts actuariels	-	-
Amortissement du coût des services passés	- 28	- 1.069
Amortissement des écarts actuariels	-	-
Effet de toute réduction ou liquidation de régime	-	-
Effet du surfinancement	-	-
Charge nette comptabilisée	- 2.175	- 3.030

● Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies

Principales hypothèses actuarielles (IFC)	31.12.2010	31.12.2009
Taux d'actualisation	4,75 %	5,00 %
Taux d'inflation attendu sur le long terme	2 %	2 %
Taux de progression des salaires		
– Employés	3 %	3 %
– Cadres	3,50 %	3,50 %
– Cadres supérieurs	4 %	4 %
Taux de charges sociales et fiscales patronales	58,90 %	60,90 %
Table de mortalité	INSEE 2006-2008	INSEE 2004-2006

Principales hypothèses actuarielles (retraite sur-complémentaire)	31.12.2010	31.12.2009
Taux d'actualisation	4,75 %	5 %
Taux de rendement attendu des actifs du régime	6 %	6 %
Taux de rendement attendu des droits à remboursement	2 %	2 %
Taux de croissance net d'inflation des masses salariales	2 %	2 %
Durée de vie active moyenne résiduelle des salariés	13,8 ans	13,6 ans
Table de mortalité	TGHF05	TGHF05

● Analyse des sensibilités des engagements des régimes postérieurs à l'emploi aux variations des principales hypothèses actuarielles

Impact de la variation (retraite sur-complémentaire)	31.12.2010
Variation - 0,50 % du taux d'actualisation : 4,25 % (4,75 % - 0,50 %)	
– Impact sur la valeur actuelle des engagements au 31 décembre 2010	1,45 %
– Impact sur le total net des charges 2010	- 3,23 %
Variation + 0,50 % du taux d'actualisation : 5,25 % (4,75 % + 0,50 %)	
– Impact sur la valeur actuelle des engagements au 31 décembre 2010	- 1,35 %
– Impact sur le total net des charges 2010	3,22 %

● Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire et IFC)

Evolution de la provision En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Provision / Actif en début de période	12.685	13.823
– Charges inscrites au compte de résultat	2.393	3.569
– Cotisations patronales aux actifs de financement	-	-
– Prestations directement payées par l'employeur (non financées)	- 2.218	- 2.538
– Variations de périmètre (acquisitions, cessions)	-	-
– Pertes ou gains actuariels	5.312	- 2.169
– Autres mouvements	-	-
Provision / Actif en fin de période	18.172	12.685

● Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire et IFC)

Tableau de comptabilisation des engagements En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Variation de la valeur des engagements		
Valeur actuelle de l'obligation en début de période	26.674	24.392
– Coût des services rendus	1.886	1.742
– Coût de l'actualisation	1.301	1.399
– Cotisations versées par les employés	-	-
– Gains ou pertes actuariels	5.228	- 1.621
– Prestations servies	- 606	- 538
– Réduction ou liquidation de régime	-	-
– Modification du régime	-	1.300
– Variation de périmètre (acquisitions, cessions)	-	-
– Autres mouvements	-	-
Valeur actuelle totale de l'engagement en fin de période (A)	34.483	26.674
Variation des actifs de couverture et des droits à remboursement		
Juste valeur des actifs de couverture en début de période	13.684	10.495
– Produits financiers sur actifs de couverture	821	641
– Gains ou pertes actuariels	- 84	548
– Cotisations versées par l'employeur	2.000	2.000
– Cotisations versées par les employés	-	-
– Réduction ou liquidation de régime	-	-
– Modification du régime	-	-
– Variation de périmètre (acquisitions, cessions)	-	-
– Autres mouvements (écarts de conversion)	-	-
– Prestations versées par le fonds	- 388	-
Juste valeur des actifs de couverture en fin de période (B)	16.033	13.684
Couverture financière		
Situation financière (A) – (B)	18.450	12.990
– Gains ou pertes actuariels non reconnus	-	-
– Coût des services passés non reconnu	- 278	- 305
– Ajustement lié au plafonnement de l'actif	-	-
Provision / Actif	18.172	12.685

6.1.C. RÉMUNÉRATIONS DIFFÉRÉES

Le Groupe a provisionné des rémunérations différées qui seront versées sur trois ans.

Ces rémunérations différées entrent dans la catégorie des autres avantages à long terme, payables dans un délai supérieur à douze mois après la clôture de l'exercice pendant lequel les salariés ont rendu les services correspondants.

Ces engagements sont évalués selon une méthode actuarielle et sont intégralement provisionnés, y compris les écarts actuariels.

Le montant provisionné des engagements s'élève à 32,594 millions d'euros au 31 décembre 2010.

L'engagement actualisé au taux AA Corporate 1 à 3 ans de 2,52 % s'élève à 31,363 millions d'euros soit un gain actuariel cumulé de 1,231 million d'euros.

En milliers d'euros	2010	2009
Détail de l'impact actuariel en résultat sur les rémunérations différées (Salaires et traitements)	509	- 157

En application, d'une part, de l'arrêté ministériel du 3 novembre 2009, relatif aux rémunérations des personnels dont les activités sont susceptibles d'avoir une incidence sur l'exposition aux risques des établissements de crédit et, d'autre part, des normes professionnelles de la FBF du 5 novembre 2009, le Groupe a formalisé sa politique de rémunération.

Cette politique de rémunération a été approuvée par le Conseil de surveillance de la banque du 23 mars 2010 après l'avis favorable du Comité de rémunération.

Elle a été adaptée aux nouvelles dispositions de l'arrêté du 13 décembre 2010.

Le contexte réglementaire

L'arrêté du 3 novembre 2009 et les normes professionnelles de la Fédération Bancaire Française ont imposé aux établissements financiers de réglementer les pratiques de versement des rémunérations variables des professionnels des marchés financiers et des dirigeants, afin de garantir un niveau de fonds propres qui ne les mettrait pas en situation de risque.

L'arrêté du 13 décembre 2010 a élargi ces dispositions à l'ensemble des collaborateurs, dits « preneurs de risque », exerçant des activités susceptibles d'avoir une incidence sur le profil de risque des établissements de crédit et entreprises d'investissement, et a repris les critères de versement de la rémunération variable des collaborateurs concernés, fixés par la FBF.

Par ailleurs, l'AFG, l'AFIC et l'ASPIM ont publié des dispositions communes sur les politiques de rémunération des sociétés de gestion le 23 novembre 2010.

Gouvernance et formalisation des pratiques existantes

En application des textes précités, un rapport annuel relatif aux rémunérations variables des collaborateurs concernés est adressé à l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

Le processus de détermination des rémunérations ainsi que les enveloppes auquel il conduit doivent chaque année être examinés par le Comité de rémunération de la Banque.

Les nouvelles contraintes

L'arrêté du 13 décembre 2010 élargit les normes FBF du 5 novembre 2009 réservées aux dirigeants et aux professionnels des marchés financiers (définis comme des collaborateurs dont la performance et donc la rémunération sont liées à des instruments de marché), aux professionnels des risques et, à l'ensemble des collaborateurs ayant un niveau de rémunération global équivalent et dont l'activité est susceptible d'avoir une incidence sur le profil de risque de l'entreprise.

1 – Collaborateurs « preneurs de risques »

Les collaborateurs concernés sont :

- ceux qui traitent sur les marchés financiers, quels qu'ils soient, des opérations portant sur des instruments ou des contrats financiers. Il s'agit, dans le Groupe, des opérateurs de marchés et des négociateurs ;
- les mandataires sociaux ;
- les professionnels des fonctions de contrôle interne et de contrôle des risques.

Activités concernées

- Direction Centrale des Risques et fonctions de contrôle interne et risques de la Banque
- Direction des Marchés de Capitaux : opérateurs de marchés et négociateurs
- Ensemble du Groupe : mandataires sociaux.

Le calcul des enveloppes de rémunérations variables des collaborateurs « preneurs de risques » respectera, pour les versements réalisés cette année au titre de l'année 2010, les principes suivants :

Sur le plan global :

L'enveloppe de bonus de chaque entité et département de la Banque est proposée par la Direction des Ressources Humaines et la Direction Financière, après consultation de la Direction Centrale des Risques et de la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent, qui déterminent un coefficient d'ajustement de l'enveloppe en fonction des résultats de l'entité et du groupe.

50 % de l'enveloppe globale de bonus attribués aux collaborateurs « preneurs de risques » devra être versée en différé, c'est-à-dire soit en actions du Groupe, soit en cash indexé sur les résultats futurs.

Sur le plan individuel :

Les bonus versés aux collaborateurs « preneurs de risques » devront être différés de façon linéaire sur 3 ans minimum dès lors qu'ils atteindront un certain niveau de salaire de base.

Chaque année, le seuil de bonus au-delà duquel le versement est réalisé en différé est défini par la Direction des Ressources Humaines, après avis de la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent. Pour les bonus réglés en 2011, au titre de l'année 2010, le versement sera réalisé en différé dès lors que le bonus est supérieur à 100 % du salaire annuel de base.

La part de bonus à différer sera de 40 à 60 % en fonction du niveau de salaire.

Des exceptions pourront être aménagées en cas de risque de perte d'hommes clef.

2 – Gérants, commerciaux des sociétés de gestion

Les sociétés concernées sont Edmond de Rothschild Asset Management, EDRIM Solutions, Edmond de Rothschild Investment Partners et Edmond de Rothschild Capital Partners, car adhérentes à l'AFG, à l'AFIC et à l'ASPIM (arrêté du 23 novembre 2010).

Le calcul des enveloppes de rémunérations variables des gérants, commerciaux des sociétés de gestion respectera, dès les versements réalisés cette année au titre de l'année 2010, les principes suivants : Analyse des propositions d'attributions individuelles destinées et identification, le cas échéant, des situations particulières par la Direction des Ressources Humaines, la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent et la Direction Centrale des Risques.

Une liste des collaborateurs concernés est tenue à jour chaque année.

Le bonus exceptionnel variera selon :

- La performance du collaborateur (selon des objectifs quantitatifs individuels définis).

Un critère supplémentaire est appliqué à la mesure de la performance des postes suivants :

- gérants : la mesure de la performance pluriannuelle des produits gérés ;
- commerciaux : la capacité à nouer une relation de confiance durable avec les clients.
- Les résultats de son entité (département de la Banque ou filiale) et du Groupe ;
- La satisfaction des objectifs quantitatifs et des objectifs qualitatifs de comportement, au regard du contrôle des risques et du contrôle interne.

Le bonus de surperformance des gérants, pouvant augmenter le niveau d'exposition aux risques de la société, son versement sera soumis aux règles suivantes :

- Une fraction de ce bonus sera versée en différé, dès lors que le niveau de ce bonus dépassera substantiellement le salaire fixe du collaborateur concerné ;
- Le bonus différé versé en cash sera échelonné sur trois exercices, étant précisé que chacun de ces versements fractionnés ne pourra dépasser un tiers du montant total différé par exercice, et qu'une partie de ce montant sera conditionnée aux performances de l'exercice de versement.

Elle s'applique à l'ensemble des collaborateurs du Groupe et comprend des dispositions spécifiques concernant les opérateurs de marché et les mandataires sociaux.

S'agissant des rémunérations des opérateurs de marché, le dispositif se décompose comme suit :

- l'enveloppe de rémunération variable est arrêtée selon le résultat d'exploitation de l'activité correspondante et aussi selon le résultat consolidé du Groupe ;
- 50 % des rémunérations variables sont différées et sont versées, soit de manière linéaire sur trois ans, soit sous forme de titres cessibles après une période de 4 ans suivant leurs attributions ;
- ce dispositif est revu par la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent et le cas échéant par la Direction Centrale des Risques.

S'agissant des mandataires sociaux dirigeants responsables, la moitié au moins de leur rémunération variable (qui est indexée en totalité au résultat net consolidé du Groupe) est différée et/ou versée sous forme de titres. En outre, 30 % des titres de la Banque ainsi détenus sont incessibles pendant toute la durée du mandat social.

Le Groupe, dont le modèle de rémunération est fondé depuis plus de dix ans sur les principes de l'actionnariat salarié, applique les normes professionnelles susmentionnées en tenant compte des performances individuelles des collaborateurs, de la compétition sur ses marchés, des objectifs à long terme et de l'intérêt des actionnaires.

6.2. PLANS D'AVANTAGES EN ACTION « IFRS 2 »

6.2.A. MONTANT DE LA CHARGE ENREGISTRÉE EN RÉSULTAT

En milliers d'euros	2010	2009
Charges nettes provenant des plans d'option d'achat d'actions	- 624	- 87
Charges nettes provenant des plans d'option de souscription d'actions	- 1.201	- 1.168
Charges nettes provenant des plans d'attribution gratuite d'actions	- 17.669	- 6.787
Montant total de la charge enregistrée en résultat	- 19.494	- 8.042

La charge mentionnée ci-dessus porte sur les plans d'options d'achat d'actions, d'options de souscription d'actions et d'attribution gratuite d'actions attribués depuis le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis à la date de transition aux normes IFRS (1^{er} janvier 2006). Tous ces plans sont intégralement réglés en titres, de la société mère ou des filiales.

6.2.B. DESCRIPTION DES PLANS D'OPTIONS ET D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Année	2008	2008	2009	2009	2009	2009	2009	2009	2009	2010	2010	2010	2010	2010	2010
Type de plan	Attributions gratuites	Options de souscription	Attributions gratuites	Attributions gratuites	Options de souscription	Attributions gratuites	Options de souscription	Options de souscription	Options de souscription	Attributions gratuites	Attributions gratuites	Attributions gratuites	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat
	15	18	20	21	22	24	25	26	27	27	27	28	28 Bis	28 Ter	
Date du Directoire	30/06/2008	1/10/2008	5/01/2009	1/07/2009	1/07/2009	1/07/2009	1/07/2009	1/07/2009	1/07/2009	1/07/2010	1/07/2010	1/07/2010	1/07/2010	1/07/2010	1/07/2010
Date d'attribution des options	30/06/2008	1/10/2008	5/01/2009	1/07/2009	1/07/2009	1/07/2009	1/07/2009	1/07/2009	1/07/2009	1/07/2010	1/07/2010	1/07/2010	1/07/2010	1/07/2010	1/07/2010
Attribution immédiate															
Durée de validité des options	3 ans	55 mois	2 ans	2 ans	4 ans	2 ans	4 ans	4 ans	2 ans	2 ans	2 ans	4 ans	5 ans	6 ans	
Date de départ de l'exercice des options	30/06/2011	1/05/2013	5/01/2011	1/07/2011	1/07/2013	1/07/2011	1/07/2013	1/07/2013	1/07/2013	1/07/2012	1/07/2012	1/07/2012	1/07/2014	1/07/2015	1/07/2016
Durée de la période d'incessibilité	2 ans		2 ans	2 ans		2 ans				2 ans	2 ans	2 ans			
Date d'expiration des options		30/09/2013			30/09/2013			30/09/2013	30/09/2013				30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016
Modalités de règlement	Titres EDRIIMS	Titres EDDRAM	Titres LCFEDRB	Titres EDDRAM	Titres EDDRAM	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB
Nombre d'attributaire	12	5	15	18	1	1	1	1	424	25	21	32	32	32	
Bénéficiaire	Salariés EDRIIMS	Salariés EDDRAM	Salariés LCFEDRB	Salariés EDDRAM	Salariés EDDRAM	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés ASHP-EDREP EDRCF	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB
Nombre d'options attribuées	5.046	9.981	25.169	2.427	3.501	3.340	7.500	20.000	53.415	3.593	46.292	19.580	19.580	19.592	
Prix d'exercice (ou valeur de l'action au jour de l'attribution)	209,26	621,20	110,00	571,20	571,20	149,71	149,71	149,71	117,00	117,00	117,00	117,00	117,00	117,00	117,00
Conditions de performance	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Conditions en cas de départ du Groupe :															
- Démission	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
- Licenciement	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
- Retraite	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien
- Décès	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien
Nombre d'options :															
- Annulées depuis l'origine ou non exercées	234	-	525	350	-	-	-	-	215	43	-	-	-	-	-
- Annulées et remplacées	-	4.024	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options existantes au 30 juin 2008	5.046	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options existantes au 31 décembre 2008	5.046	9.981	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options existantes au 30 juin 2009	5.046	9.981	25.169	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options existantes au 31 décembre 2009	5.046	9.981	24.644	2.427	3.501	3.340	7.500	20.000	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options existantes au 30 juin 2010	4.812	9.981	24.644	2.077	3.501	3.340	7.500	20.000	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options existantes au 31 décembre 2010	4.812	5.957	24.644	2.077	3.501	3.340	7.500	20.000	53.200	3.550	46.292	19.580	19.580	19.592	
Juste valeur (en % du prix à l'attribution)	76,77 %	30,38 %	89,25 %	86,17 %	-	88,87 %	42,82 %	-	90,22 %	90,22 %	90,22 %	24,07 %	25,99 %	27,41 %	
Méthode de valorisation utilisée		Black & Scholes			Black & Scholes		Black & Scholes	Black & Scholes				Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	

6.2.C. STATISTIQUES SUR LES PLANS D'OPTIONS ET D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Statistiques des plans 31.12.2010	Nombre d'options Plans 2006	Nombre d'options Plans 2007	Nombre d'options Plans 2008	Nombre d'options Plans 2009	Nombre d'options Plans 2010	Total
Options existantes au 31 décembre 2009	63.300	5.323	54.838	62.112	-	185.573
- attribuées en 2010	-	-	-	-	282.890	282.890
- annulées en 2010	-	-	- 869	- 1.050	- 6.040	- 7.959
- annulées et remplacées en 2010	-	-	- 7.244	-	-	- 7.244
- exercées en 2010	-	- 2.923	-35.956	-	-	- 38.879
- expirées en 2010	- 63.300	- 2.400	-	-	-	- 65.700
Options existantes au 31 décembre 2010	-	-	10.769	61.062	276.850	348.681

Durée résiduelle contractuelle moyenne pondérée : 33,73 mois.

Juste valeur moyenne des plans existants pondérée à l'attribution : 88,37 euros.

Prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice : 232,98 euros.

● Principales hypothèses retenues pour la valorisation des plans

Principales hypothèses	31.12.2010	31.12.2009
Durée de vie moyenne (en mois)	49	37
Taux d'intérêt sans risque	2,19 %	3,59 %
Taux de perte des droits	17,38 %	9,93 %
Taux de dividende estimé	5,99 %	7,70 %
Volatilité à la date d'attribution	40,36 %	49,05 %

6.2.D. VALEUR DONNÉE AUX ATTRIBUTIONS GRATUITES ET AUX OPTIONS ATTRIBUÉES

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2, les attributions gratuites d'actions et options octroyées sont évaluées à l'attribution à leur juste valeur, sans modification ultérieure. Seules les hypothèses relatives à la population de bénéficiaires (perte de droits) peuvent faire l'objet d'une révision au cours de la période d'acquisition des droits et donner lieu à un réajustement de la charge.

En cas de remplacement d'un plan par un nouveau, le Groupe comptabilise les effets marginaux des augmentations de la juste valeur totale ou de toute autre modification favorable au membre du personnel.

● Actions gratuites

Le Groupe pratique un amortissement linéaire du prix de l'attribution gratuite de l'action sur la période d'acquisition à la valeur courante de l'action au moment de l'attribution et actualisée à un taux égal au taux moyen de dividende constaté sur les trois exercices les plus récents.

● Stock options

Le Groupe valorise selon le modèle Black & Scholes une option (call européen) selon les paramètres suivants :

- de strike : prix d'exercice du stock option ;
- de cours de référence : valeur courante de l'action ;
- de volatilité : en fonction de l'échantillon représentatif ;
- de taux d'intérêt du marché sur la période considérée ;
- de taux de dividende : moyenne sur 3 ans plafonnée au taux d'intérêt retenu ;
- de période : période entre la date d'attribution du stock option et la première date d'exercice possible.

NOTE 7 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

7.1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

	% d'intérêts		% de contrôle	
	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
Intégration globale				
Sociétés de Portefeuille				
• Financière Boréale **	99,96	99,96	99,96	99,96
• LCF Amortage	100,00	100,00	100,00	100,00
Entreprises d'Investissement				
• EDRIM Solutions	91,08	92,08	91,08	92,08
• Edmond de Rothschild S.I.M. SpA *	97,74	99,08	100,00	100,00
Sociétés de Gestion				
• Edmond de Rothschild Asset Management **	97,72	99,07	97,72	99,07
• EDRIM Gestion	91,08	92,08	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild S.G.R. SpA *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Private Equity Partners **	99,99	99,99	99,99	99,99
• Edmond de Rothschild Investment Partners	60,00	60,00	60,00	60,00
• Edmond de Rothschild Capital Partners	60,00	60,00	60,00	60,00
• EdR Real Estate Management *	100,00	100,00	100,00	100,00
• LCFR UK PEP Limited *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Private Equity Select LLP *	75,00	75,00	75,00	75,00
• Edmond de Rothschild Asset Management Hong Kong Limited *	97,72	99,07	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Asset Management Chile S.A. *	97,72	99,07	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Asset Management International Limited *	97,72	99,07	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Private Equity China Management Sarl *	60,00	60,00	60,00	60,00
Sociétés de Conseil				
• Edmond de Rothschild Corporate Finance **	99,99	99,99	99,99	99,99
• Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales ⁽²⁾	-	100,00	-	100,00
• EDREP Transactions	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Investment Services Ltd *	100,00	83,50	100,00	83,50
• Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales ⁽¹⁾	100,00	84,90	100,00	84,90
• Edmond de Rothschild Asia Limited *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild China Limited *	100,00	100,00	100,00	100,00
Sociétés d'Assurances				
• Edmond de Rothschild Courtage Services ⁽²⁾	-	94,37	-	95,10
• Assurances Saint-Honoré Patrimoine	90,00	90,00	90,00	90,00
Divers				
• Le Cercle Edmond de Rothschild **	99,24	99,24	100,00	100,00
• ERS **	99,24	99,24	99,24	99,24
• Edmond de Rothschild Holdings Ltd *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Groupement Immobilière Financière	100,00	100,00	100,00	100,00
• GIE Saint-Honoré	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Investors Assistance	100,00	100,00	100,00	100,00
Mises en équivalence				
Banque				
• Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	42,85	43,10	42,85	43,10
Entreprise d'Investissement				
• Edmond de Rothschild Limited *	20,00	20,00	20,00	20,00
Divers				
• Omega Financial Solutions	18,22	18,42	20,00	20,00

* Société étrangère.

** Société intégrée fiscalement en 2010.

⁽¹⁾ Renommée Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales en 2010 (Ex-Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales Croissance).⁽²⁾ Ces 2 sociétés ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine en 2010 avec des sociétés du Groupe.

7.2. EFFECTIF MOYEN

	2010	2009
Effectif moyen des sociétés françaises	830	831
– Techniciens	187	206
– Cadres	643	625
Effectif moyen des sociétés étrangères	129	101
Effectif global	959	932

7.3. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les comptes consolidés annuels tels qu'ils sont présentés ont été arrêtés le 28 mars 2011 par le Directoire et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 24 mai 2011.

Le dividende de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque qui a été proposé après la date d'arrêt des comptes mais avant la date de publication s'élève à 7,56 euros par action.

7.4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En application du règlement n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, l'appréciation du respect du ratio de solvabilité s'effectue au niveau de Compagnie Financière Saint-Honoré, cette dernière se conformant aux exigences en matière de capital.

Le capital de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque s'élève au 31 décembre 2010 à 83.075.820 euros composé de 5.538.388 actions d'un nominal de 15 euros.

7.5. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montant des honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2010.

En milliers d'euros	2010	2009
Honoraires relatifs au commissariat aux comptes, à la certification et à l'examen des comptes individuels et consolidés	736	763
Honoraires relatifs aux autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes	278	415
Total	1.014	1.178

NOTE 8 – SECTEURS OPÉRATIONNELS

Les activités du Groupe s'articulent autour de deux pôles d'activités stratégiques (Banque privée et Gestion d'actifs) auxquels s'ajoute un autre pôle (Autres activités et Gestion propre).

La Banque privée regroupe une offre de services comprenant :

- la gestion de portefeuille et de patrimoine, l'ingénierie patrimoniale et le family office ;
- une activité de conseil aux entreprises à actionariat familial.

Le pôle de la Gestion d'actifs recouvre les quatre lignes de gestion suivantes :

- la gestion actions, gestion diversifiée et obligations convertibles ;
- la multigestion, traditionnelle et alternative ;
- la gestion taux et crédit et les gestions structurée, quantitative et alternative directe ;
- la gestion de fonds de private equity.

Le pôle « Autres activités et Gestion propre » comprend :

- en Autres activités, d'une part, le conseil aux entreprises logé au sein de la filiale dédiée Edmond de Rothschild Corporate Finance, et dont les domaines d'intervention regroupent le conseil en opérations de cessions ou d'acquisitions, l'évaluation d'entreprises et l'ingénierie financière, d'autre part, la Direction des Marchés de Capitaux pour son activité propre ;
- en Gestion propre les activités de gestion patrimoniale du Groupe (en particulier le portefeuille titres), la fonction de centrale financière de la Banque auprès de ses différents métiers, les frais liés aux activités propres de ce pôle et à son rôle de pilotage du Groupe et des produits et charges ne relevant pas directement de l'activité des autres pôles d'activité.

● Remarques méthodologiques

Les comptes de gestion de chaque pôle d'activité ont été établis avec pour objectifs de :

- déterminer les résultats de chacun de ces pôles comme s'il s'agissait d'entités autonomes ;
- donner une image représentative de leurs résultats et de leurs rentabilités au cours de l'exercice.

Les principales conventions retenues pour l'établissement de ces comptes sont les suivantes :

- le produit net bancaire de chacun des pôles correspond aux revenus générés par son activité, nets de rétrocessions de commissions versées aux apporteurs ;

- les frais de gestion des pôles d'activité comprennent leurs frais directs, la partie qui leur incombe des charges du support logistique et opérationnel apporté par la Banque et une quote-part des frais de structure du Groupe ;

- les provisions sont imputées aux différents pôles de façon à refléter pour chacun d'eux la charge du risque inhérente à son activité. Les provisions qui ne peuvent pas être affectées à un pôle d'activité sont imputées à la Gestion Propre.

L'analyse détaillée des résultats de chacun de ces pôles et de leur contribution à la rentabilité du Groupe est présentée ci-après.

En milliers d'euros	Banque privée		Gestion d'actifs		Autres activités et Gestion propre		Groupe	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Produit net bancaire	88.631	70.479	261.447	198.185	57.584	34.228	407.662	302.892
Frais de gestion	- 83.466	- 69.852	- 194.620	- 163.027	- 44.877	- 44.533	- 322.963	- 277.412
Frais de personnel	- 54.325	- 43.780	- 102.130	- 93.775	- 35.182	- 28.943	- 191.637	- 166.498
- directs	- 42.188	- 32.751	- 78.173	- 72.457	- 27.286	- 22.102	- 147.647	- 127.310
- indirects	- 12.137	- 11.029	- 23.957	- 21.318	- 7.896	- 6.841	- 43.990	- 39.188
Autres charges d'exploitation	- 25.069	- 21.955	- 83.900	- 63.368	- 6.393	- 12.959	- 115.362	- 98.282
Dotations aux amortissements	- 4.072	- 4.117	- 8.590	- 5.884	- 3.302	- 2.631	- 15.964	- 12.632
Résultat brut d'exploitation	5.165	627	66.827	35.158	12.707	- 10.305	84.699	25.480
Coût du risque	63	88	-	- 11	129	- 3	192	74
Résultat d'exploitation	5.228	715	66.827	35.147	12.836	- 10.308	84.891	25.554
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	2.079	2.099	1.339	1.384	-	-	3.418	3.483
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	-	- 113	3.037	- 113	3.037
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	111	-	111
Résultat courant avant impôt	7.307	2.814	68.166	36.531	12.723	- 7.160	88.196	32.185
Impôt sur les bénéfices	- 2.121	- 969	- 24.112	- 12.578	- 4.256	9.024	- 30.489	- 4.523
Résultat net	5.186	1.845	44.054	23.953	8.467	1.864	57.707	27.662

Afin de mieux rendre compte de la rentabilité économique de chaque activité, des modifications ont été apportées, en 2010, aux règles de répartition des revenus et d'affectation des charges entre les différentes entités ainsi qu'entre celles-ci et le Siège.

La modification la plus significative porte sur les commissions de mouvement qui servent à rémunérer, pour la moitié de leur montant, la fonction dépositaire assumée par le Siège (Gestion propre).

En milliers d'euros	Banque privée		Gestion d'actifs		Autres activités et Gestion propre		Groupe	
	2009	2009	2009	2009	2009	2009	2009	2009
	Nouvelles règles	Anciennes règles	Nouvelles règles	Anciennes règles	Nouvelles règles	Anciennes règles	Nouvelles règles	Anciennes règles
Produit net bancaire	70.479	73.327	198.185	215.644	34.228	13.921	302.892	302.892
Frais de gestion	- 69.852	- 68.859	- 163.027	- 159.261	- 44.533	- 49.292	- 277.412	- 277.412
Frais de personnel	- 43.780	- 43.501	- 93.775	- 95.076	- 28.943	- 27.921	- 166.498	- 166.498
– directs	- 32.751	- 32.407	- 72.457	- 72.801	- 22.102	- 21.734	- 127.310	- 126.942
– indirects	- 11.029	- 11.094	- 21.318	- 22.275	- 6.841	- 6.187	- 39.188	- 39.556
Autres charges d'exploitation	- 21.955	- 21.235	- 63.368	- 58.220	- 12.959	- 18.827	- 98.282	- 98.282
Dotations aux amortissements	- 4.117	- 4.123	- 5.884	- 5.965	- 2.631	- 2.544	- 12.632	- 12.632
Résultat brut d'exploitation	627	4.468	35.158	56.383	- 10.305	- 35.371	25.480	25.480
Coût du risque	88	88	- 11	- 11	- 3	- 3	74	74
Résultat d'exploitation	715	4.556	35.147	56.372	- 10.308	- 35.374	25.554	25.554
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	2.099	2.099	1.384	1.384	-	-	3.483	3.483
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	-	3.037	3.037	3.037	3.037
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	111	111	111	111
Résultat courant avant impôt	2.814	6.655	36.531	57.756	- 7.160	- 32.226	32.185	32.185
Impôt sur les bénéfices	- 969	- 2.291	-12.578	- 19.885	9.024	17.654	- 4.523	- 4.523
Résultat net	1.845	4.364	23.953	37.871	1.864	- 14.572	27.662	27.662

NOTE 9 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est une filiale de Compagnie Financière Saint-Honoré (CFSH), elle-même filiale de Edmond de Rothschild Holding S.A. (EDRH), l'actionnaire ultime étant le Baron Benjamin de Rothschild.

Toutes les transactions ont été effectuées dans le cadre ordinaire des activités et à des conditions comparables à celles appliquées aux transactions avec des personnes similaires ou, le cas échéant, aux transactions avec d'autres salariés.

Les parties liées au groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque sont les sociétés consolidées au sein du groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, et celles du groupe EDRH. Ont été également retenues comme parties liées au sens de la norme IAS 24 les administrateurs (membres du Conseil de surveillance) et dirigeants (membres du Directoire) de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, ainsi que leurs conjoint et enfants rattachés à leur foyer.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES MORALES

La liste des sociétés consolidées par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est présentée dans la note 7.1.. Les transactions réalisées et les encours existants en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules sont reprises dans le tableau suivant les données relatives à ces opérations réciproques lorsqu'elles concernent les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, consolidées par mise en équivalence.

● Transactions avec les sociétés mises en équivalence

La liste des sociétés mises en équivalence est présentée dans la note 3.8..

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2010	31.12.2009
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	6	9
Actif	6	9
Dettes envers les établissements de crédit	3.436	332
Comptes de régularisation et passifs divers	583	339
Passif	4.019	671
<hr/>		
+ Intérêts et produits assimilés	1	2
- Intérêts et charges assimilées	- 1	- 10
+ Commissions (produits)	112	10
- Commissions (charges)	- 1.920	- 1.975
- Charges générales d'exploitation	- 99	- 6
+ Produits des autres activités	-	-
Produit net bancaire	- 1.907	- 1.979

● Transactions avec la société mère

Les relations entre La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et son principal actionnaire, Compagnie Financière Saint-Honoré (CFSH), sont de quatre types :

- une relation d'affaires : CFSH a joué par le passé un rôle de développement des activités du Groupe, notamment dans le cadre de l'amorçage des fonds. Elle pourrait, à la demande de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, continuer à jouer ce rôle dans le futur, mais dans une moindre mesure ;
- une relation de contrôle : CFSH détient, une participation de 88,26 % dans le capital de la Banque ;
- une relation de prestations de services dans le cadre d'une convention d'assistance et de gestion : aux termes de cette convention en date du 7 octobre 1997 modifiée par un avenant en date du 30 décembre 1999, CFSH a confié à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque une mission générale d'assistance et de gestion comprenant notamment (i) la gestion de son portefeuille de valeurs mobilières selon les orientations et directives données périodiquement par les organes de direction de CFSH, (ii) la présentation d'études et d'analyses au Directoire et au Conseil de surveillance de CFSH en vue de leur proposer des investissements, (iii) toutes opérations de gestion courante, tant administrative, juridique, fiscale et financière ;

En particulier, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque met à la disposition de CFSH le personnel nécessaire à la mission décrite au paragraphe précédent.

Cette convention est renouvelable par tacite reconduction d'année en année, sauf dénonciation par l'une des parties avant le 30 juin de chaque année. Plus généralement, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque facture l'ensemble des prestations fournies à CFSH au cours de l'exercice (arrêté à chaque clôture de l'exercice de CFSH).

– une relation de compte : CFSH bénéficie d'une facilité de caisse à trois mois auprès de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au taux Euribor 3 mois + 0,75 %, utilisée à hauteur de 38.199 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Prêts et créances sur les établissements de crédit	38.343	56.239
Comptes de régularisation et actifs divers	5.238	4.524
Actif	43.581	60.763

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Dettes envers la clientèle	9	-
Passif	9	-

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
+ Intérêts et produits assimilés	669	778
- Intérêts et charges assimilées	-	-
+ Commissions (produits)	15	15
- Commissions (charges)	-	-
+ Produits des autres activités	3.935	2.962
Produit net bancaire	4.619	3.755
Résultat brut d'exploitation	4.619	3.755

● Transactions avec les autres parties liées

Elles concernent les transactions avec EDRH et ses filiales ainsi que celles conclues avec les filiales de CFSH.

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	373	4.086
Prêts et créances sur la clientèle	91	562
Comptes de régularisation et actifs divers	5.597	4.616
Actif	6.061	9.264

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	16.404	13.228
Dettes envers les établissements de crédit	35.566	11.128
Dettes envers la clientèle	3.289	2.206
Comptes de régularisation et passifs divers	3.784	1.609
Provisions	1.216	1.150
Passif	60.259	29.321

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
+ Intérêts et produits assimilés	97	100
- Intérêts et charges assimilées	- 67	- 439
+ Commissions (produits)	2.125	1.674
- Commissions (charges)	- 5.359	- 3.369
+ Produits des autres activités	300	997
- Charges des autres activités	- 166	- 143
Produit net bancaire	- 3.070	- 1.180
- Charges générales d'exploitation	- 1.823	- 2.900
Résultat brut d'exploitation	- 4.893	- 4.080

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES PHYSIQUES

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Comptes et Prêts	19.327	9.230
Actif	19.327	9.230

En milliers d'euros	2010	2009
+ Intérêts et produits assimilés	217	164
Produit net bancaire	217	164
Résultat brut d'exploitation	217	164

RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

La rémunération des mandataires sociaux est déterminée selon des modalités proposées par le Comité des rémunérations et adoptées par le Conseil de surveillance.

La rémunération comprend une partie fixe et une partie variable. La partie variable de la rémunération est déterminée au regard du résultat net consolidé. La rémunération variable est versée au cours de l'exercice suivant, en cash et/ou en titres de la société. Des attributions de stock options et d'actions gratuites s'ajoutent à cette rémunération.

Les rémunérations des membres du Directoire sont prises en charge, pour partie, par les entités du Groupe auxquelles leurs activités sont plus directement dédiées. Certains membres du Directoire perçoivent des jetons de présence de la part de sociétés étrangères du Groupe Edmond de Rothschild au titre de leurs mandats d'administrateurs.

● Avantages en nature

Les principaux avantages en nature correspondent aux véhicules de fonction. Chaque membre du Directoire dispose d'une voiture.

● Avantages postérieurs à l'emploi

Les principaux avantages postérieurs à l'emploi sont constitués par les indemnités de fin de carrière et le plan de retraites supplémentaires de la Banque.

Indemnités de cessation de fonctions

Un mandataire social bénéficie, au terme de son contrat de travail, d'indemnités de cessation de fonctions.

Indemnités de fin de carrière

Les membres du Directoire bénéficient, au titre de leur contrat de travail, des dispositions applicables aux collaborateurs de la Banque en matière d'indemnités de fin de carrière. Il s'agit, selon le cas, du régime légal ou du régime relevant de la convention collective Banque.

Régimes de retraite

Les prestations de retraite sur-complémentaire sont externalisées auprès de la compagnie AXA. Le cabinet de courtage en charge est la société Eparinter, dont Siaci Saint-Honoré est le gestionnaire et le conseil.

Régimes de prévoyance – santé

Les membres du Directoire bénéficient des dispositifs de prévoyance ouverts à tous les collaborateurs du Groupe en matière d'assurance décès, invalidité et de santé. Ils bénéficient également du dispositif de la Garantie Vie Professionnelle Accidents (assurance décès et invalidité) qui couvre l'ensemble des salariés.

● Montant des rémunérations et avantages sociaux attribués aux mandataires sociaux

En milliers d'euros	2010	2009
Montants des rémunérations allouées ⁽¹⁾	6.687	5.175
Avantages à court terme	-	-
Avantages postérieurs à l'emploi	954	2.129
Autres avantages à long terme	-	-
Paiement fondé sur des actions ⁽²⁾	6.826	1.785
Total	14.467	9.089

⁽¹⁾ charges patronales comprises.

⁽²⁾ charge enregistrée au compte de résultat de l'exercice au titre d'IFRS 2.

En nombre d'options	2010	2009
Options d'achat d'actions	34.500	-
Options de souscription d'actions	48.497	27.500
Actions gratuites	67.762	26.962
Total	150.759	54.462

NOTE 10 – INFORMATIONS SUR LA GESTION DES RISQUES ET LES INSTRUMENTS FINANCIERS

PARTIE 1

POLITIQUE GÉNÉRALE DE GESTION DES RISQUES

Depuis la fin des années 1990, le Groupe s'est recentré sur les activités de gestion d'actifs et de conseil aux entreprises ainsi que de gestion privée. Il a ainsi interrompu, dès 2000, les activités de crédit aux grandes entreprises. Entre 2003 et 2004, le Groupe a également mis un terme à ses activités de négociation d'options de change. Ces décisions stratégiques se sont traduites par une amélioration très significative du profil de risques du Groupe avec une très nette diminution des expositions aux risques de crédit-contrepartie et aux risques de marché.

Dans ce contexte, la politique de gestion des risques vise :

- à encadrer de manière très stricte, le développement des activités non stratégiques (marchés, crédit) de manière à ce que les risques pris représentent une exposition limitée et soient proportionnés à la rentabilité attendue ;
- à favoriser une structure financière fortement liquide, riche en ressources longues et dotée d'emplois offrant une forte cessibilité.

Dans l'optique d'une rationalisation de notre organisation, une Direction Centrale des Risques rattachée à la Direction Générale a été créée en juillet 2008. Elle est placée sous la Direction d'un responsable, doté d'une expérience profonde sur les marchés financiers, et ayant exercé des responsabilités en matière de trading pour compte propre et de gestion pour compte de tiers dans le domaine de la gestion alternative. Son expertise mathématique lui permet par ailleurs de développer des méthodologies et des modèles de suivi des expositions aux risques.

La Direction Centrale des Risques (DCR), le service des Engagements et la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent (DCCP) sont les entités dédiées à la maîtrise et au contrôle permanent des risques sur l'ensemble du périmètre du Groupe. Ses missions sont définies dans une lettre de cadrage en date du 3 septembre 2008.

La DCR comporte trois départements :

- Le département Contrôle des Risques pour Compte propre (Contrôle Financier), où s'exerce le contrôle des risques de contrepartie et des risques de marché des activités pour compte propre. Son périmètre couvre l'ensemble des risques liés à la pratique d'activités sur les marchés financiers et à la gestion du bilan. Ce service est doté de deux collaborateurs dont un responsable fort d'une expérience de plus de 10 ans en contrôle

des risques. Depuis septembre 2008, le Contrôle Financier assure le montage et la présentation des dossiers au Comité de crédit (hors Clientèle Privée).

- Le département Contrôle des Risques Opérationnels où s'exerce la surveillance des risques opérationnels, laquelle est assurée depuis 2009 par deux collaborateurs. Son responsable, doté d'une expérience approfondie (audit des activités de marché, conception, mise en œuvre et coordination du dispositif de risque opérationnel au niveau mondial), a été recruté au sein d'un établissement bancaire où elle exerçait ces mêmes responsabilités.
- Le département Contrôle des Risques pour compte de tiers a une activité transversale de supervision du contrôle des risques (risques de marché et de contrepartie au sens large), et s'appuie sur le Contrôle des Risques premier niveau mis en place par chaque gérant d'actifs du Groupe (Direction de la Clientèle Privée, sociétés de gestion du Groupe). Cette supervision est aujourd'hui assurée par le Directeur Central des Risques. Afin de la renforcer, un recrutement est en cours.

PARTIE 2

GESTION DES RISQUES DE CRÉDIT-CONTREPARTIE

Le risque de crédit-contrepartie correspond au risque de pertes résultant de l'incapacité d'un client ou d'une contrepartie à honorer ses obligations financières. Ce risque comprend, entre autres, le risque de règlement encouru au cours de la période séparant le moment où l'instruction de paiement ou de livraison d'un instrument financier vendu ne peut plus être annulée unilatéralement par la Banque et la réception définitive de l'instrument financier acheté ou des espèces correspondantes.

SECTION 1 – ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES

Les risques de crédit-contrepartie encourus par le Groupe trouvent leur origine dans :

1. les opérations conclues avec la clientèle privée et avec les OPCVM gérés par les sociétés de gestion du Groupe, et notamment dans les opérations suivantes :
 - octroi de crédits ou d'engagements à la clientèle privée ;
 - découverts sur comptes à vue en faveur des particuliers ;
 - découverts ponctuels présentés par les OPCVM gérés par les sociétés de gestion du Groupe et déposés auprès de la Banque (débits en compte résultant du décalage ponctuel lié à l'achat et à la vente de titres) ;
 - garanties en capital délivrées à certains OPCVM, notamment les « fonds à coussin » (le « coussin » désigne le niveau de perte maximale admissible ; il correspond à tout instant à l'écart entre la

valeur actualisée des engagements de garantie du fonds et la valeur de l'actif net de celui-ci). Le modèle de gestion des OPCVM bénéficiaires de la garantie en capital délivrée par la Banque vise à donner l'assurance que la valeur liquidative demeurera supérieure ou égale à la valeur garantie, de sorte que la Banque ne sera pas appelée en garantie. Si toutefois, certains risques opérationnels (comme des erreurs dans l'application du modèle de gestion ou une indisponibilité de l'équipe de gestion) survenaient, la valeur liquidative pourrait se révéler inférieure à la valeur en capital garantie, de sorte que l'engagement de garantie délivré par la Banque serait alors activé ;

– opérations de change conclues avec certains OPCVM Maison dans le cadre de la couverture contre le risque de change résultant de positions en devises étrangères.

2. les opérations de marché de gré à gré conclues dans le cadre de l'activité de gestion pour compte propre, principalement avec des contreparties bancaires ou des entreprises de grande taille présentant une notation satisfaisante.

SECTION 2 – PROCÉDURES D'OCTROI DES AUTORISATIONS, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

PROCÉDURES D'OCTROI DES AUTORISATIONS

De manière générale, l'acceptation de tout risque de crédit est subordonnée à une rémunération attendue couvrant de manière satisfaisante le risque de perte dans l'hypothèse d'un défaut du client ou de la contrepartie. La recherche de garanties est certes généralisée mais elle ne se substitue en aucun cas à une analyse de risques existants.

Les règles et les modes opératoires sont déclinés différemment s'agissant respectivement des engagements sur la clientèle et des opérations de marché.

● S'agissant de l'octroi de crédits ou d'engagements par signature à la Clientèle Privée

Dans la majorité des cas, l'octroi d'un concours à la clientèle (crédit ou engagement par signature) ressort de la compétence du Comité des engagements dont la fréquence des réunions est hebdomadaire ; ce comité est présidé par le Directeur Général ou un autre membre du Directoire de la Banque. Préalablement, le service des engagements a procédé à l'examen de la demande de concours présentée par l'attaché de clientèle concerné (ou par une société de gestion du Groupe lorsque le bénéficiaire est un OPCVM géré). Ce service rédige un avis motivé sur la qualité du risque proposé et transmet l'ensemble du dossier au comité des engagements pour décision, laquelle sera matérialisée par un visa formel du président du comité.

En outre, des concours peuvent également être consentis dans le cadre de la délégation accordée au Directeur Général de la Clientèle Privée et des sous-délégations que celui-ci a consenties au bénéfice de certains collaborateurs de la Direction de la Clientèle Privée. La délégation et les sous-délégations précitées font l'objet de plafonds strictement définis et sont régies par une procédure interne ad hoc. Enfin, les concours délivrés par délégation ou sous-délégation sont systématiquement portés à la connaissance du Comité des engagements et sont mentionnés sur le procès-verbal établi à l'issue de tout comité.

● S'agissant des opérations de marché de gré à gré

Les contreparties bancaires font l'objet d'un examen semestriel dans le cadre d'un comité spécifique, dit « Comité des banques », qui est présidé par le Directeur Général de la Banque et composé notamment du responsable de la Direction des Marchés de Capitaux, du Directeur Central des Risques et du responsable du Contrôle Financier. La définition des limites de risques applicables aux opérations de marché conclues avec des contreparties bancaires (sur proposition des responsables de desks) relève depuis septembre 2008 de la compétence du Contrôle Financier, lequel prend naturellement en compte les notations délivrées par les agences spécialisées (notamment Standard & Poor's et Moody's). Etant donné la dégradation brutale de la situation de nombre de contreparties bancaires, le Contrôle Financier a renforcé en 2008 les moyens de suivi quotidien en collectant et analysant l'information fournie par les spreads sur CDS (credit default swap). Cet état de surveillance a été étendu à une trentaine de signatures corporate et aux souverains.

Les contreparties commerciales (grandes entreprises du secteur public notamment) font également l'objet d'autorisations formelles, au sein du même comité, et sont revues selon une périodicité semestrielle. Cette enveloppe de risques n'est pas destinée à l'activité pour compte propre mais aux OPCVM monétaires et garantis pour lesquels la Banque exerce en tant que garante, formelle ou potentielle, un droit de regard sur le risque émetteur que ces OPCVM supportent. Pour l'ensemble des contreparties de marché (contreparties bancaires et contreparties commerciales), le Comité des banques précité arrête les limites de risques individuelles, lesquelles sont ensuite soumises à la validation du Conseil de surveillance de la Banque. Ces limites individuelles sont le cas échéant complétées par des limites dites de groupe, encadrant les expositions sur un ensemble de tiers jugé comme même bénéficiaire au sens de l'article 3 du règlement n° 93-05 relatif au contrôle des grands risques. L'attribution des limites s'appuie sur une étude de la solvabilité des contreparties individuelles.

Deux types de limites sont ainsi définis :

– les limites en montant : il s'agit du montant maximal de risque (en

bilan et hors-bilan cumulés) que la Banque accepte de prendre sur une contrepartie (ou un groupe de contreparties liées) ;

- les limites en durée : elles déterminent la durée maximale des opérations négociées. Cette durée est corrélée entre autres à la qualité du rating de la contrepartie ou de l'émetteur.

Toute dégradation jugée significative de la qualité d'une contrepartie déclenche le réexamen immédiat des autorisations accordées à cette entité lors de chaque Comité des engagements tenu hebdomadairement.

PROCÉDURES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

● S'agissant de l'octroi de crédits ou d'engagements par signature à la Clientèle Privée

Le suivi des dépassements

Au quotidien, les attachés de clientèle sont responsables du suivi des comptes présentant un solde débiteur ou, le cas échéant, un débit en compte excédant le découvert autorisé. Aux fins d'exercer ce contrôle, les attachés reçoivent chaque matin un état des dépassements.

En outre, le service des engagements examine, chaque semaine, les états de dépassement présentant un seuil de matérialité, pour l'ensemble des comptes ouverts dans les livres de la Banque, et, dans l'hypothèse d'un dépassement qui tend à perdurer, adresse une note au chargé de clientèle (avec copie au responsable hiérarchique de celui-ci) afin que des mesures appropriées soient définies et mises en œuvre. Lorsqu'il estime que la situation le justifie, le service des engagements adresse une note au Comité des engagements afin de porter ladite situation à la connaissance dudit comité.

Enfin, chaque trimestre, le service des engagements prépare un tableau récapitulatif des comptes présentant une « anomalie » et transmet celui-ci aux responsables de groupes commerciaux au sein de la Direction de la Clientèle Privée ainsi qu'aux membres du Directoire de la Banque.

Le suivi des garanties

Usuellement, les concours octroyés par la Banque sont assortis de garanties, notamment sous la forme de nantissements de comptes d'instruments financiers ou de délégations de contrats d'assurance-vie. Le service des engagements procède mensuellement à l'examen de la valeur des garanties ainsi constituées aux fins de s'assurer du maintien de cette valeur par rapport au montant du concours octroyé (étant précisé que cette revue intervient uniquement une fois par trimestre s'agissant des garanties sous la forme de la délégation de contrats d'assurance-vie).

Le traitement des encours douteux

Les concours présentant un caractère douteux sont transférés à la direction des services juridiques, qui en assure le suivi. Ces concours font l'objet d'un examen trimestriel au cours du comité des créances douteuses, présidé par le Directeur Général de la Banque et composé du Secrétaire Général, du Directeur des services juridiques, du Directeur Administratif et Financier de la Direction de la Clientèle Privée, du Directeur de la Comptabilité et de l'Inspecteur Général de la Banque. Ce comité examine également l'ensemble des litiges que le Groupe pourrait connaître.

● S'agissant des opérations de marché de gré à gré

La gestion des risques de crédit associés aux opérations de marché repose, en premier lieu, sur une sélection rigoureuse des contreparties autorisées. Elle repose également sur l'utilisation de techniques de réduction ou de suppression du risque, techniques que le Groupe a retenues avec ses principales contreparties : mise en place de contrats cadres et de collatéraux, d'une part, recours au système Continuous Link Settlement (CLS), d'autre part. Enfin, cette gestion comporte un suivi quotidien du respect des limites de risques ainsi qu'un suivi des contreparties de marché.

La mise en place de contrats cadres et de collatéraux

Afin de réduire le risque de contrepartie sur les opérations de hors-bilan, la mise en place de contrats cadres a été systématisée depuis plusieurs années. Ainsi, au 31 décembre 2010, 75,8 % des risques hors-bilan bruts étaient couverts par de tels contrats pour nos contreparties de marchés. Il est à noter que plus de 96,7 % des risques non couverts par un contrat-cadre concernaient à cette date des transactions avec des entités du Groupe, le résidu se rapportant essentiellement à des opérations de change à terme ou d'options avec des particuliers.

Par ailleurs, la Banque a conclu des accords de collatéraux avec 50 de ses principales contreparties (correspondant à 40 groupes), dont 43 étaient actifs au 31 décembre 2010. Les caractéristiques de ces contrats sont renseignées dans la base OSACAS. Le Back Office produits structurés est chargé du suivi et du traitement administratif des collatéraux. Le collatéral à ce jour admis par la Banque est exclusivement constitué d'espèces. L'outil KTP calcule quotidiennement un appel de marge « théorique » pour chaque contrepartie active. Ces informations sont ensuite déversées automatiquement dans l'outil DSI Collatéral pour affectation d'un premier statut provisoire. Une notification de paiement est adressée à la contrepartie lorsque le statut mentionne un appel de marge à recevoir. Une fois le paiement effectué, le collatéral reçu est interfacé dans l'outil de gestion du risque de contrepartie Fermat. En cas de désaccord avec la contrepartie, aucun flux n'est échangé et le statut est mis à jour à « abandon ». Un état d'incidents recensant l'ensemble des appels de marges « abandonnés » est adressé

au Contrôle Financier. Enfin, avant signature, tout contrat cadre ou tout contrat de collatéral est examiné par un juriste spécialisé en opérations de marché et les montants de franchises sont validés par la DCR.

Le recours au système CLS pour les opérations de change

Depuis mars 2006, la Banque est adhérente au système CLS, qui permet d'éliminer le risque de règlement usuellement associé aux opérations de change de gré à gré. Ainsi, le risque de règlement-livraison sur les opérations de change en devises a considérablement diminué puisque, au 31 décembre 2010, 79,7 % des flux de change au comptant effectués avec des contreparties externes transitent par ce canal sécurisé.

Le suivi du respect des limites de risques

Les expositions sont réévaluées quotidiennement en *marked to market* auquel est rajouté un *add-on*, soit un montant additionnel censé couvrir le risque de dégradation potentiel d'ici à l'échéance de chaque contrat. Ces *add-ons*, révisés en 2010, dépendent de la nature des contrats et de leur maturité. Le suivi est intégralement automatisé sur une plateforme logicielle nouvelle et satisfait aux meilleurs critères de place (GEM, Fermat, en production depuis juin 2008).

Les responsables de desks prennent quotidiennement connaissance des encours et des utilisations de limites de contreparties. Tout opérateur a la responsabilité de respecter strictement les limites de risques qui sont attribuées à son centre de profit. En cas de dépassement, il doit informer immédiatement sa hiérarchie.

Le Contrôle Financier contrôle quotidiennement le respect des limites de contrepartie pour l'ensemble des activités de marché du Groupe. En cas de dépassement, il alerte le Directoire de la Banque.

En outre, le Comité des risques examine une fois par mois les expositions aux risques, les dépassements éventuels de limites ainsi que les modalités de résorption de tout dépassement. Par ailleurs, le Comité des risques suit la mise en place des contrats cadres et de collatéraux.

Le suivi des contreparties de marché

Une surveillance des engagements est effectuée et un suivi permanent des contreparties de marché est organisé par la Direction Centrale des Risques afin d'identifier avec anticipation un risque éventuel de défaillance. Le Contrôle Financier doit présenter en Comité des engagements les contreparties qui connaissent des événements significatifs, tels qu'un changement d'actionnariat, une dégradation de rating par une agence de notation ou encore la publication de pertes. En tout état de cause, une revue systématique de la totalité des limites sur les contreparties bancaires est effectuée deux fois par an en tenant compte des données financières et des ratings des agences spécialisées. Les risques de crédit envers les institutions financières ne sont contractés que vis-à-vis de

contreparties dont la solvabilité est jugée irréprochable. Un dispositif d'alerte sur le niveau des spreads CDS a été mis en place début septembre 2008. Les données sur les CDS sont fournies par CMA Datavision, société indépendante basée à Londres et à New-York. L'évaluation des spreads s'effectue sur la base d'un modèle combinant les cotations de marché pertinentes sur les CDS collectées auprès de contributeurs fiables, les ratings et d'autres données sectorielles. L'analyse des spreads CDS 1 an et 5 ans a permis de compléter le dispositif de surveillance et d'anticiper les difficultés de certaines contreparties.

SECTION 3 – EXPOSITIONS AUX RISQUES DE CRÉDIT-CONTREPARTIE

● Engagements du Groupe sur la clientèle

La clientèle du Groupe regroupe la Clientèle Privée, le groupe Compagnie Financière Saint-Honoré (hors Banque et ses filiales) ainsi que les OPCVM gérés par le Groupe. Les tableaux ci-dessous détaillent les engagements du Groupe sur la clientèle.

● Evolution des engagements du Groupe sur la clientèle

En millions d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Crédits (bilan)	443	389
Cautions	585	666
Ouvertures de crédits non utilisées	77	76
Total	1.105	1.131

● Qualité des engagements sur la clientèle

Division des encours

Les encours sont très divisés. Une trentaine de clients privés (regroupés sous le vocable de « bénéficiaires liés ») présentent des encours supérieurs à trois millions d'euros dont la moitié seulement affiche un encours supérieur à cinq millions d'euros.

Seuls deux encours sont supérieurs à trente millions d'euros. Il s'agit :

- d'une part, d'une caution fiscale d'une durée résiduelle de dix années, délivrée dans le cadre d'une donation et garantie par un nantissement de comptes d'instruments financiers portant sur des titres de sociétés cotées appartenant à l'indice CAC 40 ;
- et d'autre part, d'un concours, d'une durée résiduelle de trois années, pour une société qui figure parmi les intervenants majeurs en France de la promotion d'immobilier d'entreprise. La dernière valorisation de cette société ressort à plus de 400 millions d'euros. Ce concours a été déclaré en grands risques en 2010 en consolidation des engagements avec les personnes physiques.

Part des créances sur la clientèle privée excédant l'autorisation délivrée

Les dépassements d'autorisation sont très limités. Ils représentent généralement moins de 5 % des encours et sont régularisés rapidement.

Part des créances sur la clientèle privée couvertes par le nantissement d'un compte d'instruments financiers ou la délégation d'un contrat d'assurance-vie

Environ 90 % des créances sur la clientèle privée sont garantis par le nantissement d'un compte d'instruments financiers ou la délégation d'un contrat d'assurance-vie. Les portefeuilles financiers constituant l'assiette des nantissements sont diversifiés, investis en titres de sociétés cotées, et pour la plupart gérés sous mandat.

Part des créances sur la clientèle privée présentant un caractère douteux et provisions constituées à ce titre

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Créances sur la Clientèle Privée présentant un caractère douteux	3.226	3.274
dont les créances ayant fait l'objet d'une dépréciation	3.010	3.058
Montant net	216	216
Pourcentage des concours à la clientèle	0,05 %	0,06 %

Dès lors qu'une créance présente un caractère douteux, les conditions de solvabilité de la contrepartie et les risques de non-recouvrement de la créance font l'objet d'une appréciation par la Banque qui décide du principe de la constitution d'une dotation pour dépréciation et de son montant.

• Encours dépréciés ou non présentant des impayés et garanties reçues au titre de ces encours

Les tableaux ci-dessous présentent la valeur nette comptable des encours de créances non dépréciées présentant des impayés (par antériorité d'impayés), des encours douteux dépréciés, ainsi que les garanties reçues en couverture de ces actifs.

Le montant déclaré au titre des garanties reçues est la valeur de la garantie plafonnée au montant des actifs couverts.

En milliers d'euros	Arriérés de paiement				Encours douteux (actifs dépréciés et engagements provisionnés)	Total des encours	Garanties reçues au titre de ces encours
	≤ 90 jours	> 90 jours ≤ 180 jours	> 180 jours ≤ 1 an	> 1 an			
31 décembre 2010							
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	216	216	216
Total des encours douteux et présentant des impayés nets de dépréciation	-	-	-	-	216	216	216
Engagements de financement donnés	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de garantie financière donnés	-	-	-	-	-	-	-
Total des engagements douteux hors-bilan nets des provisions	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	216	216	216

En milliers d'euros	Arriérés de paiement				Encours douteux (actifs dépréciés et engagements provisionnés)	Total des encours	Garanties reçues au titre de ces encours
	≤ 90 jours	> 90 jours ≤ 180 jours	> 180 jours ≤ 1 an	> 1 an			
31 décembre 2009							
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	216	216	216
Total des encours douteux et présentant des impayés nets de dépréciation	-	-	-	-	216	216	216
Engagements de financement donnés	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de garantie financière donnés	-	-	-	-	-	-	-
Total des engagements douteux hors-bilan nets des provisions	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	216	216	216

● Exposition au risque de crédit

Le tableau ci-contre présente l'exposition de l'ensemble des actifs financiers du Groupe au risque de crédit. Cette exposition au risque de crédit, avant effet des compensations non comptabilisées et des collatéraux, correspond à la valeur comptable des actifs financiers inscrits au bilan, nette de toutes dépréciations effectuées.

Cette exposition ne tient pas compte de l'effet de l'application des contrats cadres de compensation en vigueur au 31 décembre 2010 et des collatéraux sur les instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Au 31 décembre 2010, cet effet, calculé sur la base des compensations admises sur le plan prudentiel, réduirait l'exposition du Groupe au risque de crédit de 71,6 millions d'euros.

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Exposition maximale au risque de crédit		
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)	161.872	183.815
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	100.586	101.019
Prêts et créances émis sur les établissements de crédit	1.140.245	1.083.892
Prêts et créances émis sur la clientèle	443.274	389.188
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	28.039	33.071
Exposition des engagements au bilan nets de dépréciation	1.874.016	1.790.985
Engagements de financement donnés	113.333	124.500
Engagements de garantie financière donnés	584.753	666.221
Provisions pour engagements par signature	-	-
Exposition des engagements hors bilan nets de dépréciation	698.086	790.721
Total de l'exposition nette	2.572.102	2.581.706

● Répartition des instruments financiers par nature de prix de marché ou de modèle utilisé pour leur valorisation

La répartition des instruments financiers par nature de prix de marché ou de modèle donnée dans le tableau ci-dessous est établie conformément aux catégories d'instruments définies précédemment.

En milliers d'euros	31.12.2010				31.12.2009			
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transactions	109	38.072	-	38.181	17.705	36.333	-	54.038
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	19.971	7.285	96.544	123.800	-	582	129.497	130.079
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	20.080	45.357	96.544	161.981	17.705	36.915	129.497	184.117
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	-	79.157	-	79.157	35.512	99.082	-	134.594
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	-	22.607	456.918	479.525	-	19.400	526.697	546.097
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	101.764	456.918	558.682	35.512	118.482	526.697	680.691

● Expositions aux risques de crédit-contrepartie au titre des opérations de marché

Les expositions aux risques de crédit figurant ci-dessous comprennent, outre les risques issus de l'activité de compte propre, les risques émetteurs encourus par les OPCVM garantis (lorsque la Banque est le garant) afin de refléter l'exposition globale de la Banque.

Au 31 décembre 2010, 35 % des risques de crédit envers les contreparties bancaires sont encourus sur des banques dont la notation (externe) est supérieure ou égale à AA. Par rapport au 31 décembre 2009, la proportion a augmenté sous l'effet d'une politique de sélectivité accrue des contreparties. Il convient, par ailleurs, de souligner, que la quasi-totalité de nos expositions portent sur des contreparties dont la notation est supérieure à A.

Répartition des engagements bruts sur les contreparties bancaires par rating

Ainsi, au 31 décembre 2010, les engagements bancaires bruts (y compris les engagements hors-bilan) s'élevaient à 696,0 millions d'euros contre 393,7 millions d'euros au 31 décembre 2009 :

En millions d'euros	Equivalent risque brut					
	31.12.2010		31.12.2009		31.12.2008	
Rating	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AAA	5,6	0,8 %	0,1	-	0,7	0,2 %
AA	240,3	34,5 %	73,9	18,8 %	205,2	42,3 %
A	450,0	64,6 %	319,6	81,1 %	262,8	54,1 %
BBB	-	-	-	-	14,9	3,1 %
<BBB	-	-	-	-	-	-
Non noté	0,1	0,1 %	0,2	0,1 %	2	0,3 %

Méthodologie : Ratings externes présentés en équivalent Standard & Poor's, engagements évalués à leur valeur de remplacement, hors comptes ordinaires à vue des établissements bancaires à l'actif ou au passif de la Banque, hors pensions livrées, et sans prise en compte des effets de compensation et des collatéraux.

La répartition par rating des engagements sur contreparties bancaires démontre la bonne qualité du portefeuille. Elle se concentre quasi-exclusivement sur des contreparties Investment Grade (près de 99,9 % de notre exposition).

Répartition des engagements bruts sur les contreparties souveraines par rating

Le tableau ci-dessous présente la répartition par échelon de qualité de crédit des encours bruts relatifs au portefeuille des crédits et engagements sur les contreparties souveraines. Cette exposition représente 1.029,0 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 1.428,1 millions d'euros au 31 décembre 2009 :

En millions d'euros	Equivalent risque brut					
	31.12.2010		31.12.2009		31.12.2008	
Rating	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AAA	950,2	92,2 %	1.102,3	77,2 %	1.553,8	90,3 %
AA	19,9	1,9 %	79,9	5,6 %	44,6	2,5 %
A	49,7	5,0 %	232,5	16,2 %	122,3	7,2 %
BBB	-	-	13,3	1,0 %	-	-
<BBB	9,2*	0,9 %	-	-	-	-
Non noté	-	-	-	-	-	-

* Créance sur l'état grec déjà provisionnée à hauteur de 40 %

Méthodologie : Ratings externes présentés en équivalent Standard & Poor's, engagements évalués à leur valeur de remplacement (Marked to Market + Add-On), hors comptes ordinaires à vue des établissements bancaires à l'actif ou au passif de la Banque, hors pensions livrées, et sans prise en compte des effets de compensation et des collatéraux.

Ainsi, la quasi-totalité de nos expositions souveraines, essentiellement constituées de créances émises ou garanties par des états de la zone euro, portent sur des contreparties dont les risques sont considérés comme de bonne, voir d'excellente qualité.

Expositions du Groupe aux titres de dettes émis par les principaux Etats, dont les spreads ont augmenté sur l'exercice

En millions d'euros	Expositions brutes (nominal)	Expositions nettes de garantie	Moins de 3 mois	De 3 mois à un an	D'un an à 5 ans	5 ans et au-delà
Espagne	11,5	11,5	-	9,0	-	2,5
Grèce	12,0	12,0	-	-	-	12,0
Irlande	-	-	-	-	-	-
Portugal	29,0	29,0	-	10,0	-	19,0
Autres pays européens	61,4	61,4	5,0	6,0	3,8	46,6
Total	113,9	113,9	5,0	25,0	3,8	80,1

Expositions aux risques de crédit-contrepartie au titre des fonds

Nous rappelons (voir ci-dessus) que les risques de crédit-contrepartie des fonds garantis ou faisant l'objet d'une surveillance rapprochée sont consolidés dans les risques pour compte propre.

PARTIE 3

GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché sont des risques de pertes encourus sous l'effet de la variation défavorable de paramètres de marché (taux d'intérêt, cours des devises, cours des actions ou cours des matières premières notamment), à l'exception des mouvements de prix qui résulteraient de la dégradation de la situation financière d'un émetteur.

SECTION 1 - ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES

Au sein du Groupe, les risques de marché résultent :

- d'une part, des activités de compte propre conduites par la Direction des Marchés de Capitaux de la Banque, notamment les desks « trésorerie euro et devises » et « change » ;
- d'autre part, de la détention de produits gérés par les sociétés de gestion du Groupe (OPCVM) ou par EDRIM Solutions (EMTN ou OPCVM structurés), soit dans le cadre de la politique d'amorçage, soit au titre de l'animation du marché secondaire. Dans ce dernier cas, une filiale de la Banque, Financière Boréale, se porte contrepartie des cessions de la clientèle quand elles interviennent avant l'échéance contractuelle du produit. Cette exposition au marché secondaire d'EDRIM Solutions a vocation à être débouclée dès qu'elle atteint une taille d'encours suffisante.

Les activités « Produits structurés » d'EDRIM Solutions ou de sa filiale EDRIM Gestion n'induisent pour leur part pas de risques de marché significatifs. En effet, l'instrument dérivé permettant l'indexation de la performance (contrat de swap notamment) s'adosse en règle générale de manière stricte, soit à un instrument aux caractéristiques identiques contracté avec l'OPCVM, soit à l'engagement de rémunération attendu par le client investisseur dans l'EMTN. Des écarts d'adossement peuvent survenir en période de lancement de fonds à formules mais ceux-ci restent exceptionnels et n'ont pas vocation à perdurer.

L'octroi de concours à la clientèle (crédits ou engagements de financement) n'induit pas, de manière usuelle une exposition à des risques de marché (risque de taux d'intérêt ou risque de change), un mécanisme de cessions ou de transactions internes transférant ladite exposition à la salle des marchés placée sous la Direction des Marchés de Capitaux.

En d'autres termes, l'ensemble des risques de marché, qu'ils soient associés initialement aux opérations avec la clientèle ou qu'ils proviennent des activités de compte propre, est centralisé et géré par la salle des marchés de la Banque ou, dans le cas spécifique de l'animation du marché secondaire des produits structurés, par le front office d'EDRIM Solutions.

SECTION 2 - MÉTHODES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

● Principes d'approbation des risques de marché

Des autorisations d'exposition maximale aux différents risques de marché sont accordées par le Directoire et soumises à la ratification du Conseil de surveillance.

Ces limites sont exprimées de quatre manières :

- en montant absolu de portage : cette limite correspond au montant maximum acceptable, dans une devise déterminée, de la position nette dans ladite devise dans le cadre des activités de change ;
- en sensibilité : la sensibilité est définie comme le montant de perte potentielle pour une variation spécifique d'un risque (taux d'intérêt, cours de change) ;
- en stop loss : il s'agit des montants de pertes cumulées sur une période donnée (calculés en jours, mois ou années) qui ne peuvent être dépassés, sauf à liquider immédiatement la position. Les limites en stop loss sont également fixées par les desks trésorerie et change ;
- en perte potentielle maximale : il s'agit du montant de perte estimée à horizon d'un an résultant du portage de produits structurés. La limite est définie à partir d'un scénario d'évolution défavorable des prix qui tient compte des protections généralement associées à cette catégorie d'actif financier.

● Le suivi du respect des limites de risques de marché

Les opérateurs de la Direction des Marchés de Capitaux et du *front office* de structuration d'EDRIM Solutions ont l'obligation de respecter, en permanence, l'ensemble des limites de risques de marché.

En outre, le Contrôle Financier de la Banque (qui fait partie de la Direction Centrale des Risques et qui est strictement indépendant du *front office*) vérifie le respect des limites de marché pour l'ensemble des activités de la Direction des Marchés de Capitaux sur la base de reportings quotidiens. Le contrôle du respect des limites de marché pour l'activité d'EDRIM Solutions est effectué sur une base hebdomadaire.

S'agissant spécifiquement des opérations initiées de gré à gré avec un client, le Contrôle Financier vérifie le parfait adossement (nature et sens des options, nature du sous-jacent, prix d'exercice, échéance de l'opération) auprès d'une contrepartie de marché (étant précisé que les opérations sur options sont systématiquement réalisées en *back to back* c'est-à-dire que toute opération sur option conclue avec un client est systématiquement et immédiatement retournée dans le marché, par conclusion d'une opération de sens inverse avec une contrepartie de marché).

Notons toutefois qu'aucune opération d'option n'a été effectuée en 2010.

SECTION 3 - EXPOSITION AUX RISQUES DE MARCHÉ

Le tableau ci-dessous détaille l'exposition du Groupe aux risques de change, de taux et sur actions au cours des deux derniers exercices.

En milliers d'euros	Limites définies début		Fin d'année		Moyenne		Minimum		Maximum	
	2010	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	
Risque de change*	800	38	75	122	125	38	33	271	286	
Risque de taux**	1.150	258	121	193	269	69	42	700	797	
Risque sur actions***	3.000	683	661	825	736	577	441	1.054	1.252	

* sensibilité à 8 % des positions de change opérationnelles, sans prise en compte des corrélations.

** sensibilité à 1 % à une variation uniforme et parallèle des taux des portefeuilles de trésorerie, sans prise en compte des corrélations.

*** perte potentielle maximale estimée sur le portefeuille de produits structurés de Financière Boréale plus écarts d'adossements résiduels constatés sur les montages.

Le Groupe estime que son exposition aux risques de marché est très modeste, conformément à la politique de gestion des risques qu'il a définie et mise en œuvre. La plupart des opérations sont réalisées pour le compte de la clientèle et couvertes immédiatement et intégralement auprès d'une contrepartie de marché.

PARTIE 4

GESTION DE LIQUIDITÉ ET DU FINANCEMENT

Le risque de liquidité est le risque pour le Groupe de ne pas être en mesure de faire face à ses engagements à leur échéance ou encore de ne pouvoir dénouer une position en raison de la situation du marché. Le risque pour le Groupe de ne pas pouvoir faire face à ses engagements peut résulter à la fois de la transformation d'échéances (emprunt sur des échéances courtes pour prêter sur des échéances plus longues) et d'une impossibilité de contracter de nouveaux emprunts, à un prix acceptable, que ce soit sous l'effet de conditions générales du marché ou de facteurs spécifiques au Groupe.

SECTION 1 - LA LIQUIDITÉ DES EMPLOIS

La liquidité des emplois, c'est-à-dire leur disponibilité immédiate ou la possibilité de les céder rapidement à un coût raisonnable, pour faire face, notamment, à des retraits ou à des remboursements anticipés et imprévus des ressources, constitue l'un des fondements de la politique de trésorerie et de gestion actif-passif de la Banque. Celle-ci accepte, par là même, que cette attitude de prudence, voire conservatrice, réduise les opportunités d'optimisation de la rentabilité des emplois dont une maturité plus longue permettrait d'obtenir des marges additionnelles.

La maîtrise de cette politique repose, en premier lieu, sur la centralisation des décisions d'emplois :

- au niveau de la Direction des Marchés de Capitaux pour la trésorerie courante ;
- au niveau de la Direction Financière – sur décision du Directoire – pour les portefeuilles de titres.

Le refinancement du portefeuille de crédits à la clientèle est lui-même assuré de manière centralisée à la salle des marchés, par l'intermédiaire de contrats internes.

Le Comité de gestion actif-passif s'assure du respect de cette politique de manière périodique (trois à quatre fois par an). En outre, depuis septembre 2007 et l'émergence de la crise de liquidité interbancaire, le Contrôle Financier établit un état de liquidité opérationnelle sur base quotidienne. En outre, le Contrôle Financier a développé un stress scénario en matière de liquidité afin de tester selon une fréquence mensuelle la robustesse du bilan à un choc conduisant notamment au retrait de l'essentiel des ressources clientèles. Les résultats de ce stress test sont très positifs puisque la Banque conserve en tout état de cause un solde de liquidité créditeur. Le Groupe n'est donc pas a priori dépendant du marché pour faire face à ses engagements.

En septembre 2009, la méthodologie relative à la mesure du risque de liquidité a évolué de façon à tenir compte, de manière plus fine :

- d'une part, de l'impact de l'environnement externe (dégradation des Bourses de valeur, appréciation brutale du dollar par rapport à l'euro) sur la valorisation des produits dérivés et donc du volume de collatéraux versés ;
- d'autre part, de la répercussion de rachats massifs sur le montant des découverts accordés aux OPCVM impactant par là-même la trésorerie disponible ;

Les résultats ont confirmé, là encore, l'excellente résistance du bilan. Plusieurs indicateurs attestent de la liquidité des emplois :

- le volume des emplois de trésorerie « disponible », comprenant notamment la trésorerie au jour le jour et les titres mobilisables à court terme, est généralement supérieur à 600 millions d'euros. Il ressort à 828 millions d'euros au 31 décembre 2010, en augmentation de 115 millions d'euros par rapport à l'année dernière ;
- les emplois de trésorerie à terme, sous forme de prêts à terme et de titres de créances négociables, s'inscrivent dans le cadre de

critères stricts : signature de premier plan, sélectionnée de manière rigoureuse par le Comité des engagements, et durée d'investissement limitée. Ces emplois étaient évalués à 100 millions d'euros au 31 décembre 2010 ;

– les concours à la clientèle sous forme de crédits échéancés ressortent à 133 millions d'euros au 31 décembre 2010, soit moins de 6 % du total du bilan. La durée moyenne restant à courir est de 18 mois au 31 décembre 2010 ;

– le portefeuille titres (hors participations dans les entreprises mises en équivalence) est également limité dans son montant et dans son objet. Au 31 décembre 2010, il se compose de 28 millions d'euros d'obligations investment grade à taux révisable et de 87 millions d'euros de titres à revenu variable (hors OPCVM monétaires utilisés dans le cadre de la gestion de trésorerie des filiales), pour l'essentiel sous la forme de lignes d'OPCVM maison acquises dans le cadre de la politique d'amorçage. Depuis mars 2010, le portefeuille titres est encadré par un système de limites visant à encourager une diversification satisfaisante et à favoriser la détention d'actifs liquides. Le statut de ces derniers titres (à céder ou à conserver) est examiné périodiquement par le Comité de gestion actif-passif qui ne valide le maintien de ces valeurs en portefeuille qu'aux fins de soutenir le développement du produit ou de la gamme de produit.

Il en résulte un coefficient de liquidité (tel que défini par la Réglementation Bancaire Française) très conservateur qui s'affiche à 366 % au 31 décembre 2010, contre 451 % au 31 décembre 2009.

● Exposition au risque de liquidité au titre des fonds

En 2009, suite aux vagues de rachat sans précédent de décembre 2008 deux fonds de fonds alternatifs gérés par l'une des filiales de la Banque, Edmond de Rothschild Multi Management (Alternatif Equilibre et Multi Alternatif Arbitrage) avaient pendant un mois suspendu le paiement des rachats.

Depuis février 2009, et donc pendant tout 2010, la situation de liquidité des fonds de fonds alternatifs n'a cessé de s'améliorer, tant par un retour à meilleure liquidité des actifs déjà détenus, que par un choix plus exigeant de liquidité dans les nouveaux supports d'investissement.

Aucune restriction de liquidité n'est donc plus envisagée à ce jour sur les fonds gérés. Les indicateurs de liquidité des fonds sensibles sont suivis sur une base mensuelle lors des comités de risques premier niveau des filiales, auxquels assiste le Responsable Contrôle pour compte de tiers de la DCR.

SECTION 2 - LIMITATION DE LA TRANSFORMATION D'ÉCHÉANCES

Le Groupe a décidé – toujours par prudence – de conserver une situation structurelle de transformation « inverse » dans laquelle des ressources d'échéances longues (principalement les capitaux permanents, titres subordonnés remboursables et EMTN dans le cadre d'émissions de produits structurés) couvrent largement des emplois de courte durée.

Les tableaux qui suivent présentent le bilan par date d'échéance contractuelle :

Au 31 décembre 2010	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non déterminée	TOTAL
<i>En milliers d'euros</i>						
Caisse, Banques centrales et CCP	15.690	-	-	-	-	15.690
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	10.309	46.412	19.602	85.658	-	161.981
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	123.973	80.720	87.220	42.316	-	334.229
Prêts et créances sur établissements de crédit	1.140.245	-	-	-	-	1.140.245
Prêts et créances sur la clientèle	349.240	41.602	50.574	1.858	-	443.274
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	10.008	-	-	18.031	-	28.039
Actifs financiers par échéance	1.649.465	168.734	157.396	147.863	-	2.123.458
Banques centrales et CCP	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	74.508	37.423	403.485	43.266	-	558.682
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	1.644	-	1.644
Dettes envers les établissements de crédit	78.784	-	-	-	-	78.784
Dettes envers la clientèle	993.077	13.084	12.899	66.940	-	1.086.000
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	-	-	-	107.848	-	107.848
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers par échéance	1.146.369	50.507	416.384	219.698	-	1.832.958

Au 31 décembre 2009	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non déterminée	TOTAL
<i>En milliers d'euros</i>						
Caisse, Banques centrales et CCP	12.408	-	-	-	-	12.408
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.686	46.431	50.096	81.904	-	184.117
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	105.994	99.966	88.191	25.085	-	319.236
Prêts et créances sur établissements de crédit	1.083.876	-	16	-	-	1.083.892
Prêts et créances sur la clientèle	292.648	35.813	59.340	1.387	-	389.188
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5.005	-	10.049	18.017	-	33.071
Actifs financiers par échéance	1.505.617	182.210	207.692	126.393	-	2.021.912
Banques centrales et CCP	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	92.083	70.815	432.335	85.458	-	680.691
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	43.206	-	-	-	-	43.206
Dettes envers la clientèle	896.220	39.241	24.126	54.715	-	1.014.302
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	-	-	-	107.832	-	107.832
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers par échéance	1.031.509	110.056	456.461	248.005	-	1.846.031

L'évaluation et le suivi opérationnel de la transformation s'effectuent mensuellement sur la base d'impasses de liquidité déterminées à partir du bilan social. Ce périmètre s'avère pertinent dans la mesure où la Banque a centralisé en son sein le pôle de refinancement de ses filiales qui, par ailleurs, développent des activités peu consommatrices en ressources. La gestion du risque de liquidité structurel est encadrée par deux limites revues périodiquement en Comité de gestion actif-passif. Le tableau ci-dessous détaille les montants constitutifs de ces impasses au 31 décembre 2010.

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
<i>En millions d'euros</i>	467	482	599	615	303	239	196	193

En dépit d'une politique prudente en matière de gestion financière, la Banque n'écarte pas la possibilité d'un remboursement anticipé significatif des ressources de sa clientèle. Ainsi, un scénario particulièrement défavorable a été développé dans ce sens. Il est également produit mensuellement pour être reporté en Comité des Risques puis en Comité de gestion actif-passif. Il ressort de ce scénario que la Banque pourrait satisfaire aisément aux contraintes fortes retenues à titre d'hypothèses, à savoir :

- assurer le remboursement immédiat des ressources à terme de maturité inférieure à un an ;
- rembourser la moitié des ressources longues provenant de l'activité de détail ;
- honorer ses engagements suite à la raréfaction des ressources à vue (hypothèse de diminution d'un tiers des dépôts à vue).

SECTION 3 - DIVERSIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT

Eu égard à ses métiers de base, les ressources de la clientèle et interbancaires de la Banque ne résultent pas d'une politique active de recherche de moyens pour assurer le financement de ses emplois, mais sont le reflet de son activité de gestion d'actifs (dépôts de la Clientèle Privée, émissions de produits structurés, opérations de pension avec les OPCVM), et de l'animation de la signature de la Banque au sein du marché monétaire. De même, l'émission de titres super subordonnés (« TSS ») et de titres subordonnés remboursables (« TSR ») réalisée en 2007 s'inscrit dans le cadre du renforcement des fonds propres réglementaires de la Banque et non dans celui de l'allongement de la maturité de ses ressources.

La Banque apporte, néanmoins, une attention particulière à la diversification de ses sources de financement qui constitue l'un des socles de sa politique de gestion du risque de liquidité.

Le tableau suivant fournit une indication de la diversité de ses sources de financement au 31 décembre 2010 :

En millions d'euros	Banques		Particuliers		Autres		Total	
	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
Emprunts de trésorerie	39,8	1	4,0	12	NA	-	43,8	13
Comptes à terme	NA	-	1,4	6	115,3	6	116,7	12
Certificats de dépôt	NA	-	5,5	11	44,5	9	50,0	20
EMTN structurés	83,0	22	303,7	ND*	72,3	27	459,0	ND

La colonne « Particuliers » recouvre, pour les émissions de produits structurés, les données relatives aux clients de la Direction de la Clientèle Privée. Il est par contre difficile d'estimer avec précision le nombre d'investisseurs qui ont souscrit par l'intermédiaire d'autres canaux de distribution.

PARTIE 5

GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT GLOBAL

SECTION 1 - DÉFINITION ET ORIGINE DU RISQUE DE TAUX GLOBAL

Le risque de taux d'intérêt global correspond au risque de pertes encouru au titre de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors-bilan à taux fixe (à l'exception des instruments de taux du portefeuille de trading, relevant des risques de marché), sous l'effet d'un déplacement parallèle et uniforme de la courbe des taux d'intérêts.

La sensibilité calculée par la Banque est définie comme la variation de la valeur actuelle nette des positions résiduelles à taux fixe futures sous l'effet d'une hausse uniforme et parallèle de la courbe des taux d'intérêts. La sensibilité et son évolution sont calculées à l'aide d'un logiciel ad hoc (RiskPro), sur la base d'une variation des taux d'intérêts à hauteur de 1 % et 2 %.

SECTION 2 - EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX GLOBAL

Le risque de taux global, auquel le Groupe est exposé, est structurellement faible. En effet, les concours à la clientèle sont principalement accordés selon des références de taux variables (notamment EONIA) et « refinancés » en interne (avec la salle des marchés) selon des références de même nature.

Le Groupe gère son exposition au risque de taux d'intérêt global dans le cadre d'une limite en sensibilité traduisant la valeur actuelle nette de la perte encourue en cas de variation défavorable uniforme de 200 points de base des différentes courbes de taux.

Le tableau ci-dessous rapporte les niveaux d'impasse globale à taux fixe par période future, à partir du 31 décembre 2010, sous hypothèse d'un écoulement contractuel du stock des actifs et passifs, sans production nouvelle :

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
En millions d'euros	- 40,2	- 83,2	- 49,4	- 49,8	- 49,8	- 49,8	- 49,8	- 50,0

Le signe - signifie l'existence d'un excédent de ressources à taux fixe et donc une sensibilité du bilan à la baisse des taux.

L'impasse à moyen terme résulte uniquement de la non-couverture des titres super subordonnés émis en juin 2007 pour 50 millions d'euros. Il en résulte que la sensibilité à une variation uniforme de 100 points de base de la courbe des taux d'intérêt est limitée à 4,4 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Un scénario de stress (2 %) est également produit tous les mois, qui permet de démontrer la faible convexité du bilan (la sensibilité à 2 % est égale à 2,11 fois la sensibilité à 1 % au 31 décembre 2010).

PARTIE 6

GESTION DU RISQUE STRUCTUREL DE CHANGE

La position de change structurelle de la Banque est liée à ses investissements en devises. Elle résulte, pour l'essentiel, d'achats de parts de fonds libellés en monnaies étrangères réalisés dans le cadre de la politique d'amorçage. Ces encours sont généralement faibles comme l'atteste le tableau suivant arrêté au 31 décembre 2010 :

Devise	Montant (en milliers d'euros)
ILS	3.694,8
GBP	1.858,8
USD	516,8
CHF	38,1

Pour des montants de participations significatives, la Banque peut être amenée à immuniser l'investissement contre le risque de change en empruntant la devise pour un montant équivalent. Les encours ci-dessus ont été financés dès l'origine par l'achat de devises. Le risque de change sur la position en Nouveau Shekel Israélien (ILS) est faible car les actifs des fonds sont libellés en devises tierces, principalement en euro (risque nul) et en dollar, avant d'être convertis en Nouveau Shekel Israélien dans le cadre du calcul de la valeur liquidative.

COMPTES SOCIAUX ET ANNEXES

BILAN ET HORS-BILAN DE LA SOCIÉTÉ MÈRE
En milliers d'euros

Actif		31.12.2010	31.12.2009
Caisse, Banques centrales, CCP		15.687	12.404
Créances sur les établissements de crédit	2.1	1.128.220	1.073.505
Opérations avec la clientèle	2.2	590.643	541.316
Obligations et autres titres à revenu fixe	2.3	131.830	136.737
Actions et autres titres à revenu variable	2.4	82.935	91.398
Participations et autres titres détenus à long terme	2.5	37.799	35.018
Parts dans les entreprises liées	2.6	117.650	101.203
Immobilisations incorporelles	2.7	11.437	8.165
Immobilisations corporelles	2.8	27.932	30.036
Actions propres	2.9	6.053	8.164
Autres actifs	2.10	132.969	166.045
Comptes de régularisation	2.11	219.466	229.086
Total de l'actif		2.502.621	2.433.077
Passif		31.12.2010	31.12.2009
Dettes envers les établissements de crédit	2.13	84.904	57.372
Opérations avec la clientèle	2.14	1.120.329	1.049.920
Dettes représentées par un titre	2.15	508.009	597.519
Autres passifs	2.10	103.483	74.343
Comptes de régularisation	2.11	207.324	219.705
Provisions	2.16	54.693	34.543
Dettes subordonnées	2.17	160.106	160.090
Capitaux propres (hors FRBG)	2.19	263.773	239.585
· Capital souscrit		83.076	83.076
· Primes d'émission		98.244	98.244
· Réserves	2.18	32.278	32.278
· Report à nouveau (+/-)		8.590	17.802
· Résultat de l'exercice (+/-)		41.585	8.185
Total du passif		2.502.621	2.433.077
Hors-Bilan		31.12.2010	31.12.2009
Engagements donnés			
Engagements de financement		78.975	77.719
Engagements de garantie		584.833	666.242
Engagements sur titres		17.636	2.310
Engagements reçus			
Engagements de garantie		28.025	31.275
Engagements sur titres		-	1.161

COMPTE DE RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ MÈRE
En milliers d'euros

		2010	2009
+ Intérêts et produits assimilés	3.1	87.216	113.212
- Intérêts et charges assimilées	3.2	- 77.441	- 109.142
+ Revenus des titres à revenu variable	3.3	50.637	34.267
+ Commissions (produits)	3.4	149.612	67.133
- Commissions (charges)	3.4	- 30.390	- 16.363
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	3.5	16.385	11.351
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	3.6	- 1.658	3.119
+ Autres produits d'exploitation bancaire	3.7	50.909	47.091
- Autres charges d'exploitation bancaire	3.8	- 59.559	- 4.784
Produit net bancaire		185.711	145.884
- Charges générales d'exploitation	3.9	- 157.261	- 140.450
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		- 9.114	- 8.665
Résultat brut d'exploitation		19.336	- 3.231
+/- Coût du risque	3.10	199	79
Résultat d'exploitation		19.535	- 3.152
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	3.11	9.436	- 513
Résultat courant avant impôt		28.971	- 3.665
+/- Résultat exceptionnel	3.12	16	-
- Impôt sur les bénéfices	3.13	12.598	11.850
Résultat net		41.585	8.185

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

1.1. GÉNÉRALITÉS

Les comptes annuels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 99-04 du Comité de la Réglementation Comptable.

Ils sont présentés conformément aux dispositions du règlement n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable modifié par le règlement n° 2005-04 du Comité de la Réglementation Comptable.

1.2. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

● Conversion des opérations en devises

Celles-ci sont converties aux cours de change indicatifs publiés par la Banque de France à la date de clôture de l'exercice.

Les titres de participation et de filiales libellés en devises et financés en euro sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur en devises convertie au cours de la devise à la date d'acquisition ou de souscription. Les écarts de conversion constatés sur ces titres ne sont pas pris en compte dans le résultat.

● Crédits à la clientèle

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque applique les dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 du 12 décembre 2002, modifié par le règlement n° 2005-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 3 novembre 2005, et de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 2002-04 du 28 mars 2002 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementa-

tion Bancaire et Financière. L'application de ce règlement a pour conséquence de développer l'information financière en matière de risque de contrepartie et conduit à créer de nouvelles catégories de créances en comptabilité.

- Créances saines : les crédits accordés à la clientèle figurent au bilan pour leur valeur nominale.
- Créances impayées : les échéances impayées pendant un délai inférieur ou égal à trois mois (ou moins de six mois pour les crédits immobiliers) sont maintenues dans leur poste d'origine. Au-delà de ces délais, les crédits — pour l'intégralité des concours consentis au client — sont transférés en créances douteuses.
- Créances restructurées : les créances restructurées du fait de la situation financière d'un débiteur sont également à nouveau inscrites en encours sain si la restructuration s'est faite aux conditions de marché à la date de la restructuration.

Les encours restructurés à des conditions hors marché sont identifiés au sein de l'encours sain dans une sous-catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Tout abandon de principal ou d'intérêt, échu ou couru, est constaté en perte au moment de la restructuration. Tout écart d'intérêt futur, par référence aux conditions de marché au jour de la restructuration si ces dernières sont inférieures aux conditions initiales, et par référence aux conditions initiales dans le cas contraire, fait l'objet, pour son montant actualisé, d'une décote au moment de la restructuration, enregistrée en coût du risque ; cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt. Si le débiteur, après un retour en encours sain, ne respecte pas les échéances fixées, les encours restructurés sont immédiatement déclassés.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque définit les créances restructurées comme étant des créances détenues auprès de contreparties présentant des difficultés financières telles que l'établissement de crédit est amené à modifier les caractéristiques initiales (durée, taux, etc...), afin de permettre aux contreparties d'honorer le paiement des échéances.

Par conséquent, sont exclues des créances restructurées :

- . les créances dont les caractéristiques ont été renégociées commercialement avec des contreparties ne présentant pas des problèmes d'insolvabilité,
- . les créances dont le tableau d'amortissement théorique est modifié du fait de l'application d'une option ou clause contractuelle prévue initialement au contrat (exemple : pause et report d'échéance).

– Créances douteuses : les éléments de bilan et les engagements par signatures relatifs à une contrepartie sont identifiés comme encours douteux au sein du système d'information comptable de la Banque dès lors qu'ils sont porteurs d'un risque de crédit avéré.

Un risque est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions. Les éléments concernés sont identifiés soit par enregistrement comptable au sein des comptes créés à cet effet, soit au moyen d'attributs.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque classe en encours douteux les encours et engagements présentant un risque de crédit avéré au titre de chacune des situations suivantes :

- . lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement et sur les preneurs de crédit-bail immobilier, neuf mois pour les créances sur les collectivités locales, compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits). Il ne peut être dérogé à cette règle que lorsque des circonstances particulières démontrent que les impayés sont dus à des causes non liées à la situation du débiteur,
- . lorsque la situation de la contrepartie, à une opération de crédit ou à un engagement de hors bilan, présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque la Banque a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non-recouvrement (existence de procédure d'alerte, par exemple),

. s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie. Au titre des procédures contentieuses à prendre en considération, on peut citer les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de biens, ainsi que les assignations devant un tribunal international.

Parmi les encours douteux, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis :

- . les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.
- . les créances douteuses compromises sont les créances pour lesquelles les conditions de solvabilité de la contrepartie sont telles qu'après une durée raisonnable de classement en encours douteux, aucun reclassement en encours sain n'est prévisible. L'identification intervient à la déchéance du terme ou, en matière de crédit-bail, à la résiliation du contrat.
- . dans le cas de créances à durée indéterminée, l'exigibilité intervient à la clôture des relations notifiée à la contrepartie selon les procédures prévues par le contrat. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux.

Lorsqu'après un retour en encours sain, le débiteur ne respecte pas les échéances fixées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis.

Les intérêts ne sont plus comptabilisés après le transfert en encours douteux compromis. Les créances litigieuses sont les créances faisant l'objet de contestations tenant soit à la nature, soit au montant, sans que la solvabilité de la contrepartie ne soit en cause. Elles sont comptabilisées dans les mêmes comptes que les créances douteuses non compromises.

Provisionnement du risque de crédit avéré : lorsqu'un risque probable de non-recouvrement, total ou partiel, apparaît avéré, les créances font individuellement l'objet de dépréciations constituées par dotation au compte de résultat et portées en déduction des actifs.

Conformément aux dispositions relatives à la date d'application du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 modifié relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque applique la méthode d'actualisation des flux prévisionnels décrite à l'article 13 de ce règlement du Comité de la Réglementation Comptable lors de l'évaluation de la dépréciation.

● Portefeuille titres

Les titres recouvrent, notamment, les valeurs suivantes, émises en France ou à l'étranger :

- valeurs mobilières – à revenu fixe ou à revenu variable –,
- bons du Trésor,
- autres titres de créances négociables,
- instruments du marché interbancaire.

Ces titres font l'objet d'un classement selon l'intention qui préside à leur détention et sont, conformément au règlement n° 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable n° 2005-01 relatif à la comptabilisation des opérations sur titres, au règlement n° 2008-07 du 3 avril 2008 afférent à la comptabilisation des frais d'acquisition de titres et au règlement n° 2008-17 du 10 décembre afférent aux transferts de titres hors de la catégorie « titres de transaction » et hors de la catégorie « titres de placement » et à la comptabilisation des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution gratuite d'actions aux employés, ainsi qu'au règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 en matière de détermination du risque de crédit et de la dépréciation concernant les titres à revenu fixe, répartis entre les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement et titres de participation et de filiales.

Les titres de transaction sont comptabilisés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus. Les frais d'acquisition sont comptabilisés directement en charges. Ils sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de six mois.

Les titres de placement sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition. Les frais d'acquisition sont rattachés au prix d'acquisition des titres de placement. Ils sont acquis avec un objectif de détention de plus de six mois, tout en étant, en principe, destinés à la revente à plus ou moins brève échéance.

Les titres d'investissement sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition. Les frais d'acquisition sont rattachés au prix d'acquisition des titres d'investissement. Ils sont acquis avec une intention de détention durable et font l'objet d'une couverture spécifique du risque de taux ou de ressources affectées à leur financement.

Les titres de l'activité de portefeuille, les autres titres détenus à long terme, les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition. Ces titres sont acquis en vue d'une détention durable. Sont retenues dans cette catégorie les participations supérieures à 5 % ou,

éventuellement, inférieures à 5 %, lorsqu'elles sont assorties d'éléments tels que la présence de représentants dans les organes de gestion ou l'existence d'une autre détention indirecte par le Groupe.

Les titres figurent à l'actif du bilan publiable dans les postes suivants :

- effets publics et valeurs assimilées,
- obligations et autres titres à revenu fixe,
- actions et autres titres à revenu variable,
- participations et autres titres détenus à long terme,
- parts dans les entreprises liées,
- actions propres.

● Immobilisations

Les immobilisations incorporelles correspondent, pour l'essentiel, aux logiciels acquis dont la durée d'amortissement varie de un à trois ans.

Les amortissements concernant le matériel et le mobilier de bureau, le matériel informatique, les agencements et les installations ainsi que le matériel de transport s'établissent de la façon suivante :

- linéaire au taux de 10 à 25 %,
- dégressif aux taux de 37,5 % et 40 % (ou, respectivement, 62,5 % et 60 % pour les biens acquis entre le 1^{er} février 1996 et le 31 janvier 1997).

L'immeuble de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est amorti sur une durée de vingt-cinq ans.

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2004-06 du 23 novembre 2004, applicable au 1^{er} janvier 2005, a supprimé la possibilité de constater à l'actif des charges différées ou à étaler dans le cadre de la convergence des règles françaises vers les normes I.F.R.S. (International Financial Reporting Standards).

Désormais, les charges différées sont obligatoirement comptabilisées :

- à l'actif si elles respectent les critères généraux de définition et de comptabilisation des actifs ou qu'elles sont attribuables au coût d'entrée des actifs,
- en charges dans le cas contraire.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque applique les dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-10 du 12 décembre 2002 modifié par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2003-07 du 12 décembre 2003 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, et du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les immobilisations corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires directs).

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels informatiques. Ces derniers demeurent en immobilisations incorporelles en cours jusqu'à la date de leur mise en service.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables correspond à la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise.

● Actions propres

Les actions propres de la Banque sont comptabilisées en titres de placement.

La société applique les nouvelles dispositions issues de l'avis n° 2008-17 du 06 novembre 2008 du Conseil National de la Comptabilité relatives au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution gratuite d'actions aux employés. La mise en œuvre des nouvelles règles n'a pas d'impact sur nos comptes, en effet, la société appliquait déjà les principes énoncés aux comptes individuels. Les dotations, reprises et charges relatives aux plans sont désormais présentées dans les charges de personnel. Les actions propres affectées à un plan font l'objet d'une provision pour charges étalée sur la période d'attribution et ajustée en fonction du nombre d'actions attribuées aux bénéficiaires.

Les actions propres non affectées à un plan sont éventuellement dépréciées si leur valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle de l'action à la date d'arrêté des comptes, comme pour les autres titres de placement.

● Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont enregistrés au compte de résultat *prorata temporis*.

Les commissions sont également comptabilisées, pour l'essentiel, *prorata temporis*.

● Évaluation du portefeuille titres

L'évaluation des titres de la Banque à la clôture de l'exercice repose sur les principes suivants :

- les titres de transaction font l'objet d'une valorisation au prix de marché constaté en date d'arrêté, les différences d'évaluation positives ou négatives étant inscrites en compte de résultat,
- les titres de placement sont évalués au plus bas de leur valeur d'entrée et de leur valeur boursière (cours de bourse moyen du mois de décembre), ou de leur valeur probable de négociation en cas de titres non cotés.

Aucune compensation n'est opérée entre les plus-values et moins-values latentes ainsi constatées, seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une dépréciation du portefeuille titres,

- les titres d'investissement, couverts en risque de taux, ne font pas l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur de marché s'avère inférieure à leur valeur comptable. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées,
- les titres de participation sont évalués par référence à leur valeur d'usage. Lorsqu'il s'agit de titres cotés, le cours boursier n'en constitue pas le seul critère d'appréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values donnent lieu à la constitution d'une dépréciation du portefeuille titres.

● Résultats sur instruments financiers à terme

Les principes comptables adoptés sont ceux définis par les règlements du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, les instructions de la Commission Bancaire et les avis du Conseil National de la Comptabilité.

Ces principes reposent essentiellement sur la nature des opérations effectuées, leur qualification et le type de marché sur lequel elles sont traitées :

- opérations d'échange de conditions d'intérêts (« swaps de taux »)
- Les résultats de ces instruments, utilisés dans le cadre de la couverture d'opérations identifiées dès l'origine, font l'objet d'une inscription en compte de résultat d'une manière identique à la comptabilisation des produits et charges des éléments couverts.
- opérations sur contrats à terme portant sur des taux d'intérêt (notionnel, « Euribor », etc.)

Les gains ou pertes en couverture d'opérations sur le marché physique des capitaux sont répartis sur la durée restant à courir des opérations couvertes.

Lorsque les contrats ne sont pas dénoués, deux méthodes de comptabilisation sont retenues :

- marchés organisés et assimilés : les gains ou pertes, résultant de l'évaluation des contrats sont enregistrés en résultat,
 - gré à gré : seules les moins-values latentes sont provisionnées.
- contrats de garantie de taux (« FRA »)

Les produits et charges de FRA en couverture sont portés en compte de résultat de façon symétrique aux produits et charges de l'instrument couvert. Dans le cas d'opérations de marché, les gains et pertes sont constatés dans le compte de résultat lors du dénouement de l'opération.

— options (de change, de taux, sur indices, sur actions)

Les primes sont enregistrées en compte d'attente à l'initiation des contrats. A leur dénouement, s'il s'agit d'opérations de couverture, elles sont rapportées de façon symétrique aux résultats des opérations couvertes.

S'il s'agit d'opérations de marché, elles sont inscrites en compte de résultat. Pour les contrats non dénoués dans le cadre d'opérations de marché, les options sont revalorisées en date de situation.

L'écart de valorisation est porté en compte de résultat dans le cas de produits traités sur un marché organisé.

Pour les marchés de gré à gré, seules les moins-values latentes sont provisionnées.

● Engagements de retraite et autres engagements sociaux

L'accord d'étape AFB en date du 13 septembre 1993 a modifié les régimes de retraite des établissements bancaires. Désormais, les banques adhèrent aux régimes Agirc et Arrco.

La caisse de retraite (CRPB) à laquelle adhère la Banque subsiste et assume le paiement des différentes charges prévues dans l'accord d'étape, d'abord au moyen de ses réserves et complétées, en tant que de besoin, par des cotisations annuelles à la charge de la Banque, dont le taux moyen sur les dix prochaines années est plafonné à 4 % de la masse salariale.

Aucune provision n'a été constituée au titre des engagements financiers liés à ce régime de retraite sur la base des informations disponibles. En effet, le montant des actifs en représentation de ces engagements est supérieur à l'engagement de la CRPB.

La société n'applique pas la méthode préférentielle visant à provisionner les avantages postérieurs à l'emploi portant sur des régimes à prestations définies : engagement de retraite, plan de retraite supplémentaire et indemnité de fin de carrière.

● Provision pour gratifications d'ancienneté

Dans le cadre de la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 et du règlement n° 2000-06 sur les passifs, une provision correspondant aux versements probables destinés à récompenser certains salariés présents dans l'entreprise (gratifications prévues lors de l'octroi de médailles d'honneur du travail) a été constituée à la clôture de l'exercice. Au 31 décembre 2010, cette provision s'élève à un total de 855 milliers d'euros.

● Impôt sur les bénéficiaires

Il est calculé selon les règles du régime d'intégration fiscale de groupe constitué par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque (société mère) et certaines de ses filiales.

Conformément aux conventions signées, la société mère enregistre en compte de résultat l'impact de ce régime de groupe. Le périmètre du Groupe comprend, en 2010, huit filiales.

● Participation des salariés

Une provision a été constituée sur la base d'un accord conclu au sein de l'Unité Economique et Sociale de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque.

● Transactions avec les parties liées

En application du règlement CRB n° 91-01 modifié, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild présente les transactions avec les parties liées à la note 9 de l'annexe.

NOTE 2 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

2.1. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2010			31.12.2009		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires débiteurs	121.247	-	121.247	137.143	-	137.143
Comptes et prêts	684.958	-	684.958	528.309	-	528.309
Prêts participatifs	-	-	-	-	16	16
Titres reçus en pension livrée	-	321.777	321.777	-	407.920	407.920
Sous-total	806.205	321.777	1.127.982	665.452	407.936	1.073.388
Créances rattachées	25	213	238	11	106	117
Total	806.230	321.990	1.128.220	665.463	408.042	1.073.505

2.2. OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Autres concours à la clientèle		
– Crédits	137.426	122.852
– Prêts subordonnés	-	700
– Titres reçus en pension livrée	87.805	99.422
Sous-total	225.231	222.974
Comptes ordinaires débiteurs	365.196	318.126
Total brut	590.427	541.100
Créances douteuses ⁽¹⁾	3.226	3.274
Dépréciations créances douteuses ⁽¹⁾	- 3.010	- 3.058
Total ⁽²⁾	590.643	541.316

⁽¹⁾ Les encours douteux compromis s'élèvent à 3.222 milliers d'euros au 31 décembre 2010, provisionnés à hauteur de 3.006 milliers d'euros, soit un montant net de 216 milliers d'euros.

⁽²⁾ Y compris des créances rattachées pour, respectivement, 2.371 milliers d'euros en 2010 et 1.868 milliers d'euros en 2009.

Aucune créance n'est éligible au refinancement de la Banque Centrale au 31 décembre 2010.

Aucun dossier, classé en créances douteuses au 31 décembre 2009, n'a fait l'objet, au cours de l'exercice 2010, d'un reclassement en créances saines.

2.3. OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Placement	82.492	102.481
Investissement	48.005	33.035
Sous-total	130.497	135.516
Créances rattachées	1.333	1.274
Total brut	131.830	136.790
Dépréciations	-	- 53
Total net	131.830	136.737

Au cours de l'exercice, aucun transfert n'a été effectué entre catégories.

Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est respectivement de 28,04 millions d'euros et 103,79 millions d'euros.

La rubrique « Titres de placement » enregistre un montant de 2,13 millions d'euros de titres subordonnés à durée indéterminée émis par Financière Eurafrrique.

La différence entre la valeur nette comptable des titres d'investissement et leur valeur de remboursement est de 4,8 milliers d'euros.

2.4. ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE

En milliers d'euros	31.12.2010			31.12.2009		
	Transaction	Placement	Total	Transaction	Placement	Total
Titres détenus	109	93.589	93.698	28	103.731	103.759
Dépréciations	-	- 10.763	- 10.763	-	- 12.361	- 12.361
Sous-total	109	82.826	82.935	28	91.370	91.398
Créances rattachées	-	-	-	-	-	-
Total net	109	82.826	82.935	28	91.370	91.398
Plus-values latentes ⁽¹⁾	-	3.749	3.749	-	445	445

⁽¹⁾ Entre la valeur d'acquisition des titres et leur valeur de marché.

Au cours de l'exercice, aucun transfert n'a été effectué entre catégories. Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est respectivement de 218 milliers d'euros et 82.717 milliers d'euros.

Parmi les titres de placement, les actions et parts d'OPCVM se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2010			31.12.2009		
	Français	Etranger	Total	Français	Etranger	Total
OPCVM de capitalisation	69.513	13.290	82.803	76.841	13.487	90.328
Autres OPCVM	-	-	-	-	-	-
Total	69.513	13.290	82.803	76.841	13.487	90.328

2.5. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME

En milliers d'euros	31.12.2010			31.12.2009		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Titres de participation						
– Etablissements de crédit	6.799	-	6.799	6.771	-	6.771
– Autres entreprises	30.713	- 32	30.681	30.519	- 2.656	27.863
Sous-total	37.512	- 32	37.480	37.290	- 2.656	34.634
Ecart de conversion	319	-	319	384	-	384
Total	37.831	- 32	37.799	37.674	- 2.656	35.018

Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est respectivement de 10,69 millions d'euros et 27,11 millions d'euros.

Le détail des participations les plus significatives figure dans le tableau « Renseignements concernant les filiales et participations ».

2.6. PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros	31.12.2010			31.12.2009		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Entreprises à caractère financier et non financier	117.645	- 10	117.635	101.246	- 62	101.184
Ecarts de conversion	15	-	15	19	-	19
Total	117.660	- 10	117.650	101.265	- 62	101.203

Le montant total de la valeur nette comptable des titres est constitué de titres non cotés.

Liste des entreprises liées :

- Edmond de Rothschild Asset Management
- Financière Boréale
- Edmond de Rothschild Corporate Finance
- EDRIM Solutions
- ERS
- Edmond de Rothschild S.G.R. SpA
- Edmond de Rothschild S.I.M. SpA
- Edmond de Rothschild Private Equity Partners
- Edmond de Rothschild Investment Partners
- Edmond de Rothschild Investment Services Ltd
- EdR Real Estate Management
- Assurances Saint-Honoré Patrimoine
- Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales
- Edmond de Rothschild ASIA Limited
- Edmond de Rothschild Private Equity China Management Sarl
- Edmond de Rothschild Holdings Ltd

Dans le cadre d'une réorganisation de ses activités en Italie, la Banque a décidé de procéder à la constitution, fin 2010, d'une succursale bancaire à Milan.

Cette succursale a pour principales missions d'exercer les activités de :

- réception et transmission des ordres pour les clients ayant un compte courant ouvert à la Succursale ;
- placement de produits financiers notamment proposés par le groupe de la Banque ;
- tenue de comptes et conservations ;
- conseil en matière de produits financiers.

En conséquence, la filiale Edmond de Rothschild S.I.M. SpA a transféré, à la succursale Milan, son fonds de commerce ainsi que tous ses employés.

Ce fonds de commerce est notamment constitué, à l'actif : de biens mobiliers, d'un stock d'actifs administrés ou distribués, de contrats en cours ainsi que d'un fonds commercial et, au passif : essentiellement des dettes sociales.

En prévision de la liquidation en 2011 de Edmond de Rothschild S.I.M. SpA, la Banque a déprécié en totalité sa participation dans cette filiale.

2.7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	Début exercice	Acquisitions / dotations	Remboursements / cessions	Autres variations	Fin exercice
Valeur brute					
Fonds commercial (dont droit au bail)	1.861	-	-	2.017	3.878
Autres immobilisations incorporelles	35.873	2.936	-	1.700	40.509
Immobilisations incorporelles en cours	560	2.543	-	- 1.653	1.450
Total	38.294	5.479	-	2.064	45.837
Amortissements – Dépréciations					
Autres immobilisations incorporelles	- 30.129	- 4.258	-	- 13	- 34.400
Total	- 30.129	- 4.258	-	- 13	- 34.400
Valeur nette comptable	8.165	1.221	-	2.051	11.437

2.8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	Début exercice	Acquisitions / dotations	Remboursements / cessions	Autres variations	Fin exercice
Valeur brute					
Terrains	11.434	-	-	-	11.434
Constructions	20.974	45	-	- 45	20.974
Matériel informatique	15.128	1.610	- 16	16	16.738
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	32.600	907	-	438	33.945
Immobilisations corporelles en cours	220	188	-	- 386	22
Total	80.356	2.750	- 16	23	83.113
Amortissements – Dépréciations					
Constructions	- 17.661	- 871	-	-	- 18.532
Matériel informatique	- 13.272	- 1.458	6	- 6	- 14.730
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	- 19.387	- 2.527	-	- 5	- 21.919
Total	- 50.320	- 4.856	6	- 11	- 55.181
Valeur nette comptable	30.036	- 2.106	- 10	12	27.932

2.9. ACTIONS PROPRES, PLANS D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS ET D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

La Banque a racheté 6,053 millions d'euros de ses propres actions. Les actions sont classées en titres de placement.

Les actions en portefeuille font l'objet d'attributions gratuites à certains salariés.

Au 31 décembre 2010 :

- 26.773 actions gratuites attribuées le 1^{er} octobre 2008, dont 26.379 ont été définitivement acquises le 1^{er} octobre 2010 et 394 sont devenues caduques, ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges étalées sur la période d'attribution, d'un montant de 791,67 milliers d'euros et d'une reprise de provision de 2.130,82 milliers d'euros.
- 24.644 actions gratuites attribuées le 5 janvier 2009, qui seront définitivement acquises le 5 janvier 2011, ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 986,13 milliers d'euros.
- 3.340 actions gratuites attribuées le 1^{er} juillet 2009 qui seront définitivement acquises le 1^{er} juillet 2011, ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 133,65 milliers d'euros.
- 103.042 actions gratuites attribuées le 1^{er} juillet 2010, qui seront définitivement acquises le 1^{er} juillet 2012, ont fait l'objet de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 5.663,68 milliers d'euros.

Ces dotations, étalées sur les périodes d'attribution, correspondent au prix d'acquisition des actions (80,03 euros par action) pour 75.631 actions déjà détenues, et au prix estimé d'acquisition (dernière valeur connue : 117 euros) pour le solde.

Les actions propres ont fait l'objet, durant l'exercice 2010, des mouvements suivants :

	Nombre d'actions	Prix unitaire (en euro)	Montant (en milliers d'euros)
Position au 31.12.2009	102.010	80,03	8.164
Attributions gratuites d'actions	- 26.379	80,03	- 2.111
Position au 31.12.2010	75.631	80,03	6.053
dont :			
Actions propres affectées	75.631	80,03	6.053

2.10. AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

En milliers d'euros	31.12.2010		31.12.2009	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Primes sur options	-	-	17.677	17.677
Appels de marge	38.850	40.857	33.768	32.887
Dépôts de garantie	56.350	17.731	97.088	7.860
Divers	37.769	44.895	17.512	15.919
Total	132.969	103.483	166.045	74.343

2.11. COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS ET PASSIFS

En milliers d'euros	31.12.2010		31.12.2009	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Valeurs à l'encaissement	3.621	-	285	-
Charges constatées d'avance	54.663	-	64.086	-
Produits à recevoir	156.230	-	143.259	-
Produits constatés d'avance	-	47.098	-	54.180
Charges à payer	-	159.230	-	123.845
Divers	4.952	996	21.456	41.680
Total	219.466	207.324	229.086	219.705

2.12. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

En milliers d'euros	Début exercice	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Autres variations	Fin exercice
Valeur brute					
Obligations et autres titres à revenu fixe	33.035	72.485	- 57.515	-	48.005
Participations et autres titres détenus à long terme	37.674	227	- 70	-	37.831
Participations dans les entreprises liées	101.265	19.208	- 2.813	-	117.660
Total	171.974	91.920	- 60.398	-	203.496
Dépréciations					
Participations et autres titres détenus à long terme	- 2.656	-	2.624	-	- 32
Participations dans les entreprises liées	- 62	- 10	62	-	- 10
Total	- 2.718	- 10	2.686	-	- 42
Valeur nette comptable					
Obligations et autres titres à revenu fixe	33.035	72.485	- 57.515	-	48.005
Participations et autres titres détenus à long terme	35.018	227	2.554	-	37.799
Participations dans les entreprises liées	101.203	19.198	- 2.751	-	117.650
Total	169.256	91.910	- 57.712	-	203.454

2.13. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2010			31.12.2009		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires	44.519	-	44.519	31.820	-	31.820
Comptes et emprunts	33.148	6.992	40.140	11.053	13.873	24.926
Sous-total	77.667	6.992	84.659	42.873	13.873	56.746
Dettes rattachées	238	7	245	623	3	626
Total	77.905	6.999	84.904	43.496	13.876	57.372

2.14. OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2010			31.12.2009		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial						
- Comptes d'épargne à régime spécial	60	31.134	31.194	730	40.547	41.277
- Dettes rattachées	4	-	4	13	-	13
Sous-total	64	31.134	31.198	743	40.547	41.290
Autres dettes						
- Comptes ordinaires de la clientèle	585.593	-	585.593	541.860	-	541.860
- Comptes créditeurs à terme	-	137.259	137.259	-	15.337	15.337
- Titres donnés en pension livrée	278.270	87.739	366.009	343.498	99.355	442.853
- Autres dettes diverses	-	37	37	39	8.300	8.339
- Dettes rattachées	8	225	233	6	235	241
Sous-total	863.871	225.260	1.089.131	885.403	123.227	1.008.630
Total	863.935	256.394	1.120.329	886.146	163.774	1.049.920

2.15. DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Titres du marché interbancaire et créances négociables	502.441	589.352
Emprunts obligataires	5.104	7.852
Sous-total	507.545	597.204
Dettes rattachées	464	315
Total	508.009	597.519

2.16. PROVISIONS

En milliers d'euros	Début exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises disponibles	Autres variations	Fin exercice
Provisions pour charges						
Provisions pour médailles du travail	787	105	- 36	-	-	856
Provisions pour charges sur actions propres ⁽¹⁾	2.392	7.575	- 2.111	- 20	-	7.836
Autres provisions pour charges ⁽²⁾	26.823	19.601	- 4.410	- 668	-	41.346
Sous-total	30.002	27.281	- 6.557	- 688	-	50.038
Provisions pour risques						
Provisions pour litiges ⁽³⁾	3.389	1.765	- 806	- 908	-	3.440
Autres provisions pour risques	1.152	65	- 2	-	-	1.215
Sous-total	4.541	1.830	- 808	- 908	-	4.655
Total	34.543	29.111	- 7.365	- 1.596	-	54.693

⁽¹⁾ Actions propres détenues en portefeuille faisant l'objet d'attribution gratuite d'actions :
- D'une part, des attributions gratuites d'actions en 2008, ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges étalées sur la période d'attribution, d'un montant de 791,67 milliers d'euros et d'une reprise de provision de 2.130,82 milliers d'euros à la suite de leur attribution.
- D'autre part, des attributions gratuites d'actions en 2009, ont fait l'objet de dotations aux provisions pour charges étalées sur la période d'attribution, d'un montant de 1.119,78 milliers d'euros.
- Enfin, des attributions gratuites d'actions immédiates, en 2010, ont fait l'objet de dotations aux provisions pour charges, d'un montant de 3.704,75 milliers d'euros, et de dotations aux provisions pour charges étalées sur la période d'attribution, d'un montant de 27,11 milliers d'euros.
Actions propres non acquises et faisant l'objet d'attribution gratuite d'actions :
- Des attributions gratuites d'actions en 2010, ont fait l'objet de dotations aux provisions pour charges, d'un montant de 415,35 milliers d'euros, et de dotations aux provisions pour charges étalées sur la période d'attribution, d'un montant de 1.516,47 milliers d'euros.

⁽²⁾ Des reprises et des dotations aux provisions pour charges de fidélisation à long terme des collaborateurs, constituent pour l'essentiel les « Autres provisions pour charges ».

⁽³⁾ Les dotations aux provisions pour risques sont destinées, pour l'essentiel, à faire face à des litiges avec des tiers. Les reprises de provisions portent pour l'essentiel sur les litiges.

Un régime de retraite « sur-complémentaire » a été mis en place en décembre 2004. Il s'applique à une catégorie de cadres auxquels les régimes obligatoires et complémentaires existants apportent un taux de remplacement sensiblement inférieur à celui des autres catégories. Ce dispositif entre dans le champ d'application des régimes à prestations définies exprimés sous forme différentielle (limitée dans le temps) ou additive en régime de base.

La dette actuarielle au taux de 4,75 % au 31 décembre 2010 est passée de 23.038 à 30.663 milliers d'euros.

Le montant qui aurait été provisionné, en application de la méthode préférentielle, non retenue par la Banque, serait de 14.352 milliers d'euros au 31 décembre 2010 contre 9.049 milliers d'euros au 31 décembre 2009. Les actifs du régime sont valorisés à 16.033 milliers d'euros au 31 décembre 2010 et le coût des services passés net résiduel s'élève à 278 milliers d'euros.

Les provisions ne comprennent pas les indemnités de fin de carrière pour un montant de 2.805 milliers d'euros en 2010 contre 2.703 milliers d'euros en 2009.

Les provisions pour risques bancaires s'élèvent à 7.006 milliers d'euros en 2010, contre 2.173 milliers d'euros en 2009.

Concernant l'affaire Madoff, le Groupe n'a aucune position pour compte propre sur les fonds de la galaxie Madoff.

Par ailleurs, dans le cadre des activités de gestion pour compte de tiers et/ou dépositaire, le Groupe estime que le risque de contentieux auquel il pourrait être exposé n'est pas significatif. En effet, l'examen du processus d'investissement mis en œuvre, tant par la société de gestion EDRIM Gestion, que par la Direction de la Clientèle Privée a fait ressortir que la première avait appliqué de manière satisfaisante les procédures internes de « due diligence » régissant la sélection des fonds sous-jacents et que les décisions de gestion prises par la seconde étaient généralement en accord avec le mandat conféré à la Banque, en termes à la fois d'éligibilité des instruments acquis et des limites d'investissement.

Il est rappelé qu'au titre de ces activités le montant total des expositions sur des fonds Madoff ressort à 42,9 millions d'euros.

2.17. DETTES SUBORDONNÉES

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Titres subordonnés à durée indéterminée ⁽¹⁾	50.000	50.000
Titres subordonnés à terme ⁽²⁾	108.300	108.300
Dettes rattachées	1.806	1.790
Total	160.106	160.090

⁽¹⁾ En juin 2007, la Banque a émis un titre super subordonné (« TSS ») d'un montant de 50 millions d'euros. En cas de liquidation de la société émettrice, ce titre subordonné à maturité indéterminée n'est remboursable qu'après le désintéressement des autres créanciers à l'exclusion des titulaires de prêts participatifs ou de titres participatifs.

Le « TSS » est assorti de covenants financiers :

- non paiement des intérêts en cas d'insuffisance de capital liée au non respect du ratio prudentiel d'adéquation des fonds propres ou à la détérioration de la situation financière de la Banque ;
- réduction des intérêts courus à payer et ensuite du nominal de l'émission si l'émetteur n'a pas, dans un délai déterminé, remédié à l'insuffisance de capital constatée.

Les principales caractéristiques financières de ce « TSS » sont les suivantes :

Date d'émission	Date de remboursement anticipé (call option)	Taux jusqu'à la date de remboursement anticipé	Taux à partir de la date de remboursement anticipé	Majoration d'intérêt (step up) à partir de la date d'option de remboursement
Juin 2007	Juin 2017 puis trimestriellement	6,36 % (*)	Euribor + 2,65 %	+ 100 points de base

(*) Taux fixé par référence au taux de swap 10 ans en euro relevé le 4 juin 2007 : 4,71 % + 1,65 %.

(2) Dans le cadre du programme EMTN, la Banque a émis un titre subordonné remboursable (« TSR ») d'un montant de 120 millions d'euros à 10 ans en juin 2007, qui a fait l'objet d'un rachat partiel pour un nominal de 11,7 millions d'euros.

Ce titre est assimilable à une créance de rang subordonné simple dont le remboursement avant l'échéance contractuelle interviendrait, en cas de liquidation de la société émettrice, après les autres créanciers mais avant les souscripteurs du titre super subordonné.

Date d'émission	Date d'échéance	Date de remboursement anticipé (call option)	Taux	Majoration d'intérêt (step up) à partir de la date d'option de remboursement
Juin 2007	Juin 2017	Juin 2012 puis trimestriellement	Euribor 3 mois + 0,67 %	+ 50 points de base

2.18. RÉSERVES

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Réserve légale	8.308	8.308
Réserves réglementées	152	152
Autres réserves	23.818	23.818
Total	32.278	32.278

2.19. ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
Position au début de l'exercice	83.076	98.244	32.278	17.802	8.185	239.585
Résultat de l'exercice (avant affectation)	-	-	-	-	41.585	41.585
Distribution de l'exercice	-	-	-	- 9.212	- 8.185	- 17.397
Position à la clôture de l'exercice	83.076	98.244	32.278	8.590	41.585	263.773

Le capital social de 83.075.820,00 euros, divisé en 5.538.388 actions de 15 euros de nominal chacune, se répartit comme suit :

	Nombre d'actions	% d'intérêts
Compagnie Financière Saint-Honoré	4.821.334	87,05 %
Caisse de dépôt et placement du Québec	577.063	10,42 %
La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque	75.631	1,37 %
Divers actionnaires salariés du Groupe	56.029	1,01 %
Autres actionnaires minoritaires	8.331	0,15 %
Total	5.538.388	100,00 %

Le bénéfice distribuable, en euro, s'établit comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2010	41.584.922,45
Report à nouveau à la clôture de l'exercice	8.590.542,07
Affectation à la réserve légale	-
Bénéfice distribuable	50.175.464,52

Le bénéfice distribuable est affecté de la façon suivante (*) :

Distribution d'un dividende de 7,56 euros par action, soit :	41.870.213,28
Report à nouveau	8.305.251,24

(*) Sous réserve du vote de cette résolution par l'Assemblée Générale du 24 mai 2011.

2.20. OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Actif		
Opérations avec la clientèle (hors créances rattachées)	147.157	141.958
Passif		
Opérations avec la clientèle (hors dettes rattachées)	10.206	22.717

2.21. VENTILATION DE CERTAINS ACTIFS / PASSIFS SELON LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

En milliers d'euros	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total
Actif					
Créances sur les établissements de crédit	1.128.220	-	-	-	1.128.220
Opérations avec la clientèle	418.960	52.301	50.584	68.798	590.643
Obligations et autres titres à revenu fixe	10.009	103.365	-	18.456	131.830
Total	1.557.189	155.666	50.584	87.254	1.850.693
Passif					
Dettes envers les établissements de crédit	82.342	-	-	2.562	84.904
Opérations avec la clientèle	1.014.803	13.699	12.899	78.928	1.120.329
Dettes représentées par un titre	50.769	35.341	394.639	27.260	508.009
– Titres du marché interbancaire / TCN	50.769	35.341	389.242	27.260	502.612
– Emprunts obligataires	-	-	5.397	-	5.397
Total	1.147.914	49.040	407.538	108.750	1.713.242

NOTE 3 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

En milliers d'euros	2010	2009
Produits sur opérations avec les établissements de crédit	59.316	91.498
Produits sur opérations avec la clientèle	9.038	6.861
Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	475	3.067
Autres intérêts et produits assimilés	18.387	11.786
Total	87.216	113.212

3.2. INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

En milliers d'euros	2010	2009
Charges sur opérations avec les établissements de crédit	- 47.311	- 13.533
Charges sur opérations avec la clientèle	- 1.823	- 9.410
Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	- 20.715	- 77.214
Autres intérêts et charges assimilées	- 7.592	- 8.985
Total	- 77.441	- 109.142

3.3. REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE

En milliers d'euros	2010	2009
Actions et autres titres à revenu variable	1.362	1.826
Titres de participation et autres titres détenus à long terme	3.076	3.810
Parts dans les entreprises liées	46.199	28.631
Total	50.637	34.267

3.4. COMMISSIONS

En milliers d'euros	2010		2009	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	-	- 46	-	- 59
Opérations avec la clientèle	45	-	31	-
Opérations sur titres	-	- 166	-	- 216
Opérations de change	13	-	10	-
Opérations de hors-bilan				
– Opérations sur titres	143	-	21	-
– Opérations sur instruments financiers à terme	2.928	- 2.928	844	- 834
Prestations de services financiers	146.483	- 27.250	66.227	- 15.254
Dotations / Reprises liées aux provisions	-	-	-	-
Total	149.612	- 30.390	67.133	- 16.363

3.5. GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

En milliers d'euros	2010			2009		
	Produits	Charges	Solde	Produits	Charges	Solde
Titres de transaction	-	- 8	- 8	-	-	-
Opérations de change	116.570	- 100.180	16.390	82.204	- 70.652	11.552
Instruments financiers à terme	14	- 11	3	1	- 202	- 201
Dotations / Reprises liées aux provisions	-	-	-	-	-	-
Total	116.584	- 100.199	16.385	82.205	- 70.854	11.351

3.6. GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS

En milliers d'euros	2010			2009		
	Produits	Charges	Solde	Produits	Charges	Solde
Moins-values de cession	-	- 4.827	- 4.827	-	- 1.825	- 1.825
Plus-values de cession	1.519	-	1.519	4.611	-	4.611
Dotations / Reprises liées aux dépréciations	3.937	- 2.287	1.650	5.265	- 4.932	333
Total	5.456	- 7.114	- 1.658	9.876	- 6.757	3.119

3.7. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers d'euros	2010	2009
Refacturation de charges	14.504	14.676
Autres produits accessoires	32.964	28.585
Divers	3.429	3.830
Dotations / Reprises liées aux provisions	12	-
Total	50.909	47.091

3.8. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers d'euros	2010	2009
Rétrocessions de produits	- 53.066	- 4.257
Divers	- 1.714	- 1.374
Dotations / Reprises liées aux provisions	- 4.779	847
Total	- 59.559	- 4.784

3.9. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	2010	2009
Salaires et traitements	- 52.991	- 44.141
Charges de retraite	- 8.410	- 8.274
Charges sociales	- 16.543	- 12.655
Intéressement des salariés	- 618	920
Participation des salariés	- 2.495	- 1.787
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	- 5.701	- 6.551
Dotations aux provisions pour frais de personnel	- 23.841	- 13.096
Reprises de provisions pour frais de personnel	8.496	2.942
Sous-total frais de personnel	- 102.103	- 82.642
Impôts et taxes	- 2.300	- 1.496
Locations	- 16.431	- 16.692
Services extérieurs	- 35.286	- 38.594
Transports et déplacements	- 1.170	- 776
Autres charges diverses d'exploitation	-	- 250
Dotations aux provisions pour frais administratifs	-	-
Reprises de provisions pour frais administratifs	29	-
Sous-total frais administratifs	- 55.158	- 57.808
Total	- 157.261	- 140.450

3.10. COÛT DU RISQUE

En milliers d'euros	2010	2009
Dotations sur dépréciations sur créances douteuses	- 2	- 2
Pertes nettes sur créances irrécupérables	-	- 8
Reprises sur dépréciations sur créances douteuses devenues disponibles	65	88
Reprises liées aux provisions	-	-
Récupérations sur créances amorties	136	1
Total	199	79

3.11. GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

En milliers d'euros	2010	2009
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	42
Plus-values de cession sur immobilisations financières	8.817	13.496
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	- 8	- 168
Moins-values de cession sur immobilisations financières	- 2.049	- 15.265
Dotations aux dépréciations des immobilisations financières	- 10	-
Reprises sur dépréciations des immobilisations financières	2.686	1.382
Total	9.436	- 513

3.12. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel pour 2010 est non significatif.

3.13. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices, calculé dans le cadre du régime d'intégration fiscale, présente un solde positif de 13.509 milliers d'euros.

Si elle avait été imposée séparément, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, hors impôt différé, n'aurait pas été imposable car elle présente un déficit fiscal.

NOTE 4 - INFORMATIONS RELATIVES AUX RÉSULTATS DES ACTIVITÉS BANCAIRES

Analyse des agrégats du produit net bancaire

L'analyse du produit net bancaire, par grand secteur d'activité, qui s'extrait de la présentation purement comptable du compte de résultat publiable, peut être résumée, très globalement, comme suit :

En milliers d'euros	2010	2009
- Gestion d'actifs	79.840	61.680
- Activité à marge	5.448	4.455
- Opérations de marchés	19.493	15.318
- Conseil aux entreprises	8	-
- Portefeuille titres et revenus divers	80.922	64.431
Produit net bancaire	185.711	145.884

Dans un environnement économique et financier encore contrasté, le produit net bancaire de l'exercice 2010 s'affiche en forte hausse, à 185,7 millions d'euros contre 145,9 millions d'euros en 2009, soit + 27,3 %.

Les **commissions financières rattachées à la gestion** et enregistrées par la Banque augmentent de 29,4 % en 2010, à 79,8 millions d'euros contre 61,7 millions d'euros l'année précédente. Cette évolution est portée, en particulier, par les revenus assis sur les encours sous gestion (38,6 millions d'euros en 2010 contre 11,7 millions d'euros en 2009) et par les droits d'entrée sur OPCVM (+ 3,6 millions d'euros, soit + 44,6 %, d'un exercice à l'autre).

L'**activité à marge** (dépôts et crédits), essentiellement liée à la gestion de patrimoine, s'avère en progression de 22,3 %, à 5,4 millions d'euros contre 4,5 millions d'euros en 2009, mais ne représente que 2,9 % du produit net bancaire de la Banque.

Les **opérations de marchés**, et notamment les transactions de change — essentiellement axées sur l'intermédiation, en particulier de la clientèle —, enregistrent une augmentation de 27,3 % de leurs revenus par rapport à l'exercice précédent en raison des volumes importants de transactions boursières et de la volatilité des marchés.

L'augmentation des recettes du **portefeuille titres et revenus divers** en 2010 (+ 25,6 % à 80,9 millions d'euros contre 64,4 millions d'euros en 2009) est principalement due à l'accroissement des dividendes — acomptes et compléments — versés en 2010 par les filiales, notamment de gestion collective dont la rentabilité s'est améliorée sous l'effet, principalement, de la progression de leurs actifs sous gestion ; ils s'inscrivent en hausse de 61,4 %, à 46,2 millions d'euros contre 28,6 millions d'euros en 2009.

NOTE 5 - NOTES SUR LE HORS-BILAN

5.1. OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Engagements donnés		
Engagements de financement	2.000	2.000
Engagements de garantie	80	80

5.2. ENGAGEMENT DE LIQUIDITÉ

Les bénéficiaires des plans d'attribution gratuite d'actions et des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en œuvre au niveau de Compagnie Financière Saint-Honoré ou des Sociétés du Groupe ont conclu, avec les sociétés émettrices concernées, des contrats de liquidité aux termes desquels ces sociétés émettrices s'engagent à acheter et les bénéficiaires à vendre, sous certaines conditions les actions émises ou attribuées dans le cadre de ces plans. Depuis décembre 2005, CFSH et la Banque ont convenu que CFSH serait systématiquement substituée à la Banque dans l'exécution de ces contrats, CFSH se réservant la faculté de se substituer un tiers.

5.3. OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Les opérations sur les instruments de taux d'intérêt sont classées en portefeuille de micro-couverture. Les opérations conditionnelles sur instruments de cours de change peuvent être effectuées dans le cadre de la gestion spécialisée d'un portefeuille ou font l'objet d'un adossement. Les engagements sur instruments financiers à terme — dont la valeur nominale des contrats est exprimée en milliers d'euros — se décomposent de la manière suivante :

Au 31 décembre 2010	Micro couverture		Portefeuille de transaction		Total	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
<i>En milliers d'euros</i>						
Marchés organisés et assimilés						
Contrats fermes						
« Swaps de devises » ⁽¹⁾	7.276.067	7.268.566	-	-	7.276.067	7.268.566
Total	7.276.067	7.268.566	-	-	7.276.067	7.268.566
Marchés de gré à gré						
Contrats fermes						
« Swaps de taux » et « Swaps d'indices » ⁽¹⁾	751.321	834.440	-	-	751.321	834.440
Sous-total	751.321	834.440	-	-	751.321	834.440
Contrats conditionnels						
« Taux » et « Indices »	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-
Total	751.321	834.440	-	-	751.321	834.440

⁽¹⁾ dont entreprises liées pour un montant de 113.929 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2009	Micro couverture		Portefeuille de transaction		Total	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
<i>En milliers d'euros</i>						
Marchés organisés et assimilés						
Contrats fermes						
« Swaps de devises » ⁽¹⁾	6.900.610	6.914.885	-	-	6.900.610	6.914.885
Total	6.900.610	6.914.885	-	-	6.900.610	6.914.885
Marchés de gré à gré						
Contrats fermes						
« Swaps de taux » et « Swaps d'indices » ⁽¹⁾	820.359	867.607	-	-	820.359	867.607
Sous-total	820.359	867.607	-	-	820.359	867.607
Contrats conditionnels						
« Taux » et « Indices »	42.016	42.016	-	-	42.016	42.016
Sous-total	42.016	42.016	-	-	42.016	42.016
Total	862.375	909.623	-	-	862.375	909.623

⁽¹⁾ dont entreprises liées pour un montant de 123.704 milliers d'euros.

La ventilation par durée résiduelle des engagements ci-dessus se présente ainsi :

Au 31 décembre 2010	0 à 1 an		1 à 5 ans		Plus de 5 ans	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
<i>En milliers d'euros</i>						
Marchés organisés et assimilés	7.265.209	7.263.137	10.858	5.429	-	-
Marchés de gré à gré	112.544	576.189	448.978	90.800	189.799	167.451

Au 31 décembre 2009	0 à 1 an		1 à 5 ans		Plus de 5 ans	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
<i>En milliers d'euros</i>						
Marchés organisés et assimilés	6.894.195	6.913.552	6.415	1.333	-	-
Marchés de gré à gré	165.528	737.105	477.142	48.880	219.705	123.638

Le degré d'exposition de la Banque aux risques de marché liés aux opérations sur instruments financiers, exprimé en milliers d'euros, peut être résumé comme suit :

Nature du risque	Opérations concernées	Hypothèses	Evaluation de la sensibilité	
			2010	2009
Risque de taux d'intérêt	Opérations de trésorerie en euros	Variation défavorable de 1 % de la courbe des taux d'intérêt	25	14
	Opérations de trésorerie en devises	Variation défavorable de 1 % de la courbe des taux d'intérêt	233	55
Risque de change	Opérations de change au comptant et à terme	Variation défavorable de 8 % des cours des devises	38	75

5.4. JUSTE VALEUR DES OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

La juste valeur des instruments financiers à terme est déterminée par référence à leur valeur de marché calculée quotidiennement dans le cadre de mesure de risque de contrepartie.

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur positive		Valeur négative	
	2010	2009	2010	2009
Marchés organisés et assimilés				
Contrats fermes				
« Swaps de devises »	47.741	50.078	- 47.369	- 69.651
Marchés de gré à gré				
Contrats fermes				
« Swaps de taux » et « Swaps d'indices »	45.133	34.371	- 75.990	- 97.926
Contrats conditionnels				
« Indices »	-	17.126	-	- 17.243

NOTE 6 - INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DÉRIVÉS

6.1. NATURE ET MÉTHODOLOGIE DU CALCUL

Les calculs des montants des équivalents risques et des compensations sont effectués selon les principes énoncés par le Comité de la Réglementation Bancaire et Financière dans les règlements n° 91-05 et 95-02 et par la Commission Bancaire dans l'instruction n° 96-06.

La valeur de remplacement positive des équivalents risques correspond à l'évaluation au prix de marché des contrats, avant prise en compte des effets de la compensation et des garanties reçues.

La majoration brute est le résultat du montant notionnel de l'opération auquel est appliqué un coefficient de pondération. La majoration nette, quant à elle, est calculée selon la formule définie dans l'instruction n° 96-06 : majoration nette = 0,4 x majoration brute + 0,6 x RNB x majoration brute dans laquelle le RNB représente le rapport du coût de remplacement net sur le coût de remplacement brut pour les transactions soumises à un accord de compensation juridiquement valable.

Les taux de pondération retenus pour les types de contrepartie correspondent à ceux définis dans le règlement n° 91-05 : 20 % pour les banques et 50 % pour les clients.

6.2. VENTILATION DES ÉQUIVALENTS RISQUES PONDÉRÉS PAR TYPE DE CONTREPARTIE

En milliers d'euros	Risques pondérés bruts		Risques pondérés nets	
	2010	2009	2010	2009
Banques	25.018	14.778	9	5
Clients	28.068	56.487	24	41

6.3. EFFET, EN MONTANT, DES COMPENSATIONS SUR LA SOMME DES ÉQUIVALENTS RISQUES PONDÉRÉS

En milliers d'euros	Effet du netting		Effet de la collatéralisation	
	2010	2009	2010	2009
Banques	16.371	9.445	4	2
Clients	3.667	15.187	-	-

NOTE 7 - EFFECTIF MOYEN

	2010	2009
Techniciens	134	142
Cadres	278	268
Agents « hors classification »	96	93
Total	508	503

NOTE 8 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

8.1. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est incluse par intégration globale dans le périmètre de consolidation de Compagnie Financière Saint-Honoré.

8.2. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture au 31 décembre 2010.

Les comptes sociaux annuels tels qu'ils sont présentés ont été arrêtés le 28 mars 2011 par le Directoire et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 24 mai 2011.

NOTE 9 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

9.1. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES PHYSIQUES

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Comptes et Prêts	19.327	9.230
Actif	19.327	9.230

En milliers d'euros	2010	2009
+ Intérêts et produits assimilés	217	164
Produit net bancaire	217	164
Résultat brut d'exploitation	217	164

9.2. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES MORALES

• Opérations relatives au compte de résultat

En milliers d'euros	Désignation	Relation avec la partie liée	Produits	Charges
- Charges sur opérations avec les établissements de crédit	EDRIM Solutions	Filiale	-	- 2.241
- Prestation de services financiers	EDRIM Solutions	Filiale	-	- 6.733
+ Plus-values de cession sur immobilisations financières	EDRIM Solutions	Filiale	2.937	-

• Opérations relatives aux instruments financiers à terme

En milliers d'euros			Montant
Swap d'échange d'indices de résultat	EDRIM Solutions	Filiale	610.271

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2006	2007	2008	2009	2010
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	82.739.820	83.075.820	83.075.820	83.075.820	83.075.820
Nombre d'actions émises	5.515.988	5.538.388	5.538.388	5.538.388	5.538.388
Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
Fonds propres ^{(1)*}	215.551.000	219.081.000	225.916.000	231.400.000	222.188.000
Capitaux permanents ^{(1)*}	248.088.000	416.540.000	407.740.000	397.552.000	385.592.000
Total de bilan*	2.681.843.000	3.136.053.000	4.174.136.000	2.433.077.000	2.502.621.000
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	268.870.440	329.350.424	477.816.729	274.235.882	367.715.542
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	79.337.654	98.578.167	49.999.791	12.620.088	53.740.114
Impôt sur les bénéfices	1.267.379	5.707.514	- 12.416.669	- 11.849.663	- 12.597.846
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	52.951.266	90.760.344	45.713.185	8.185.309	41.584.922
Montant des bénéfices distribués	52.953.485	85.845.014	40.984.071	17.722.842	41.870.213
Résultat des opérations rapporté à une seule action					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	14,15	16,77	11,27	4,42	11,98
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	9,60	16,39	8,25	1,48	7,51
Dividende versé à chaque action**	9,60	15,50	7,40	3,20	7,56
Personnel					
Nombre d'employés à la fin de l'exercice	415	446	483	507	508
Montant de la masse salariale (D.A.D.S.)	33.726.281	42.218.930	54.694.630	45.893.169	44.527.599
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Œuvres sociales)	18.111.059	21.154.155	20.295.389	20.929.124	24.953.014
Participation des salariés	2.172.796	3.729.627	2.893.776	1.787.587	2.495.166

⁽¹⁾ Hors résultat de l'exercice.

* Arrondis au millier d'euros le plus proche.

** Sous réserve de la décision de l'Assemblée Générale du 24 mai 2011.

IMPLANTATIONS

BANQUES ET SOCIÉTÉS DU GROUPE DE LA COMPAGNIE FINANCIÈRE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE

LA COMPAGNIE FINANCIÈRE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE

FRANCE

SIÈGE

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
T. 01 40 17 25 25
F. 01 40 17 24 02

www.edmond-de-rothschild.fr

BUREAUX

Bordeaux

Hôtel de Saige
23, cours du Chapeau Rouge
33000 Bordeaux
T. 05 56 44 20 66
F. 05 56 51 66 03

Lille

116, rue de Jemmapes
59800 Lille
T. 03 62 53 75 00
F. 03 28 04 96 20

Lyon

55, avenue Foch
69006 Lyon
T. 04 72 82 35 25
F. 04 78 93 59 56

Marseille

165, avenue du Prado
13272 Marseille
T. 04 91 29 90 80
F. 04 91 29 90 85

Nantes

10-12, rue du Président Herriot
44000 Nantes
T. 02 53 59 10 00
F. 02 53 59 10 09

Strasbourg

6, avenue de la Marseillaise
67000 Strasbourg
T. 03 68 33 90 00
F. 03 88 35 64 86

Toulouse

22, rue Croix Baragnon
31000 Toulouse
T. 05 67 20 49 00
F. 05 61 73 49 04

FILIALES ET SOUS-FILIALES EN FRANCE

Edmond de Rothschild Asset Management

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
T. 01 40 17 25 25
F. 01 40 17 24 42

Edmond de Rothschild Investment Managers

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
T. 01 40 17 25 25
F. 01 40 17 23 67

Edmond de Rothschild Corporate Finance

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
T. 01 40 17 21 11
F. 01 40 17 25 01

Edmond de Rothschild Private Equity Partners

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
T. 01 40 17 25 25
F. 01 40 17 23 91

Edmond de Rothschild Capital Partners

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
T. 01 40 17 25 25
F. 01 40 17 23 91

Edmond de Rothschild Investment Partners

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
T. 01 40 17 25 25
F. 01 40 17 31 43

Assurances Saint-Honoré Patrimoine

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
T. 01 40 17 22 32
F. 01 40 17 89 40

Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
T. 01 40 17 31 63
F. 01 40 17 23 93

55, avenue Foch
69006 Lyon
T. 04 26 72 95 00
F. 04 37 42 51 91

BUREAU DE REPRÉSENTATION

CHINE

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque

Room 3
28F China Insurance Building
166 East Lujiazui Road
Pudong New Area
Shanghai 200120
T. (86-21) 58 76 51 90
F. (86-21) 58 76 71 80

FILIALES, SOUS-FILIALES ET SUCCURSALES À L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE

Edmond de Rothschild Asset Management Deutschland

Opernturm
60306 Frankfurt am Main

BELGIQUE

Edmond de Rothschild Asset Management Benelux

Marnix, 28
1000 Bruxelles
T. 0032 (0) 2517 60 90
F. 0032 (0) 2503 56 88

CHILI

Edmond de Rothschild Asset Management Chile S.A.

Apoquindo 4001, oficina 305,
Las Condes
Santiago
T. 0056 (0) 2598 99 00
F. 0056 (0) 2598 99 01

CHINE

Edmond de Rothschild Asset Management Hong Kong Limited

Suite 4101-04, 41F, Exchange Square Two
8 Connaught Place
Central, Hong Kong
T. (852) 3926 5199
F. (852) 3926 5008

Edmond de Rothschild Asia Limited

Suite 4101-04, 41F, Exchange Square Two
8 Connaught Place
Central, Hong Kong
T. (852) 3926 5199
F. (852) 3926 5008

Edmond de Rothschild China Limited

Room 02, 28F China Insurance Building
166 East Lujiazui Road
Pudong New Area
Shanghai 200120
T. (86 21) 6086 2503
F. (86 21) 6086 2503

ESPAGNE

Edmond de Rothschild Investment Managers Espagne

Edmond de Rothschild Asset Management Espagne

(sous réserve de l'agrément de la CNMV)
Calle Serrano, 32
28043 Madrid
T. (34) 91 781 49 75
F. (34) 91 577 39 08

ISRAËL

Edmond de Rothschild Investment Services Ltd

Alrov Tower
46, Rothschild Boulevard
66883 Tel Aviv
T. (972 3) 713 03 00
F. (972 3) 566 66 89

ITALIE

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque

Edmond de Rothschild S.G.R. SpA

Palazzo Chiesa
Corso Venezia 36
20121 Milan
T. (39 02) 76 061 200
F. (39 02) 76 061 222

ROYAUME-UNI

Edmond de Rothschild Private Equity Select LLP

Orion House
5 Upper St Martin's Lane
London WC2H 9EA
T. (44-20) 7845 59 93
F. (44-20) 7557 59 93

IMPLANTATIONS

AUTRES BANQUES ET SOCIÉTÉS DU GROUPE EDMOND DE ROTHSCHILD

BANQUE PRIVÉE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A.

SUISSE

SIÈGE

18, rue de Hesse
1204 Genève
T. (41-58) 818 91 11
F. (41-58) 818 91 21

www.edmond-de-rothschild.ch

SUCCURSALES EN SUISSE

Fribourg

**Banque Privée
Edmond de Rothschild S.A.**
11, rue de Morat - CP 144
1700 Fribourg
T. (41-26) 347 24 24
F. (41-26) 347 24 20

Lausanne

**Banque Privée
Edmond de Rothschild S.A.**
2, avenue Agassiz
1003 Lausanne
T. (41-21) 318 88 88
F. (41-21) 323 29 22

FILIALES EN SUISSE

Fribourg

Rouiller, Zurkinden & Cie Finance S.A.
11, rue de Morat - CP 1296
1700 Fribourg
T. (41-26) 347 26 00
F. (41-26) 347 26 15

Genève

Privaco Trust S.A.
2, rue Firmin Abauzit
1204 Genève
T. (41 58) 818 96 19
F. (41 58) 818 91 78

Privaco Trust Limited

(Filiale de Privaco Trust SA)
Level 3, Parnell road
Parnell
Auckland 1052 – New Zealand

Lugano

**Banca Privata
Edmond de Rothschild
Lugano S.A.**
Via Ginevra 2 - CP 5882
6901 Lugano
T. (41-91) 913 45 00
F. (41-91) 913 45 01

FILIALES À L'ÉTRANGER

BAHAMAS

**Banque Privée
Edmond de Rothschild Ltd.**
P.O. Box SP-63948 /
Lyford Financial Center Lyford Cay no. 2
/ West Bay Street
Nassau Bahamas
T. 001 242 702 80 00
F. 001 242 702 80 08

LUXEMBOURG

**Banque Privée
Edmond de Rothschild Europe**
(Détail page 146)

MONACO**Banque de Gestion****Edmond de Rothschild - Monaco**

Les Terrasses
2, avenue de Monte-Carlo
BP 317
98000 Monaco Cedex
T. (377) 93 10 47 47
F. (377) 93 25 75 57

**Edmond de Rothschild
Conseil et Courtage d'Assurance -
Monaco**

Les Terrasses
2, avenue de Monte-Carlo
98000 Monaco
T. (377) 97 98 28 00
F. (377) 97 98 28 01

**Edmond de Rothschild Gestion
(Monaco)**

Les Terrasses
2, avenue de Monte-Carlo
98000 Monaco
T. (377) 97 98 22 14
F. (377) 97 98 22 18

ROYAUME-UNI**Edmond de Rothschild Limited**

- LCF Edmond de Rothschild Securities
Limited
- LCF Edmond de Rothschild Asset
Management Limited
Orion House
5 Upper St Martin's Lane
London WC2H 9EA
T. (44-20) 7845 59 00
F. (44-20) 7845 59 01

**LCF Edmond de Rothschild Holdings
(C.I.) Limited**

- LCF Edmond de Rothschild (C.I.) Limited
- LCF Edmond de Rothschild Asset
Management (C.I.) Limited
Hirzel Court Suite D
St. Peter Port - Guernsey
GY1 2NH Channel Islands UK
T. (44-1481) 716 336
F. (44-1481) 714 416

TAIWAN**Priasia Limited
(Edmond de Rothschild Group)**

Tortola, British Virgin Islands
205 Tun Hwa North Road, Suite 202
Taipeh, Taiwan 105
T. (886-2) 2545 05 05
F. (886-2) 2545 14 07

BUREAUX DE REPRÉSENTATION**CHINE****Banque Privée****Edmond de Rothschild S.A
Hong Kong Representative Office**

Suite 5001/50F One Exchange Square
8 Connaught Place
Central, Hong Kong
T. (852) 3765 0600
F. (852) 2877 2185

URUGUAY**Banque Privée****Edmond de Rothschild S.A**

"World Trade Center Montevideo" Torre II
Piso 21
Avenida Luis Alberto de Herrera 1248
11300 Montevideo
T. (598-2) 623 24 00
F. (598-2) 623 24 01

BANQUE PRIVÉE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE

LUXEMBOURG

SIÈGE

20, boulevard Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg
T. (352) 24 88 1
F. (352) 24 88 8222

www.edmond-de-rothschild.eu

FILIALES

Adjutoris Conseil

18, boulevard Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg – Luxembourg
T. (352) 26 26 23 92
F. (352) 26 26 23 94

Edmond de Rothschild Investment Advisors

16, boulevard Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg – Luxembourg
T. (352) 24 88 23 86
F. (352) 24 88 84 02

SUCCURSALES À L'ÉTRANGER

BELGIQUE

Banque Privée Edmond de Rothschild Europe

Avenue Louise 480 Bte 16A
1050 Bruxelles
T. (32) 2 645 57 57
F. (32) 2 645 57 20

Liège

Quai de Rome 56
4000 Liège
T. (32) 4 234 95 95
F. (32) 4 234 95 75

Anvers

Frankrijklei 103
2000 Antwerpen
T. (32) 3 212 21 11
F. (32) 6 212 21 22

ESPAGNE

Banque Privée Edmond de Rothschild Europe

Calle Orfila, 8 Bajo C
28010 Madrid
T. (34) 91 364 66 00
F. (34) 91 364 66 63

Barcelone

Josep Bertrand, 11
08021 Barcelone
T. (34) 93 362 30 00
F. (34) 93 362 30 50

ITALIE

Banque Privée Edmond de Rothschild Europe

Via Ulrico Hoepli, 7
20121 Milan
T. (39 02) 72 174 411
F. (39 02) 72 174 457

PORTUGAL

Banque Privée Edmond de Rothschild Europe

Rua D. Pedro V, 130
1250-095 Lisbonne
T. (351) 21 045 46 60
F. (351) 21 045 46 87/88

FILIALE

Portugal

Edmond de Rothschild Real Estate Mediação Imobiliária S.A.

Rua D. Pedro V, 128
Lisbonne 1250-095 – Portugal
T. (351) 213 408 360
F. (351) 213 408 369

BUREAUX DE REPRÉSENTATION**Israël**

46 boulevard Rothschild
66883 Tel Aviv
T. (972 3) 566 98 18
F. (972 3) 566 98 21

Pologne

Rondo ONZ 1, 12th Fl.
00-124 Varsovie
T. (48 22) 581 64 00
F. (48 22) 581 64 01

République Tchèque

Parižská 26
Praha 1
110 00

Slovaquie

Hlavné námestie 4
811 01 Bratislava
T. +421 2 5443 0940
F. +421 2 5443 4084

SOCIÉTÉ EN JOINT-VENTURE**Japon****Edmond de Rothschild****Nikko Cordial Co, Ltd**

1-12-1, Yurakucho, Chiyoda-ku,
Tokyo # 100-0006
T. (81) 3 3283-3535
F. (81) 3 3283-1611

**AUTRES SOCIÉTÉS DU GROUPE
EDMOND DE ROTHSCHILD****FRANCE**

Cogifrance

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75408 Paris
T. 01 40 17 25 25
F. 01 40 17 24 02

SUISSE

La Compagnie**Benjamin de Rothschild S.A.**

29, route de Pré-Bois
Case Postale 490
1215 Genève 15
T. (41-22) 319 75 00
F. (41-22) 319 75 09

